

Sommaire

Actualité	2-3-7-9-11-22
Classées	17 à 19
Courrier de Marie-Josée	15
Opinion rurale	5
Situation dans les productions	21

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Volume 61, numéro 45 — Longueuil, 27 décembre 1990

UN CAHIER — 24 PAGES

Port payé à Montréal

ATTENTION PRODUCTEURS AGRICOLES

Réforme foncière en vue

André Belzile

En plus de bouleverser de fond en comble les budgets de dépenses des municipalités, le gouvernement s'apprête à modifier le régime de fiscalité foncière des agriculteurs. Entre autres, il semble presque certain qu'on éliminera le maximum de 375\$ par hectare pour l'évaluation des terres agricoles. Si le projet chemine normalement, un projet de loi devrait être présenté par le ministre Picotte à la reprise de la session en mars 1991.

Le régime actuel limite à 375\$ par hectare la valeur imposable d'une terre agricole. Il limite aussi à 2% de la valeur imposable le total des taxes foncières municipales applicables à une entreprise agricole. En plus, le régime prévoit le remboursement de 70% des taxes municipales et scolaires pour les producteurs agricoles dont la ferme est située en zone agricole.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) prévoyait verser, l'an dernier, quelque 30 millions de dollars aux agriculteurs en guise de remboursement de taxes. À cause du plafonnement à 375\$ par hectare pour l'évaluation du fonds de terre, le ministère des Affaires municipales (MAM) verse une compensation aux municipalités; elle devait coûter, l'an dernier, quinze millions supplémentaires au gouvernement. Donc la facture totale de ce régime tourne autour de 45 millions de dollars par année.

Durant l'année 1989, les ministres responsables du territoire agricole et des Affaires municipales, à l'époque MM. Middlemiss et Picotte, ont entamé le processus de modification de ce régime. En janvier 1990, ils ont préparé un mémoire pour le Conseil des ministres qui devait donner le feu vert à cette réforme. Mais en avril 1990, le conflit Québec-Municipalités sur la part du champ foncier occupée par les commissions scolaires a provoqué la mise sur la glace du projet.

En devenant ministre de l'Agriculture, M. Picotte a donc retrouvé le projet sur sa table. Et il l'a réanimé. Le projet est maintenant au comité de la législation. C'est donc dire qu'il en est au stade de la rédaction finale. Il sera ensuite approuvé par le Conseil des ministres pour dépôt à

Assemblée nationale après la reprise de la session en mars 1991, si tout va bien. Il est pour l'instant impossible de connaître les détails du projet. Mais des sources proches de ce dossier confirment qu'il devrait suivre dans les grandes lignes le projet préparé en début d'année 1990.

L'évaluation des terres à leur valeur marchande et la fin du maximum de taxe par rapport à la valeur imposable de la ferme avaient été retenues comme base de la réforme envisagée. Ainsi, le gouvernement peut abolir la compensation versée aux municipalités.

Pour certains propriétaires de fermes situées en particulier près des villes ou dans les zones très favorables à l'agriculture, la fin du maximum de 375\$ par hectare pourra signifier des hausses importantes du compte de taxes.

En plus, le projet de janvier 1990 devait répondre à trois objectifs. Le premier est de limiter les avantages fiscaux aux véritables exploitations agricoles enregistrées. Ensuite, le projet devait maintenir à 70% le remboursement de taxes sur les bâtiments agricoles et hausser celui des taxes sur la terre à 80%. Enfin, le projet devait prévoir une pénalité lors du remboursement de taxes pour les terres en friche: on envisage de diminuer le pourcentage de remboursement des taxes sur la terre (80%) du pourcentage de terre en friche sur l'exploitation si ce pourcentage dépasse 25%. Par exemple, si vous avez 25% de terres en friche, vous recevrez 80% du remboursement des taxes payées pour la terre; mais s'il y a 30% de friche, vous ne recevrez que 50% (80% - 30%) de remboursement.

En plus d'être producteur agricole reconnu, on veut aussi ajouter une condition supplémentaire pour avoir droit au remboursement de taxes. On voudrait soit que l'entreprise agricole enregistrée génère au moins 10000\$ de vente ou bien un revenu minimum de 150\$ par hectare. Et c'est cette dernière alternative qui semblait la plus plausible.

Quand la Terre avait rendu public ce projet en février 1990, au MAPA, on avait précisé que ce n'était pas la dernière version du projet. Encore cette fois-ci, il a été impossible d'obtenir cette dernière version. Mais le projet qui sera déposé en mars pourrait être assez semblable, du moins dans les grandes lignes.



LA NOUVELLE EFFICACITÉ POSTALE

Mission impossible

Poste Canada Post a le vent dans les voiles! Largement déficitaire durant de longues années, voici maintenant que la société de la Couronne se met à accumuler les profits: 600 millions de déficit en 81, 149 millions de profit en 90. Cela s'explique bien sûr par le fait que les tarifs postaux ont connu des hausses phénoménales et surtout que la société s'est convertie à la publicité via la boîte aux lettres. Mais il y a plus grave encore parce que cela touche directement les lecteurs abonnés à La Terre de chez nous. Portées en effet par ce grand élan d'efficacité, les Postes canadiennes ont aussi décidé de réviser leurs délais de livraison. Un envoi qui mettait deux jours à atteindre le destinataire en prendra désormais quatre. Quant au délai de livraison de quatre jours, il peut maintenant s'étendre jusqu'à six jours sans que jamais la société des postes puisse être accusée d'être en retard. En clair, un exemplaire de la TCN pourra maintenant prendre jusqu'à quatre jours ouvrables pour arriver à Chambly, le mardi.

Bien sûr nous avons protesté. Expliqué qu'il n'est pas normal que certains de nos lecteurs reçoivent le lundi ou même le mardi suivant un journal imprimé dans la nuit du mardi au mercredi et déposé à la poste au plus tard le mercredi 18 h. Rien à faire. Nous avons aussi rappelé qu'avant que toutes ces nouvelles mesu-

res prennent forme, les services postaux parvenaient à livrer plus de 80 % des exemplaires de la TCN avant la fin de la semaine alors qu'aujourd'hui, nous ne pouvons plus espérer que 20 % Peine perdue... Avec la nouvelle définition de l'efficacité postale, la proportion des journaux livrés à temps s'est carrément inversée! Nous ne pouvons rien y faire. Mission impossible pour la vénérable société des Postes depuis qu'elle s'est donnée comme tâche principale de distribuer des circulaires publicitaires! Au bout du compte, il faut retenir que nous sommes piégés tout autant que vous puisqu'il est absolument impossible de comprimer davantage nos propres délais de fabrication du journal.

Que faire alors? Il n'y a pas 36 solutions. Nous nous voyons dans l'obligation d'adopter la même formule que tous les hebdomadaires livrés par la poste. Début janvier lorsque vous recevrez votre première Terre de l'année, vous verrez le changement en toutes lettres à la première page. Plus question de la date du jeudi maintenant sous le logo de La Terre de chez nous. Vous y lirez plutôt celle de la semaine durant laquelle vous recevrez le journal à la maison. Il s'agit toujours du même journal mais vous aurez au moins l'impression de ne pas le recevoir en retard. Nous n'avons vraiment pas le choix. Vive l'efficacité...

Michel Bélair

L'UPA à la Commission B-C

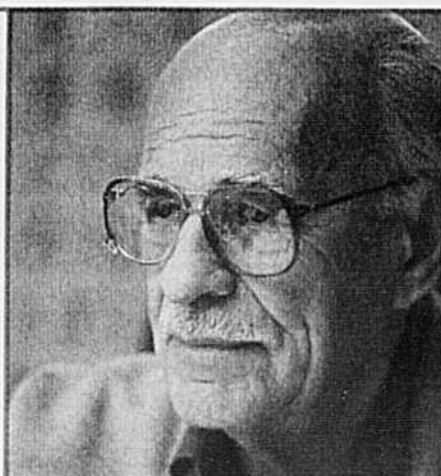
C'est une véritable équipe qui a présenté le mémoire de l'UPA à la Commission Bélanger-Campeau la semaine dernière. On y a bien sûr réaffirmé les positions de l'Union sur l'avenir politique du Québec. Et on a dû faire face à l'incontournable André Ouellet.

p. 3

Entrevue

Philippe Pariseault a joué un grand rôle dans l'histoire du mouvement coopératif au Québec. Dernièrement, on lui demandait d'agir comme médiateur pour tenter de rapprocher Agropur et le groupe Lactel et d'éviter ainsi un conflit stérile. Louise Saint-Pierre l'a rencontré.

p. 8



Pomme pas pomme...

Revirement spectaculaire à Saint-Hyacinthe la semaine dernière! Réunis en assemblée spéciale, les producteurs de pommes du Québec ont rejeté majoritairement la création d'une agence obligatoire de mise en marché dans la pomme. Pourtant les consultations menées au cours des deux dernières semaines laissaient croire tout le contraire.

p. 24

CONTRE LES COUPURES DE RADIO-CANADA

L'est du Québec s'insurge

Gaétane Fournier
(Collaboration spéciale)

Le 5 décembre dernier, à 14 heures, sans aucun préavis ou consultation, Radio-Canada mettait brusquement fin aux opérations de trois stations régionales de télévision, soit Rimouski, Matane et Sept-Îles. Seules les stations de radio sont maintenues. En télévision, il ne restera pour couvrir le territoire de La Pocatière à Gaspé que deux journalistes et deux caméraman-monteurs qui alimenteront la station de Québec CBVT.

Pour l'est du Québec, 80 emplois seront perdus d'ici le 1er avril prochain.

En réponse à ces coupures brutales, la région offrait un spectacle à grand déploiement, le dimanche 16 décembre, au Colisée de Rimouski. Cinq mille personnes ont uni leurs voix aux quelque 70 artistes et leaders de tous les milieux pour réclamer la réouverture des trois stations de télévision régionales et la tenue d'un débat public sur le financement du réseau français de Radio-Canada.

Nous faire taire

Nombreux sont les orateurs qui ont dénoncé en termes très virulents la décision de Radio-Canada. M. François Raymond, qui fut le premier annonceur de la station CJBRT en 1954, a rappelé que la station de Rimouski a été la 3e à s'implanter au Québec après celles de Montréal et de Québec. Il a évoqué le rôle de tremplin que CJBRT a joué pour d'actuels grands noms de l'information, tels Pierre Nadeau, Bernard Derome, Jean Dumas ou Louis Thiboutot. M. Raymond y est allé de quelques suggestions pour prévenir de pareilles décisions, par exemple, nommer une personne représentant l'est du Québec au C.A. de Radio-Canada.

M. Roger Valois, vice-président de la CSN, a soulevé la foule dès qu'il a affirmé que le Parti conservateur avait trouvé ce moyen pour faire taire une population au moment même où elle a besoin d'avoir des instruments pour se parler alors qu'elle s'apprête à décider de son avenir. «Ce n'est pas une décision administrative, c'est une décision politique.»

Gratien D'Amours, président de l'UPA du Bas-St-Laurent, a fait part de l'indignation des agriculteurs et des agricultrices du Bas-St-Laurent qui se battent pour maintenir en vie le monde rural et à qui on vient de donner des raisons de plus de se battre «on ne veut pas devenir des gardiens d'antennes!»

Chaîne humaine

La palme des orateurs de ce rassemblement revient sans contexte à Jean Garon, député péquiste au comité de Lévis à l'Assemblée nationale et critique de l'opposition en matière de développement régional. Il a littéralement galvanisé la foule avec un discours bref mais d'une rare vigueur.

«Si le gouvernement fédéral n'a pas d'argent pour l'est du Québec, il ne doit pas en avoir non plus pour maintenir des troupes canadiennes en Allemagne, ou pour le projet Hibernia ou pour les frégates ou encore pour subventionner le chemin de fer déficitaire de l'Ouest!» Il a enfin exhorté tous les députés conservateurs du Québec à être plus loyaux envers leur population qu'envers Brian Mulroney et à venir se battre au Québec pour l'avenir du peuple québécois et il a conclu avec un «Vive la souveraineté du Québec!»

Plusieurs artistes participaient au spectacle. Il y avait de grands noms, bien sûr: Marie-Claire et Richard Séguin, Geneviève Paris, Sylvie Tremblay et Jocelyn Bérubé, mais aussi des «célébrités régionales» comme le groupe rock de Pierre Beauregard, l'écrivaine Marie Bélisle, ou encore Renée-Claude Gaumont, une jeune chanteuse de Ste-Anne-des-Monts, qui fut récemment découverte par Radio-Canada grâce à son émission régionale «Tête première» peu avant l'annonce des fermetures.

Plusieurs autres ont fait parvenir des messages de support, mentionnons Laurence Jalbert, Sylvain Lelièvre, Paul Piché et Gilles Vigneault. Serge Turgeon, président de l'Union des artistes, dans un message lu à une foule attentive, a dénoncé la haute direction de la «Canadian Broadcasting Corporation» (Radio-Canada) en



Voici un prototype des 20 000 cartes postales distribuées aux 5 000 manifestants réunis au Colisée de Rimouski. Objectif: faire pression pour rétablir les trois stations TV de Rimouski, Matane et Sept-Îles.

l'accusant de vouloir vider l'est du Québec de ses créateurs et de condamner au silence et à l'étouffement la voix française du tiers du Québec.

Gilles Raymond, porte-parole d'Urgence rurale, qui avait organisé le 10 juin dernier le rassemblement à la cathédrale de Rimouski, a révélé que Radio-Canada avait ordonné à ses journalistes de ne pas prendre publiquement la parole sur le dossier des coupures. De plus, la Société s'apprêterait bientôt à transférer les techniciens hors de la région et à déménager l'équipement.

M. Raymond a invité la foule à venir former une chaîne humaine devant les camions de déménagement et à être prête à participer à d'autres moyens de pression.

BOVINS DE BOUCHERIE

Un classement plus équitable

Clôde de Guise

La Fédération des producteurs de bovins du Québec est un des six membres officiels du Comité consultatif national sur le classement du boeuf. Depuis un an et demi, le Comité révisé en profondeur tout le système de classement. Il a établi deux axes majeurs qui sont le rendement en viande et le persillage.

Le rendement en viande

Actuellement le classement se fonde sur la mesure de la couche extérieure de gras. Selon le nouveau classement, on procédera en plus à la mesure de l'oeil de longe qui, combiné avec le poids de la carcasse, donnera le rendement exact en viande servant à établir le paiement au producteur. Pour le rendement, trois catégories de classement sont identifiées: A-1, A-2 et A-3. Le fait que le classement soit plus précis sera plus rentable pour ceux qui produisent de la viande à haut rendement et cela devrait contribuer à améliorer l'ensemble de la production. La classe pour le rendement sera inscrite à l'aide d'un rouleau à boeuf sur l'ensemble de la carcasse.

Le persillage

Quand au persillage, le classement sera identifié sur deux coupes primaires, par les marques: A, AA et AAA, selon le niveau de persillage, du maigre au gras. La Fédération se dit d'accord avec l'utilisation du persillage parmi les critères de classement. Par contre, elle s'oppose au fait que le Centre de promotion du boeuf du Canada veuille primer, auprès des consommateurs, la catégorie AAA qui est la plus grasse. «On s'est battu pour la mise en marché de viande plus maigre et meilleure pour la santé, il ne faudrait pas faire la promotion d'une viande plus riche en gras», explique Richard Petit, de la Fédération des producteurs de bovins du Québec et représentant du Québec au Comité sur le classement. L'ensemble du projet de classement des carcasses de boeuf devrait être mis en vigueur au plus tard au début de l'année 1992, selon M. Serge Talbot, chef des normes de classe-

ment du boeuf et du veau à Agriculture Canada.

En février, à la demande de la Fédération, le Comité consultatif devrait discuter de la révision des normes de classement dans la vache de réforme.



DEVANT LE CONSEIL DU GATT

Les Américains contre le rapport qui les prend en défaut

Lors de la réunion du Conseil du GATT, tenue à Genève le 13 décembre dernier, les États-Unis se sont objectés à la proposition canadienne d'adopter le rapport du groupe spécial du GATT concernant le droit compensatoire imposé sur la viande de porc en provenance du Canada.

Jean-Charles Gagné

Le rapport du groupe spécial du GATT remis à la fin d'août 1990 soutenait que les Américains n'auraient pas dû prendre pour acquis qu'une subvention aux producteurs de porcs (assurance-stabilisation et tripartite notamment) était automatiquement transmise aux transformateurs. Et qu'en ce sens, ils violaient les règles sur le commerce international. Lors de la réunion du Conseil du GATT, le 7 novembre dernier, les Américains avaient obtenu un délai pour étudier plus en profondeur cette décision.

Argumentation des Américains

Aux yeux des Américains, l'adoption par le Conseil du GATT du rapport du groupe spécial est prématurée. En effet, les deux groupes spéciaux constitués en vertu de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALE) n'ont pas encore terminé leurs travaux. Et les représentants des États-Unis croient que les décisions de ces groupes spéciaux pourraient bien aboutir à la suppression des droits compensatoires sur la viande de porc. Aussi considèrent-ils que le Conseil du GATT devrait attendre la fin de ce

contentieux avant de procéder à l'adoption du rapport du panel du GATT. D'autre part, les Américains plaident qu'aucun rapport antérieurement remis par un groupe spécial du GATT concernant les subventions relatives à des produits agricoles transformés n'a été adopté par le Conseil du GATT.

La démarche canadienne se poursuit

M. Philippe Douglas, de la direction des relations commerciales à Agriculture Canada, ne lie pas le sort du rapport du groupe spécial du GATT aux décisions qui résulteront des groupes binationaux constitués en vertu de l'Accord de libre-échange. «Il s'agit de questions différentes adressées à des instances différentes», soutient-il. Voilà pourquoi le Canada continuera de proposer l'adoption de ce rapport dès la prochaine réunion du Conseil du GATT. Rappelons que les décisions prises par le Conseil du GATT n'ont pas de caractère exécutoire.

Les agriculteurs écoperaient dans les prochaines étapes

André Belzile

Selon les premières analyses sommaires, le transfert de 500 millions de dollars de dépenses par Québec aux municipalités pourrait toucher légèrement le secteur agricole. Mais le gouvernement du Québec a dans ses cartons d'autres projets qui pourraient être plus difficiles à avaler pour les agriculteurs. En effet, on envisage de discuter du transfert de nouveaux pouvoirs avec les municipalités.

Un premier pas

En transférant des factures de 500 millions de dollars aux municipalités, le ministre Ryan a relancé la guerre avec les municipalités. Rappelons que l'an dernier, le ministre Picotte, alors ministre des Affaires municipales, avait parti le bal en permettant aux commissions scolaires d'augmenter leurs revenus en puisant plus largement dans le champ de la taxation foncière. Elles étaient alors autorisées à puiser 320 millions de dollars de plus dans les goussets des contribuables. Elles ont donc eu le droit pour l'année financière 1990-1991 d'aller puiser au total 580 millions de dollars en taxes scolaires.

En mai 1989, pour apaiser les esprits, le gouvernement du Québec mettait sur pied un comité ministériel chargé de définir un nouveau partage de responsabilités entre Québec et les municipalités. Les deux unions représentant les municipalités du Québec — l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) — étaient alors et sont encore maintenant unanimes sur un point: les municipalités veulent de nouveaux pouvoirs mais elles veulent en même temps des nouvelles sources de financement.

Pour les deux unions, le geste de M. Ryan en est un de transfert de factures: des nouvelles responsabilités pour les municipalités sans nouvelles sources de financement. Elles sont donc très irritées du geste de M. Ryan mais elles ne ferment pas la porte au dialogue.

La suite

Quant à lui, le ministre annonce ces couleuvres pour les prochaines étapes. On a transféré aux municipalités les dossiers du transport en commun et de l'entretien des routes locales et les coûts de la police. À partir de maintenant, le gouvernement du

Québec entend discuter de nouveaux transferts de responsabilité vers les municipalités. Mais le ministre ne présente aucune proposition précise pour ces sujets.

De prime abord, le ministre s'interroge sur le nombre de municipalités au Québec. Il semble qu'on considère à Québec que 1 500 municipalités c'est trop pour la population de la province. On veut aussi à Québec donner d'autres pouvoirs aux MRC. Présentement les MRC s'occupent d'aménagement du territoire et de fourniture de services intermunicipaux comme la gestion de déchets, l'inspection des bâtiments ou l'élaboration de plans et de règlements d'urbanisme.

Le gouvernement est prêt à discuter de gestion des terres publiques, de développement économique régional, de développement culturel, de loisir et faune et de fiscalité avec les municipalités et les MRC.

Zonage et environnement

Mais deux autres sujets sont d'intérêt particulier pour le monde agricole. Le premier est la gestion du territoire agricole. L'intention du ministre Ryan est formulée ainsi: «Par ailleurs, certains amendements à la Loi sur la protection du territoire agri-

cole pourraient permettre d'assurer aux MRC la souplesse dont elles ont besoin pour planifier l'aménagement du territoire, tout en ne remettant pas en cause l'idée de la permanence des zones agricoles révisées. Ainsi, au lieu d'une révision périodique, on pourrait envisager un processus qui permettrait aux MRC de faire des demandes d'exclusion auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec lorsque des enjeux majeurs se manifesteraient sur leur territoire. Ces demandes devraient faire l'objet d'une consultation publique et assurer ainsi la transparence du processus.»

Dans le dossier de l'environnement, on a formé en janvier 1990 le Comité permanent de liaison Environnement-Municipalités (COPEM). Il est formé de représentants des ministères des Affaires municipales et de l'Environnement et des représentants des deux unions municipales.

Il a pour mandat d'examiner les responsabilités des deux paliers: la province et les municipalités. On examine aussi les compétences et les domaines qui relèvent d'autres ministères ou organismes. Par exemple, le MAPA a certaines responsabilités en matière d'environnement.

Le COPEM est présentement à finaliser la liste des compétences et fonctions exercées par chacun. Durant le printemps et l'été 1991, les discussions s'engageront vraiment sur un nouveau partage de pouvoirs. Le COPEM devrait ensuite achever ses recommandations au comité ministériel. ■

L'UPA À LA COMMISSION BÉLANGER-CAMPEAU

Un appui non équivoque à la souveraineté

Denis Lessard

Québec —

Sans ambiguïté, l'Union des producteurs agricoles du Québec a cette semaine appuyé la thèse de la souveraineté du Québec assortie d'une association économique avec le Canada devant la Commission parlementaire élargie chargée de consulter la population sur l'avenir constitutionnel du Québec. Conscients des risques que présente la négociation qu'il faudra entreprendre au lendemain de la souveraineté du Québec, les agriculteurs restent toutefois déterminés à «ouvrir une nouvelle page de l'histoire du Québec», a soutenu Pierre Gaudet, premier vice-président de l'UPA.

Le gouvernement du Québec doit chercher «une sanction démocratique d'un Québec souverain, par la voie référendaire, le plus rapidement possible», a-t-il soutenu. On laissera ainsi derrière une union fédérale où le quotidien fut composé de «frictions fédérales-provinciales, des pertes de temps d'énergie, et de freins innombrables au développement culturel, social et économique» d'ajouter M. Gaudet.

Il était accompagné du président Jacques Proulx, l'un des 36 commissaires permanents du groupe présidé par MM. Michel Bélanger et Jean Campeau. On a aussi présenté le mémoire de l'UPA, MM. Jean Yves Couillard, vice-président de l'UPA, Yvon Proulx, agriculteur et économiste et Yvan Loubier, du service économique de l'UPA.

Démocratie

Plaidant pour la souveraineté et le maintien «des quatre piliers de notre agriculture: gestion des approvisionnements, stabilisation des revenus, crédit agricole et assurance-récolte», la position de l'UPA, avait été approuvée par la quasi-totalité — 99 % — des 365 délégués au dernier congrès. Ex-ministre sous Pierre Trudeau, responsable alors des dossiers agricoles

québécois, le député libéral André Ouellet a cependant critiqué la représentativité de ces instances, parlant même «d'intimidation syndicale».

«J'accepte que l'UPA se soit prononcée pour la souveraineté, mais est-ce que ce fut dans un vote secret, ou lors d'une réunion plénière, un vote à main levée fait rapidement, en quelques minutes?» a-t-il lancé.

Pour Jacques Proulx toutefois, un premier sondage avait déjà donné 72 % d'appui aux thèses de la souveraineté ou de l'indépendance — appuyée aussi par 40 % des producteurs agricoles anglophones. Par la suite un comité s'est penché sur une résolution dans cette direction, un texte qui a finalement obtenu l'appui de 99,3 % des 365 délégués au dernier congrès. Les agriculteurs québécois «ne sont pas des nationalistes de nouvelle vague», a répliqué M. Proulx visiblement outré de la déclaration de M. Ouellet.

Ces consultations traditionnelles à l'UPA «ce n'est pas une élection au leadership d'un parti politique avec un congrès de balloune. Le monde se lève quand il veut et quand il ne le veut pas il reste assis», a répliqué M. Gaudet au député Ouellet.

Pour le ministre responsable du dossier constitutionnel Gil Rémillard, l'appui des agriculteurs à la thèse de la souveraineté-association ne fait pas de doute. Toutefois, il faut garder à l'esprit que «la souveraineté-association ça veut dire aussi discussion avec les autres, si cela ne marche pas il faut être prêt à faire l'indépendance. Avez-vous soupesé tout ça?»

Pour Jacques Proulx les agriculteurs ont bien évalué toutes les conséquences et sont aussi conscients que la masse des exportations des autres provinces au Québec confère à la province «une force de négociation énorme».

Quotas

La question des quotas de lait et de l'avenir de cette formule dans un Québec souverain a été au centre des questions des

commissaires. Pour le président de la Fédération des commissions scolaires, M. Guy D'Anjou, il faut à bon droit se demander «si les chances seront bonnes de pouvoir maintenir ces quotas de production si on coupe tous les ponts dans les négociations ultérieures».

Les laitiers québécois produisent, rappelons-le, 48 % du lait au Canada. Le Québec toutefois ne consomme que le quart de la production totale de lait.

Pour Jacques Proulx, «les chances sont excellentes» que ces quotas soient protégés puisque ce type de gestion de l'offre «relève en grande partie de conventions internationales». «Tout le monde a intérêt dans un territoire donné à pouvoir protéger des acquis, protéger des outils qui ont fait leur preuve jusqu'ici», a-t-il soutenu.

«Les régimes de contingentement c'est une volonté des producteurs, soutenue par l'État, mais à l'origine c'était une volonté des producteurs», a soutenu M. Gaudet, de son côté. Ce partage des quotas fait l'objet d'une négociation continue, a-t-il rappelé et le partage du marché canadien «n'est pas acquis aux producteurs québécois», a-t-il rappelé. L'équilibre est maintenu «grâce à notre capacité de négociations», et nos interlocuteurs du Canada anglais «tiennent compte de leurs propres intérêts». Ceux de l'Alberta, par exemple, écoulent chaque année 750 millions de dollars de boeuf sur le marché québécois. «Oui, on produit beaucoup de lait mais ils vendent beaucoup chez nous», a résumé M. Proulx.

Pour le député libéral fédéral André Ouellet, toutefois, la coupure du lien fédéral pourrait inciter les producteurs du reste du Canada à s'accaparer davantage de quotas. Selon lui, il faut se demander si une fois la souveraineté réalisée «les laitiers du reste du Canada pourront probablement vouloir, à l'intérieur du plan canadien, se suffire à eux-mêmes», «pas le lendemain matin, parce que tu ne peux pas tourner (aussi rapidement) une production mais sur une période de quelques années», selon lui.

Deux filles

M. Ouellet ne comprend pas non plus que l'UPA fasse «tout un plat de la mort de l'Accord du lac Meech», alors qu'elle était opposée à cette entente jugée insuffisante.

L'UPA peut revendiquer la souveraineté, mais pourquoi tente-t-elle de discréditer les politiques agricoles fédérales, plaide l'ex-ministre. Il est évident qu'il en coûte plus cher à Ottawa de soutenir la production céréalière de l'Ouest, confrontée à la concurrence très subventionnée des États-Unis ou de la CEE, que les secteurs de production québécois.

Un père peut avoir deux filles, l'une étudiant à Sherbrooke, l'autre à New York, il aura à payer davantage pour celle qui est aux États-Unis, mais il n'en aime pas moins celle qui étudie au Québec, a-t-il expliqué.

Pour le député péquiste du Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard a toutefois servi une réplique au «conte de Noël», de M. Ouellet. La fille de Sherbrooke aurait bien raison de se poser des questions, estime M. Brassard. Ainsi, le Québec fournit 16 % de l'ensemble des produits agricoles, mais n'obtient que 6,4 % des subventions, a-t-il rappelé. Au surplus, selon lui, une étude rapide des projets politiques d'Ottawa permet de prévoir que ce clivage ira en s'accroissant. ■





Bonne Année

La saison des Fêtes nous offre des paysages aux teintes fort contrastées; d'abord celles de la joie et des gourmandises, celles de la nostalgie et des souvenirs, celles de la réflexion et des résolutions, enfin celles de l'espoir et des rêves.

Quoi qu'il en soit, pour plusieurs d'entre nous, la fin de l'année est marquée d'inquiétude, voire de nervosité. Trop d'agriculteurs et d'agricultrices sont actuellement effrayés par les monstres sortis des marécages où baigne notre misérable situation économique.

La lenteur, le manque d'imagination et de cohésion de nos dirigeants ont de quoi nourrir toutes nos inquiétudes. Pourtant, seule une stratégie à deux temps où nous serons tout aussi fermes dans nos légitimes exigences, que fiers de ce que nous sommes, peut remettre les choses en place.

Même si cela peut sembler romantique, l'espoir émane et émanera toujours de ce que nous fûmes, mariés à ce que nous sommes. Usant au maximum du recueillement que m'offre la période de Noël, toute réflexion faite, je suis plus que jamais convaincu que de mots en réunions, d'espoirs en conclusions, d'utopies en quotidien, notre indéfectible volonté à être engendrera un pays où nous aurons droit de cité avec nos différences.

D'ailleurs, tout est en place pour que cela advienne: des États généraux du monde rural à un nouveau projet constitutionnel pour le Québec. Et tant le monde rural que le pays, comme le chante Vigneault, «est au tréfonds de toi n'a ni président ni roi, il ressemble au pays même que je cherche au coeur de moi.»



POINT DE VUE

1991, l'an d'une ruralité nouvelle !

À cette époque de l'année, il est d'usage de formuler des vœux pour l'année qui commence.

À nous tous, agricultrices et agriculteurs, je souhaite de redécouvrir la joie de faire de l'agriculture. Une agriculture non pas axée uniquement sur la productivité mais bien sur une rentable efficacité, une bonne qualité de vie et une relation harmonieuse avec les consommateurs.

Je nous souhaite d'être reconnus comme les gardiens des eaux et des sols, la recherche en agriculture nous ayant fourni des moyens plus écologiques de vaincre les ennemis de nos cultures.

Je nous souhaite un MAPA qui sache mieux exploiter les talents et les connaissances de nos agronomes au lieu d'en faire des machines distributrices de « Subventionnettes », des applicateurs de normes rigides et sans appel.

Je souhaite à tous ces professionnels de l'agriculture, le plaisir de retourner dans le champ, orienter de connivence avec les agriculteurs et la « Mère nature » une agriculture « nouvel âge » satisfaisante pour tous.

Je nous souhaite à tous et à toutes « le droit de produire » en harmonie avec nos voisins, le droit de faire du bruit avec nos séchoirs (quand il le faut), le droit de ralentir la circulation dans nos rangs

avec nos machineries, le droit d'empester l'air ambiant pendant les quelques heures que dure l'épandage du fumier.

Je nous souhaite une protection efficace de notre territoire agricole. Une CPTAQ inflexible devant les pressions des promoteurs immobiliers et autres prédateurs de nos belles terres.

Je nous souhaite une efficace complicité avec nos partenaires afin de « gérer l'incertitude » des années qui viennent.

Je nous souhaite une société juste et équitable où nos surplus au lieu d'être jetés aux rebuts, iront enrichir le menu de ceux qui souffrent de malnutrition (il y a des milliers de personnes chez nous qui souffrent de la faim à divers degrés).

Je nous souhaite que les prophètes des temps modernes que sont les économistes laissent un peu de place aux penseurs, aux humanistes afin que la première valeur de notre civilisation ne soit plus l'argent mais l'être humain.

Vous pensez sans doute que je suis idéaliste et farfelue. Sans doute, mais la foi transporte les montagnes et je crois à ces aventuriers des temps modernes que sont les agriculteurs et agricultrices. Je crois en leur capacité de vaincre les difficultés, d'appivoiser l'impossible.

**La présidente des agricultrices de Saint-Hyacinthe
Mariette Bréniel**

Des dossiers chauds

Le thème de l'assemblée 1990 de la Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec, « Assumer totalement ses choix », implique que l'on accepte les pour et les contre de ses décisions.

En 1978, les producteurs se sont voté très majoritairement un plan conjoint pour organiser la mise en marché des légumes de transformation. Dès sa mise en place en 1979, quatre des quinze acheteurs de l'époque tentèrent de déstabiliser la Fédération, en refusant de payer leurs contributions. Ce, bien qu'ils étaient et demeurent pour trois d'entre eux, des producteurs au même titre et ayant accès aux mêmes avantages et aux mêmes services que vous.

En décembre 1980, la Régie des marchés agricoles, responsable de l'application de la Loi sur la mise en marché et des plans conjoints, rend une décision à l'effet que ces quatre producteurs qui étaient aussi des acheteurs, étaient soumis aux mêmes droits et obligations que tout autre producteur comme vous et moi, et qu'ils devaient payer leurs contributions à la Fédération. Ceux-ci faisant fi de la décision de la Régie, la Fédération a dû prendre actions contre eux en 1983 en vue de récupérer les sommes qui vous sont dues.

La même année, ce groupe de producteurs réaffirmait l'importance de leur Fédération et conscient que l'attitude de ces quatre producteurs déstabilisait monétairement leur organisme, ils se voient une contribution spéciale. Ils ont ainsi payé plus de 100 000 \$ le temps que ces quatre producteurs continuaient à produire, sans en assumer les responsabilités conséquentes.

Suite à des négociations hors cours avec les nouveaux propriétaires de J.A. Ferland et Fils Ltée, en janvier 1990, une

entente était conclue ne laissant que trois dissidents.

Lors du procès de juin dernier, rien ne fut épargné à votre égard par ces trois producteurs dissidents. Ils ont contesté l'adoption des règlements, la non-équivalence des contributions, ils ont fouillé de fond en comble les dépenses de la Fédération, et plus encore; bien que ces compagnies soient bien établies au Québec, elles se sont même servies comme argument de la non-publication de nos règlements en anglais pour tenter d'échapper aux responsabilités découlant de leur choix de produire; soit de payer leurs contributions comme tout producteur.

Dans son jugement rendu en octobre dernier, le juge Pinard rejeta toutes ces allégations et confirma les bonnes pratiques et la bonne marche de la Fédération. Non satisfaits, ces trois producteurs vont en appel de cette portion de la décision du juge et réaffirment à nouveau tous ces allégés.

Nous fûmes très déçus d'apprendre que le juge Pinard rejetait l'action de la Fédération en se limitant à la définition du mot mise en marché emprunté du dictionnaire « Webster ». Par cette décision, le juge Pinard renverse la décision de la Régie des marchés agricoles du Québec de décembre 1980.

Même si le « Webster » se limite à traduire « marketing » mise en marché par vente, la Loi et le plan conjoint contiennent des définitions précises et complètes du mot mise en marché qui englobent les activités exercées par ces trois producteurs. Après consultation avec nos procureurs, la Fédération a décidé d'en appeler de cette décision.

Les avantages que tentent ainsi de se procurer ces trois producteurs sont injustes vis-à-vis les autres acheteurs québécois et causent des préjudices sérieux envers chacun de nous. Lorsque les producteurs se sont impliqués dans la transformation de leurs produits via le système coopératif, ils ont payé leurs contributions en tant que producteur ainsi qu'en tant que transformateur. Les choix sont parfois invitant mais il faut aussi avoir le courage d'en assumer les responsabilités.

La Fédération a aussi, au cours de l'année, travaillé très fort dans le dossier

François Béchard, d.t.a.
Président, Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec

de la faillite de la Conserverie Girard et Beaudin Inc. Nous avons effectué maintes démarches légales pour faire reconnaître les droits de nos producteurs en vertu de l'article 178 de la Loi des banques, et nous espérons obtenir gain de cause pour ces quatorze producteurs dont les créances excèdent les 215 000 \$. L'unité de ce groupe de producteurs fut remarquable et encourageante tout le long du cheminement de ce dossier. Nous réalisons cependant la responsabilité qui nous incombe de se prévaloir, en tant que plan conjoint, des dispositions sur les garanties de paiement prévues à la Loi de mise en marché. La Fédération a bien tenté, au cours de l'année, de mettre en place un mécanisme de garantie de paiement établi par convention mais les négociations avec l'AMPAQ ont échoué, leurs propositions étant irrecevables. Nous avons donc dû demander à la Régie de rendre une ordonnance à cet effet.

Un autre dossier important traité par la Fédération fut l'étude sur la compétitivité de notre industrie face au libre-échange. Dès la mise en place de l'accord du libre-échange, les acheteurs avaient sollicité le support des producteurs, leur partenariat, afin de compétitionner les Américains. Nous avions dès lors demandé aux acheteurs qu'une analyse complète de tous les coûts de transformation soit réalisée pour pouvoir apporter les correctifs au bon endroit et que ce ne soit pas uniquement les producteurs qui paient la note du libre-échange.

Le rapport de l'étude réalisée par Coopers & Lybrand confirme plusieurs de nos appréhensions. Il confirme entre autre que nous sommes généralement compétitifs sur le coût des légumes cependant, au niveau des contenants et de la main-d'oeuvre les transformateurs américains ont un net avantage sur nos usines québécoises. La prochaine étape sera maintenant de déterminer les interventions nécessaires afin d'améliorer la compétitivité de nos usines québécoises.

Je ne saurais passer sous silence le travail effectué par la Fédération au niveau de la gestion des surplus de concombres no 4. Cette mesure fut mise en place lors des négociations 1990, compte tenu des inventaires et de la faiblesse de la demande pour cette catégorie de concombres

afin d'éviter qu'il se fasse un marchandage des surplus refusés.

Dû à une saison particulière, la production fut difficilement contrôlable, de sorte que la Fédération a dû gérer plus de 900 tonnes de surplus de concombres no 4. L'abondance de la récolte au niveau de l'Amérique du Nord a limité la vente des surplus à 41 % du total, la balance étant jetée et détruite sous la supervision de la Fédération. Nous avons pu ainsi collaborer aux atteintes des besoins de l'industrie tout en nous assurant du respect du prix payé aux producteurs.

Au niveau de nos actions avec l'industrie, j'espère que le mot partenariat prendra tout son sens en 1991. On a malheureusement trop souvent l'impression d'être utilisés comme partenaires, au besoin, dans des conditions bien particulières et parfois intéressées. La survie et le développement de notre secteur ne peuvent s'effectuer qu'en étroite concertation avec tous les intervenants.

Dans le domaine de la recherche, les producteurs de légumes de transformation sont intéressés à suivre de très près les introductions de nouvelles variétés, les problèmes associés à la compaction des sols, la phytoprotection et le développement de méthodes alternatives. L'industrie effectue présentement diverses recherches dans les champs de certains de nos producteurs et il est inconcevable que nous soyons tenus à l'écart de ces projets. Nous devons, dans le futur, être associés à ces projets qui nous concernent directement.

Le traitement des eaux usées des usines de transformation de légumes constitue un autre dossier où les industries font appel au partenariat des producteurs. Ce dossier a déjà été abordé avec quelques industries en 1990 et nous serons appelés, au cours de l'année 1991, à rechercher avec l'industrie les solutions les plus adéquates pour le traitement de ces eaux, de façon à assurer la survie de nos entreprises tout en protégeant le potentiel agricole de nos sols. En ce domaine, aussi nous serons appelés à « Assumer totalement nos choix. »

Comme vous pouvez le voir, l'année 1991 s'annonce pour être remplie et l'appui, l'implication et la solidarité de tous seront indispensables pour atteindre nos objectifs communs.

Nous ne devons jamais oublier que c'est ensemble que nous pourrons le mieux assurer le développement de notre secteur. ■

OPINION RURALE

Monsieur Picotte vous me piquez!

Depuis que vous êtes ministre de l'Agriculture, vous avez piqué ma curiosité sur votre façon de représenter le monde agricole auprès du gouvernement québécois. Vous m'avez surtout piqué au vif lorsque vous avez dit que les agriculteurs devront arrêter de gratter leurs bobos et contribuer au développement régional. Vous semblez oublier que la base même de toute société repose sur son potentiel humain et agricole. Toute économie, aussi tertiaire fût-elle, ne peut se passer de production agricole. Même l'Arabie Saoudite a créé de toute pièce une agriculture qui, naturellement, ne pouvait s'implanter dans le désert.

Un pays ne pourrait être représenté vraiment dans un livre ou à la télé sans qu'il y ait des images de son agriculture. Et quand vous dites que les agriculteurs devront participer au développement régional, doivent-ils fournir leur terre pour le développement industriel ou le succès de votre prochaine campagne électorale? Vous semblez ignorer que la classe agricole contribue grandement à l'activité des autres secteurs de l'économie. Même la ville de Louisville que vous représentez bénéficie de l'apport économique de tous les producteurs de la région dans ses activités commerciales. Les agriculteurs et agricultrices ne dépendent que de la terre

pour vivre; ils ne parasitent personne pour leur gagne-pain. C'est donc un apport net à l'économie contrairement à tous les services qui dépendent d'un enrichissement collectif pour vivre.

Socialement au Québec, ça fait longtemps que les valeurs d'honnêteté, d'implication sociale, du sens des responsabilités, de l'esprit du travail et du respect de l'environnement des familles terriennes ont contribué à former bon nombre de professionnels et professionnelles dans tous les domaines. Une étude de l'université Laval prouve qu'un fort pourcentage d'éducateurs et d'éducatrices du Québec sont issus du milieu rural et le plus souvent élevés sur une ferme. Le succès des PME en

Beauce n'est-il pas dû au labeur et au génie des ouvriers issus du milieu agricole? Encore aujourd'hui, de grandes entreprises font de la prospection de personnel dans le monde agricole. Et vous demandez aux agriculteurs de contribuer au développement régional! Ce serait plutôt à l'État et, en particulier, à votre Ministère de le faire, de soutenir les agriculteurs et les agricultrices devant les difficultés qu'ils rencontrent, car au rythme où va la diminution du nombre de producteurs et de productrices agricoles au Québec, ce sera peut-être vous, monsieur le Ministre, qui serez en chômage.

Jean Guilbert
Saint-Maurice

**LA TERRE
DE CHEZ NOUS**

Le seul hebdomadaire agricole
d'expression française
à rayonnement national en Amérique
Fondé en 1929

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530
Fax (514) 679-5436

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: Michel BÉLAIR
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Rédactrice en chef adjointe, responsable des publications spécialisées: France GROULX
Responsable de la production: Carole LALANCETTE
Représentants publicitaires: Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Robert BISSONNETTE
Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 670-9603
Fax (416) 670-9620

Responsable du tirage: Micheline COURCHESNE
Administration: Jocelyne GAREAU
Composition et montage: Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 20 \$; 2 ans, 34 \$; 3 ans, 42 \$
Chèque ou mandat à l'ordre
de La Terre de chez nous et adressé au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1990
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

— AVIS —

TARIFS DES ABONNEMENTS EN VIGUEUR AU 1er JANVIER 1991:

	TARIF	TPS	COÛT
1 AN:	21 \$	+	1,47 \$ = 22,47 \$
2 ANS:	36 \$	+	2,52 \$ = 38,52 \$
3 ANS:	46 \$	+	3,22 \$ = 49,22 \$

Des idées...

André Charbonneau

Par-delà les débats constitutionnels en cours devant la commission Bélanger-Campeau, pointe une volonté de changement qui touche la plupart des aspects de la vie québécoise elle-même. Par-delà la recherche des moyens d'améliorer la ruralité provoquée par la convocation des États généraux du monde rural, émergent des remises en question qui concernent l'ensemble de la société québécoise. Ces deux démarches, en apparence étrangères l'une à l'autre, vont donc plus loin que les objectifs qu'on leur avait assignés au départ et elles convergent toutes deux vers un ailleurs qu'on commence à peine à entrevoir.

Cet ailleurs, il sera d'abord constitué de valeurs. Sur les deux tribunes, rurales et constitutionnelles, on perçoit un réalignement de la conscience québécoise desséchée par des décennies de matérialisme et d'individualisme à l'américaine. La recherche d'une meilleure qualité de vie, d'une meilleure attention aux personnes et

Définir le contenu autant que le contenant

d'une plus grande solidarité fait partie des aspirations nouvelles.

Sur le plan politique, les Québécois sont de plus en plus conscients de former un « nous » qui n'a rien à foutre des politiques d'émiettement individuel mises de l'avant par les Jean Chrétien et Clyde Wells pour qui seule l'égalité apparente des « je » compte. Inversement, et paradoxalement en vertu de la même logique, ils ne se reconnaissent pas davantage dans les politiques niveleuses du gouvernement québécois qui nient l'existence des « nous » régionaux. (L'absence de tout ministre aux audiences tenues à Matane où l'on exprima si bien ce thème est significative à cet égard.)

C'est que le réalignement en cours de la conscience québécoise vise l'épanouissement de la personne. Or celle-ci naît dans le regard des autres où elle découvre à la fois sa différence et sa ressemblance. C'est pourquoi, elle est à la fois « je » et « nous ». Elle a donc besoin de « prochains ». Elle se

perd dans l'anonymat des foules. Elle se forme dans les relations de voisinage. D'où l'importance des « petites patries ».

Pour répondre aux aspirations nouvelles des Québécois, il ne suffira donc pas de déplacer des pouvoirs d'Ottawa vers Québec ou de Québec vers les régions. Qu'aurions-nous changé si par la suite ces nouveaux pouvoirs devaient servir aux mêmes fins? Penser américain en anglais ou en français, c'est du pareil au même. Adopter des politiques économiques américaines à Ottawa ou à Québec, également. Il n'est pas étonnant, dans ce contexte, de constater que les tenants du statu quo, comme M. Ghislain Dufour du Conseil du patronat, aient pu juger hors d'ordre la question de la décentralisation des pouvoirs soulevée devant la commission Bélanger-Campeau, lors de sa tournée régionale.

Celle-ci et les États généraux devront faire plus que créer un contenant nouveau. Ils devront également définir son contenu. Pour cela, il sera nécessaire de dépasser

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU MONDE RURAL



le simple discours économique. On a suffisamment déploré la composition trop strictement « affairiste » de la commission Bélanger-Campeau pour pouvoir espérer que, dans un réflexe de culpabilité, elle prête sa voix à des considérations plus vastes. Quant aux États généraux, ils sont d'ores et déjà appelés à inventer des solutions nouvelles qui vraisemblablement viendront non seulement aux milieux ruraux mais également à l'ensemble de la société québécoise. ■

...du monde

Colette Duhaime

« Les plus beaux sols agricoles de la région sont en compétition continuelle avec le développement urbain. »

Hubert Coutu
directeur adjoint
UPA de Lanaudière

Alors que dans les régions périphériques du Québec, des rangs entiers se vident, dans Lanaudière on se bat pour protéger chaque pouce carré de sol cultivable.

Graduellement, la ville a en effet déployé ses tentacules sur les campagnes et, aujourd'hui, c'est sur les plus belles terres agricoles de la région que l'on aménage les nouvelles banlieues. Hubert Coutu, directeur adjoint de l'UPA de Lanaudière rappelle d'ailleurs que, en quelques années, la ville de Repentigny a presque doublé sa population et les développeurs réclament toujours de plus en plus d'espace. « Il me semble que nous avons donné assez de blanc et il faudrait peut-être que l'on songe à protéger notre plaine agricole qui est l'une des plus riches du Québec », dit-il.

Protéger est d'ailleurs un mot qui revient souvent dans la bouche de Hubert Coutu qui précise que, depuis quelques années, les producteurs agricoles de Lanaudière ont fait un bout de chemin considérable dans le dossier de l'environnement.

Ainsi, alors qu'il y a quelques années, ce n'était pas le grand amour entre le groupe environnemental de pression « A court d'eau » et l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière aujourd'hui, les deux organismes travaillent main dans la main pour trouver des solutions écologiques à certains problèmes dont celui des surplus de lisiers de porc, entre autres.

La région de Lanaudière étant soumise à une forte érosion éolienne et hydrique, les producteurs ont également décidé d'explorer de nouveaux projets d'agriculture écologique.

Plutôt que de mener des querelles stériles contre leurs voisins des villes, les producteurs ont également décidé de s'impliquer directement dans certains dossiers comme au sommet économique permanent où l'agriculture commence à obtenir ses lettres de créance.

Mais les problèmes n'en sont pas moins tous réglés pour autant et les producteurs doivent être vigilants pour que la ville ou la villégiature ne vienne pas empiéter sur la ferme familiale, un concept que l'on défend avec acharnement dans Lanaudière.

À la porte de la ville

Ainsi, à Saint-Jean-de-Matha, une municipalité dont l'économie est basée presque exclusivement sur l'élevage de la volaille, la municipalité semble vouloir changer les règles du jeu de façon draconienne en redéfinissant le zonage municipal afin d'accorder plus de place aux secteurs résidentiels et touristiques au détriment de l'activité agricole traditionnelle.

Mais les producteurs veillent au grain et n'ont pas l'intention de laisser se détériorer la situation. Depuis quelques années d'ailleurs, l'Union des producteurs agricoles s'est d'ailleurs tellement bien intégrée dans les diverses organisations régionales qu'elle est devenue, selon un observateur, un organisme « quasi incontournable » avec lequel il faut maintenant compter dans Lanaudière.

En assumant ce nouveau leadership, l'UPA s'est aussi rapprochée des citoyens et a pu mieux faire passer son message. Certes, l'arrière-pays lanauois est aux prises avec des problèmes d'exode des jeunes et devient de plus en plus le terrain de jeux des gens des villes et les producteurs doivent souvent apprendre à composer avec ces nouvelles réalités mais, plutôt que de s'isoler, ils ont résolument pris le chemin de la concertation.

Celui en fait qui, selon eux, leur permettra de mieux faire entendre leur voix et faire comprendre aux gens des banlieues que l'agriculture a encore droit de cité à la porte de la ville. ■

CHRONIQUE SYNDICALE SPÉCIALISÉE

Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec

Assurance-stabilisation

Les membres du comité des assurances agricoles ont été très actifs au cours des dernières semaines puisqu'ils ont rencontré, à deux reprises, le personnel de la Régie des assurances agricoles. Une première rencontre a eu lieu avec les économistes de la Régie, puis dans un deuxième temps l'exécutif de la Fédération a discuté à deux reprises avec les membres du bureau de direction de la Régie.

Beaucoup de travail s'était auparavant effectué afin d'établir la preuve sur la situation réelle du marché de la pomme de terre cet automne. C'est avec preuve à l'appui que les membres du comité des assurances agricoles ont présenté des résultats aux administrateurs de la Fédération lors d'un conseil d'administration tenu le 4 décembre dernier à Québec.

Les discussions avec la Régie des assurances agricoles se sont avérées fructueuses puisqu'une première avance de compensation pour la récolte 1990 sera versée en décembre d'un montant de 0,66\$/qtx, soit 0,54\$/qtx net après avoir déduit le deuxième versement de la prime de l'assurance-stabilisation due fin décembre 1990.

Les montants accordés devraient parvenir aux producteurs d'ici la fin décembre. Par son travail soutenu, la Fédération a convaincu la Régie de verser deux (2) millions de dollars de plus d'avances

de compensation par rapport à ce qui avait été proposé initialement par la Régie.

Paiement anticipé

Les membres du comité de finance se sont réunis à quatre (4) reprises afin d'étudier les demandes de paiements anticipés reçues à la Fédération.

En date du 20 décembre 1990, le comité avait étudié 147 dossiers pour un montant total accordé en paiement anticipé de cinq (5,4) millions de dollars ce qui représente une moyenne de 33 000\$ par dossier étudié.

Toutes les demandes de paiement anticipé qui sont parvenues à la Fédération jusqu'à ce jour ont été étudiées par le comité de finance.

On note malheureusement plusieurs dossiers incomplets. Ces dossiers sont acceptés et traités dès qu'ils sont complétés et les producteurs peuvent rapidement compter sur l'avance consentie pour abaisser leurs coûts financiers.

Comité de mise en marché

Une première rencontre de ce comité a eu lieu le 7 décembre dernier à Québec. Cette dernière a permis de faire le point sur les expériences collectives de mise en marché qui ont été tentées antérieurement. L'analyse globale de la situation et l'identification des principaux problèmes rencontrés dans chacun des marchés de la pomme de terre a pour but de faire ressortir les éléments pertinents à l'élaboration d'une nouvelle proposition de modèle de mise en marché.

Le comité est conscient qu'il y a beaucoup d'attente dans le secteur de la table. Toutefois, le comité de mise en marché va évoluer avec les producteurs, c'est-à-dire que les éléments de proposition

seront discutés avec les administrateurs et les producteurs de chacune des régions et compte tenu de la réponse, les discussions se poursuivront permettant l'évolution du dossier.

Tribunal canadien du commerce extérieur

Le 13 décembre dernier, la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec soumettait ses notes de présentation lors de la première audience régionale sur la compétitivité de l'industrie canadienne des fruits et légumes frais et conditionnés tenue à l'Île Charron, à Longueuil.

Cette enquête devrait selon la Fédération permettre de vérifier la compétitivité tant à l'intérieur du Canada qu'avec nos voisins américains.

La Fédération a mentionné dans sa présentation la nécessité de maintenir les permis d'importation, protection nécessaire au développement de l'industrie canadienne de la pomme de terre. Elle a aussi mentionné que les efforts d'harmonisation des normes de classification et d'emballage ainsi que les normes phytosanitaires doivent se faire graduellement entre les États-Unis et le Canada. Selon la Fédération, il serait aussi important de vérifier si les nouvelles variétés contrôlées par des entreprises privées ont bénéficié de quelques façons d'aides gouvernementales directes et/ou indirectes, puisqu'aux États-Unis il existe une gamme de variétés de pommes de terre développées à un rythme beaucoup plus rapide qu'ici.

Suite à sa présentation, la Fédération attend avec impatience les résultats et conclusion du tribunal, ce qui sera fait lorsque toutes les provinces auront été entendues et que l'enquête aura été complétée tant au Canada qu'aux États-Unis. Le rapport final est attendu à l'automne 1991.

Abattoirs et producteurs l'ont adoptée

Jean-Charles Gagné

À moins de difficultés d'application en raison des modifications aux systèmes informatiques actuels, la nouvelle grille de classement des porcs adoptée par le Québec, l'Ontario et le Manitoba entre en vigueur le 1er janvier 1991. Tant les abattoirs que les organismes représentant les producteurs de porcs des trois provinces souscrivent à ces changements. À la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ), on estime par exemple que l'élargissement de 5 kg de la zone optimale de poids, qui se situe maintenant entre 75 et 84,99 kg, devrait favoriser les producteurs de porcs et plus particulièrement ceux qui livrent leurs animaux aux deux semaines.

POMMES

Lobbying à Washington

Victor Larivière

Le groupe de travail sur la mise en place d'une agence nationale de commercialisation de la pomme au Canada rencontrait, le 6 décembre dernier à Washington quatre hauts fonctionnaires de la Commission internationale du commerce des États-Unis. Le but de la rencontre était de sensibiliser les Américains aux problèmes de production et de mise en marché de la pomme canadienne et de riposter aux menaces de droits compensateurs que souhaiteraient imposer les pomiculteurs de l'État de Washington sur les ventes canadiennes dans leur pays.

On se rappellera que ces producteurs américains étaient venus présenter un mémoire en août dernier devant le Conseil national des produits de la ferme à Ottawa, pour dénoncer la mise en place d'une éventuelle agence nationale de commercialisation au Canada.

Le groupe de travail était composé de son président, Jean-Claude Tessier, de l'avocat du groupe, Michael A. Kelen et d'un représentant agricole de l'ambassade canadienne à Washington. La délégation a fait savoir aux fonctionnaires que plusieurs solutions ont été envisagées avant d'en arriver à cette proposition d'une agence nationale. Il a été question de la stabilisation tripartite des prix de la pomme au Canada, un programme en place depuis deux ans qui constitue une solution partielle aux nombreux problèmes de mise en marché.

On a aussi envisagé un moment d'instaurer une assurance-stabilisation des revenus basée sur les coûts de production. Cette formule n'a cependant pas été retenue parce qu'il n'y a pas de politique canadienne en ce sens. Seul le Québec possède un tel programme.

Après quelques années d'études, les pomiculteurs canadiens ont opté pour une agence nationale de commercialisation comme le permet la loi et semblable à celles qui existent dans d'autres productions. Les représentants canadiens ont fait valoir à leurs vis-à-vis américains que les ententes multilatérales sur le commerce (GATT) et bilatérales (Accord de libre-échange Canada-USA) permettent cette approche d'une agence nationale, grâce au fameux article XI du GATT.

Problèmes communs des deux côtés de la frontière

Le groupe de travail a rappelé que les problèmes vécus par les pomiculteurs des deux pays sont semblables. L'été dernier, les producteurs de l'État de Washington

Le Conseil canadien du porc (CCP) et le Conseil des viandes du Canada (CVC) surveillent continuellement l'incidence du système de classement et cherchent à éliminer les tendances indésirables. La production de porcs légers constitue une des tendances à éliminer parce qu'elle oriente les carcasses vers le désossage plutôt que vers les coupes standard. La nouvelle grille cherche donc à maximiser les retombées économiques des éleveurs en les incitant à produire des porcs plus uniformes. Les simulations effectuées à l'encan électronique à l'aide des données détenues sur les porcs produits au Québec permettent d'affirmer que l'indice moyen de classement est peu affecté par l'application de la nouvelle grille de classement.

Principales modifications

Dans cette perspective, un consensus est intervenu relativement aux modifications

CLASSES DE RENDEMENT	CATÉGORIES DE POIDS								
	1 40-64,99	2 65-69,99	3 70-74,99	4 75-79,99	5 80-84,99	6 85-89,99	7 90-94,99	8 95-99,99	9 100 +
1 > 53,59	80	100	110	114	114	112	107	101	81
2 52,0-53,59	80	96	107	112	112	110	104	97	81
3 50,4-51,99	80	92	104	109	109	108	100	93	81
4 48,8-50,39	80	88	102	107	107	105	96	89	81
5 47,2-48,79	80	85	100	104	104	101	92	82	81
6 45,6-47,19	80	83	96	100	100	97	88	82	81
7 < 45,6	80	82	90	96	96	94	82	82	81

suivantes à l'ancienne grille de classement : 1) le nombre de classes de rendement en viande maigre passe de 17 à 7 ; 2) le nombre de classes de poids diminue de 10 à 9 classes ; 3) la zone optimale de poids est élargie de 5 kg et se situe maintenant entre 75 et 84,99 kg ; 4) les carcasses expédiées dans la zone désirable de classe de poids allant de 70 à 89,99 kg sont valorisées tandis que 5) les carcasses expédiées dans les zones de classe de poids faibles (moins de 70 kg) et très lourdes (plus de 90 kg) connaîtront une dépréciation.

À la Fédération des producteurs de porcs, on considère que cette nouvelle grille de classement est susceptible de con-

naître d'autres modifications d'ici deux ou trois ans avec l'introduction d'une nouvelle technologie (à l'aide d'ultrasons) pour mesurer le potentiel des carcasses.

En 1968, le système national prévoyant le classement des carcasses d'après l'épaisseur du gras dorsal déterminée à l'aide d'une règle était mis en place au Canada. Depuis avril 1986, suite à l'introduction du sondage électronique, les carcasses de porc examinées par l'inspecteur du gouvernement fédéral étaient classées en vertu d'une grille constituée de 17 classes de rendement en viande maigre et de 10 classes de poids. 

ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE PRÉSENT AU CARREFOUR DE L'INNOVATION ET DE L'EFFICACITÉ

LE SALON DE L'AGRICULTEUR 1991

Saint-Hyacinthe, les 9 et 10 janvier
Auberge des Seigneurs, Saint-Hyacinthe

CONFÉRENCES

VERS UNE AGRICULTURE PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT?

LE NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉQUILIBRÉ EN MACHINERIE AGRICOLE

NOUVELLES TECHNOLOGIES EN PULVÉRISATION

FAIRE DU BON FOIN AVEC LES BONS INSTRUMENTS

COMMENT AUGMENTER LE BÉNÉFICE DE SON ENTREPRISE LAITIÈRE

LA FORMATION, POUR APPRENDRE À APPRENDRE

HALL D'EXPOSITION

135 EXPOSANTS — 750 REPRÉSENTANTS

Concours Cérès

- Président d'honneur:
Gaétan Lussier, agronome
président Les Boulangeries Weston inc.
- 9 finalistes
- 3 prix d'excellence

Tirez profits
de
vos ressources



Pour obtenir de plus
amples informations:
Tél. (514) 655-2636



suite à la page 23

« Plus que jamais, les coopératives doivent être unies »

— Philippe Pariseault

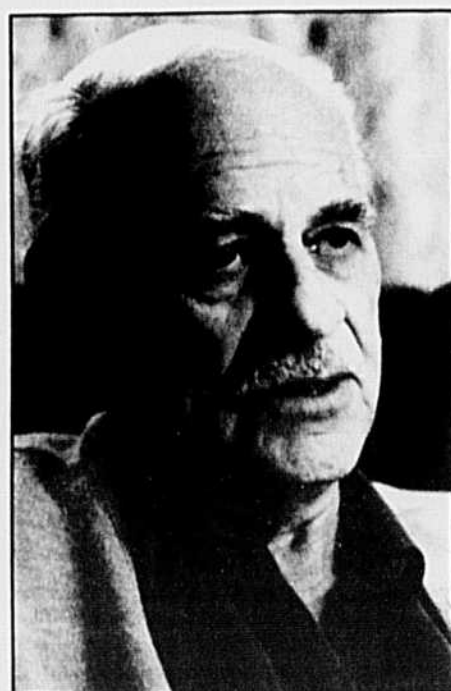
Une entrevue de Louise St-Pierre

Au moment d'écrire ces lignes, Agropur, coopérative agro-alimentaire fait encore chambre à part! Ses administrateurs refusent toujours l'invitation de joindre leur entreprise au Groupe Lactel. Une invitation lancée voilà quelques mois à des conditions qu'Agropur juge inacceptables. Bien convaincu que seul un regroupement de la coopération peut protéger la part du Québec sur le marché laitier canadien et pour éviter une guerre commerciale avec cette coopérative, le Groupe Lactel a suggéré à Agropur une médiation spéciale. On lui a proposé de confier cette responsabilité à trois des hommes qui ont marqué l'histoire de la coopération au Québec: MM. Raynald Giroux, Philippe Pariseault et Louis-Philippe Poulin. Agropur a refusé leur intervention! Pour le bénéfice de ses lecteurs, *La Terre de chez nous* a rencontré et recueilli les commentaires de Philippe Pariseault sur ce conflit que plusieurs ont déploré jusqu'ici. M. Pariseault a été directeur général d'Agropur entre 1956 et 1976. Il dirigera parallèlement la division laitière de la Coopérative Fédérée de Québec. Et il sera de ceux qui ont jadis travaillé à la formation des coopératives régionales.

GRANBY — « Si vous étiez sociétaire d'Agropur, M. Philippe Pariseault, que feriez-vous au cours de la prochaine assemblée générale de cette coopérative fixée au 31 janvier? »

« Je poserais quelques questions pour essayer de comprendre ce qui se passe actuellement. Qu'est-ce que les administrateurs de ma coopérative ont derrière la tête? Où s'en vont-ils? Quelle sorte de regroupement veulent-ils? Est-ce qu'ils entendent respecter le principe coopératif? Vous savez, on s'est déjà retrouvé devant pire que ça. Je me demande pourquoi, aujourd'hui, on ne peut s'entendre, du moins s'asseoir ensemble pour essayer de trouver des solutions. Plus que jamais, les coopératives doivent être unies », de croire cet homme, bien certain que le pouvoir de décision demeure entre les mains des sociétaires. « L'assemblée générale peut décider ce qu'elle veut... le vrai pouvoir lui appartient! »

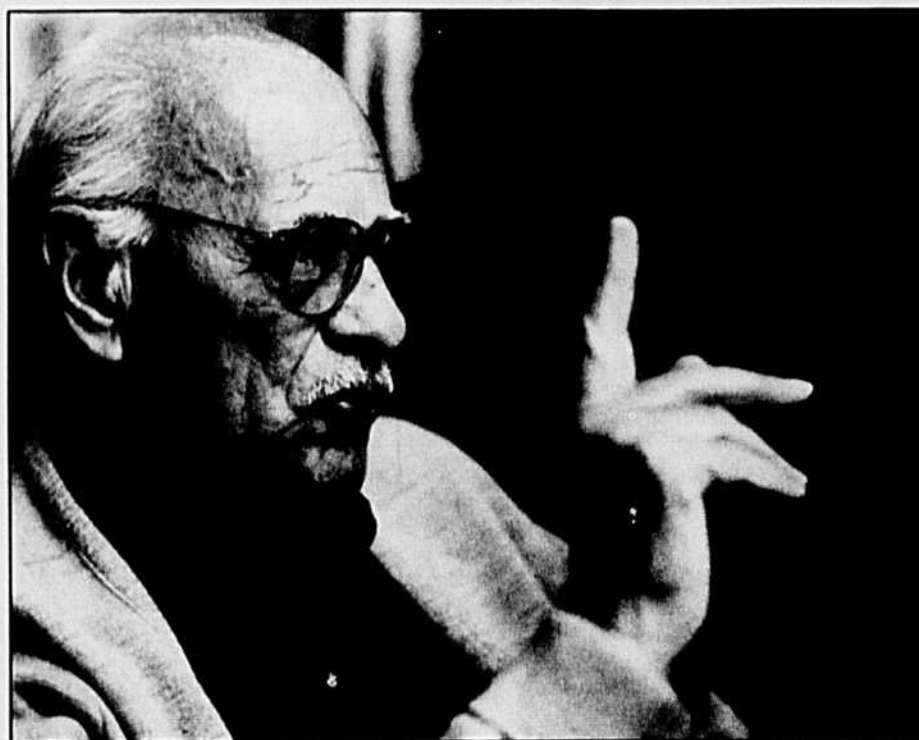
M. Pariseault dit avoir accepté de jouer un rôle de médiateur convaincu de la nécessité du regroupement des coopératives laitières. Ses confrères et lui, ajoute-t-il, ne donnent cependant raison à personne dans le présent conflit. Ils ne connaissent pas vraiment le Groupe Lactel. Ils n'ont pas vu les documents sur sa structure, la valeur des biens apportés par chacun des propriétaires, leurs états financiers. Et tous les trois n'ont pas en main la paperasse pouvant leur permettre d'évaluer la situation financière d'Agropur, que d'aucuns croient de moins en moins confortable.



M. Philippe Pariseault

Dans l'actuel contexte économique, Philippe Pariseault s'étonne cependant que les administrateurs d'Agropur aient refusé la médiation spéciale récemment suggérée par les membres du Groupe

Lactel. « Voir si Giroux et moi pouvons travailler contre les intérêts d'Agropur! J'avais espéré trouver avec eux une formule permettant aux coopératives de



M. Philippe Pariseault

travailler ensemble. On ne peut souhaiter un affrontement entre ces entreprises; car les deux risquent de se retrouver dans une situation financière embarrassante. Les grandes chaînes d'alimentation tirent toujours profit de ces conflits », de rappeler cet homme d'expérience, fier de dire qu'il aura sous peu 76 ans.

M. Pariseault déplore les guerres de prix que se sont livrées les coopératives au cours des dernières années. Il dit avoir espéré que la bataille survenue sur le marché du lait de consommation de Montréal, entre Agropur et Purdel, après que cette dernière ait fait l'acquisition de la Ferme St-Laurent leur serve de leçon. « Peu après cet achat, se rappelle-t-il, j'ai laissé entendre à quelques-uns qu'il était

souhaitable qu'ils s'assoient ensemble pour éviter de se faire une guerre de prix... on a malheureusement vu cette guerre. Pourquoi? Combien a-t-elle coûté aux producteurs de lait, sociétaires de ces deux coopératives? Et tout nous laisse croire que le même genre de conflit se prépare... »

Il déplore grandement l'achat par Agropur d'une laiterie privée dans la région du Bas-St-Laurent, la région de la coopérative Purdel. Un achat qu'il juge être un viol économique. L'entreprise se trouve trop loin de son siège social. On a dû y investir de grosses sommes d'argent alors qu'une autre dans la même ville était en meilleure condition.

A première vue, l'ancien directeur général ne croit cependant pas qu'Agropur ait tort de refuser que la Fédérée soit partenaire dans ce regroupement. Il voit difficilement comment une coopérative de coopératives peut faire partie d'une

entreprise qui appartient à des producteurs. Mais tout dépend, selon lui, du type de regroupements qui a été mis sur pied. S'il avait eu la possibilité de rencontrer des administrateurs des deux groupes, de discuter avec eux, M. Pariseault dit qu'il pourrait certainement mieux comprendre pourquoi Agropur s'oppose tant à la présence de la Fédérée. Il dit ne même pas savoir si, au départ, il était prévu que la Fédérée serait du projet de regroupement des coopératives annoncé en février dernier. (La lecture des documents remis aux journalistes lors de l'annonce officielle de ce projet laisse croire que non.)

Philippe Pariseault n'aime pas entendre cette rumeur voulant que certains

Les événements

6 février 1990 — Les coopératives de la Côte-Sud, Agropur, Purdel, Agrinove, Nutrinor et Agrodor annoncent publiquement leur décision d'amorcer un regroupement de leurs actifs dans l'industrie de transformation du lait sous le contrôle d'un pouvoir exécutif unique. On parle alors de « l'émergence d'un géant coopératif ».

3 avril 1990 — Devant la *Commission parlementaire sur l'agriculture* qui étudie le projet de loi 15, le président du Conseil de la coopération laitière, Yvon Dinel, annonce qu'Agropur a été exclue du conseil par les six autres membres parce qu'elle ne voulait pas respecter pour ce regroupement les principes fondamentaux de la coopération (un homme, un vote).

26 juin 1990 — On envoyait une lettre aux sociétaires et employés des coopératives de la Côte-Sud, Agrinove, Agrodor, Nutrinor, Purdel et Fédérée pour leur annoncer la formation, avant le 1er novembre, d'une « société où chaque coopérative sera représentée équitablement dans la prise de décision », si le projet est accepté par les sociétaires.

16 octobre 1990 — En assemblée générale spéciale, les sociétaires des cinq coopératives acceptent à l'unanimité le regroupement de leurs actifs au niveau du lait de transformation, donc la formation d'une société en commandite qui s'appellera Groupe Lactel.

1er novembre 1990 — Les présidents de la Fédérée et des cinq autres coopératives signent officiellement toute la paperasse nécessaire et le Groupe Lactel entre officiellement en opération.

3 décembre 1990 — En entrevue avec *La Terre de chez nous*, les président et directeur général du Groupe Lactel, Yvon Dinel et Bertrand Tremblay, déplorent le fait qu'Agropur — qui ne veut toujours pas se joindre à leur entreprise — ait également refusé la médiation spéciale que Raynald Giroux, Philippe Pariseault et Louis-Philippe Poulin étaient disposés à remplir.

7 décembre 1990 — « Agropur ne fera aucun commentaire! » laisse entendre le responsable des relations publiques de cette coopérative à la journaliste de *La Terre de chez nous* qui avait logé un appel au siège social de Granby pour permettre aux administrateurs d'Agropur d'exprimer leur point de vue dans ce dossier.

songent à privatiser Agropur. « Je vis à Granby et j'entends bien des choses! » Il croit cependant que les producteurs sociétaires n'accepteront jamais ce changement de vocation de leur entreprise. « Mais tout change, croit-il bon d'ajouter. Les ambitions, les assemblées ne se ressemblent plus, les intérêts personnels l'emportent souvent sur les intérêts généraux. Agropur est une coopérative bien organisée qui a connu de gros changements au cours des dernières années. On voit un manque de continuité au niveau de sa gestion. Quand on pense à une privatisation, a-t-il soutenu, c'est qu'on veut manger l'entreprise. »

Fini l'abattage des veaux à la naissance

Jusqu'à tout récemment, il n'existait pas de règles concernant l'abattage des veaux naissants. Depuis mai 1990, les États-Unis et le Canada imposent désormais des restrictions. Ainsi, nos voisins du Sud, ont établi que le veau devait peser 150 lb avant d'être abattu et le Canada a décrété que cela devait se faire deux semaines après la naissance, pas avant. Le Québec n'avait pas encore mis en application cette norme mais, dès la mi-janvier 1991, tous devront se

soumettre à celle-ci, nous assure-t-on à Agriculture Canada.

Actuellement, on constate des prix à la baisse pour le veau naissant qui sont passés de 0,85 \$ la lb à environ 0,50 \$. Cela serait possiblement dû au fait que les Américains n'achètent plus nos veaux vivants depuis la mise en vigueur des nouvelles restrictions imposées. La vente des veaux de plus de deux semaines, devrait favoriser des prix à la hausse. De plus, la demande de petits veaux laitiers pour l'élevage de veau de

lait lourd de lait ou de grain est croissante; elle dépasse actuellement l'offre.

« Des critères ont été établis pour s'assurer que les veaux prêts à l'abattage ont bien deux semaines, explique Jean-Pierre Robert, vétérinaire et surveillant régional à Agriculture Canada. Nous ferons un examen avant l'abattage pour vérifier que le nombril est apparent. De plus un examen de la dentition et le développement de la corne des sabots sont autant d'indices de l'âge du veau. Après l'abattage, nous vérifierons, le contenu en eau de la viande, sa texture, etc. En fait ce sont un ensemble de facteurs qui nous permettront de savoir que le producteur n'a pas essayé de tricher. »

C.d.G.



SOLANGE NOUS PARLE

1990, des sommets, des petites et grandes victoires

Pour le mouvement des femmes, 1990 a été comme un deuxième souffle avec le sommet du 50^e anniversaire du droit de vote des femmes. Cette ascension des 50 heures du féminisme a transfiguré l'image des femmes au Québec. Pendant deux mois, des rencontres régionales nous avaient acheminés à ce grand happening historique. Il y eut aussi la grande cérémonie à dimension réparatrice à la mi-avril où 1000 femmes de partout au Québec avaient répondu à l'invitation de l'Assemblée des évêques du Québec.

Ces « pleins feux » sur le féminisme ont permis aux femmes de sympathiser sur les grandes absentes de la Polytechnique, de célébrer les petites et grandes victoires féministes de ce demi-siècle. Ce second souffle a permis de se serrer les coudes pour atteindre le plus rapidement possible le grand objectif de l'autonomie dans un cadre d'égalité. Les femmes ne se font pas d'illusion, la course à petits pas se perpétue dans les changements de mentalité, de comportements et des lois.

Dans le bilan, il y a aussi des grands et des petits « plus ». Grâce à leur stratégie de communication, les collaboratrices et agricultrices de la Fédération des agricultrices du Québec affichent des modèles de femmes en agriculture beaucoup plus précis. Plus de femmes partenaires et propriétaires changent les structures et le visage de la ferme familiale.

Les femmes en agriculture ont participé très activement à la consultation qui achemine la classe agricole aux États généraux du monde agricole. Les enjeux sont grands pour le présent et l'avenir des agriculteurs et agricultrices, de leurs voisins et voisines ruraux et même pour les urbains afin d'assurer un équilibre des milieux.

L'ADFC (l'Association des femmes collaboratrices) par un congrès spécial et son assemblée générale a réaffirmé sa mission, ses buts et objectifs. Un rajustement de leur structure et du mode de fonctionnement mûrit le mouvement et permet un autre envol en ciblant davantage la clientèle.

Les Fermières ont fêté avec grand éclat leur 75^e anniversaire en 1990. Ayant des racines très profondes en milieu rural, c'est beaucoup notre histoire qu'elles ont mis en lumière en cette année de célébration.

La loi récente sur le patrimoine familial a permis de conjurer plusieurs inéga-

lités lors de séparations, divorces ou décès. L'accès à l'assurance-chômage malgré l'excès de prudence des intervenants se raffine pour les collaboratrices employées dans l'entreprise familiale et leur donne droit aux autres bénéfices sociaux du système comme les congés de maternité. Les grandes lignes du projet de loi sur les normes du travail viennent préciser des avantages sociaux aux collaboratrices salariées.

La plus grande victoire du féminisme, cette année, est gagnée après une bataille de huit ans de madame Louise Lacroix, de Trois-Rivières, qui a vu sa cause agréée par la Cour suprême. « Maintenant, une faillite ne dispense plus de verser des prestations compensatoires à une ex-épouse » affirment les juges du plus haut tribunal du pays. Il s'agit de la pre-

mière cause portant sur l'action d'une prestation compensatoire à se rendre en Cour suprême. Même si le jugement affirme avoir dû se limiter aux questions précises soulevées par le procès, la faillite ne sera plus un prétexte pour désavantager économiquement les collaboratrices et souvent fausser les règles du jeu économique. La disparition du gagne-pain s'ajoutait aux désastres vécus par les couples et les ex-conjoints.

Au moment de la parution de cet article, les intentions du ministre Yvon Picoté exprimées sur vidéo au congrès général de l'UPA, seront sûrement traduites dans le contexte de la loi en fin de session. Une somme de 6,4 millions de dollars sera consacrée aux agricultrices de 40 ans et plus pour leur faciliter l'accès à la propriété. Ce programme prévoit un

versement d'une subvention de 4000 \$ à l'agricultrice qui actuellement ne détient aucun titre de propriété dans l'entreprise où elle travaille depuis plusieurs années. L'ensemble des modalités et exigences de ce programme a reçu l'assentiment de la Fédération des agricultrices du Québec. Une grande satisfaction aussi pour l'ADFC qui revendique cette reconnaissance depuis des années.

Les modifications majeures au programme d'ordre à l'établissement en agriculture en matière de formation créeront des difficultés supplémentaires aux femmes aspirantes quand leur projet de carrière et leur curriculum vitae académique ne s'arriment pas avec les acquis exigés. Le principe est là. Bon courage mesdames ! Meilleurs vœux !

Solange Fernet Gervais

Le producteur agricole et la taxe de vente du Québec

Le 1^{er} janvier 1991, d'importantes modifications à la taxe de vente du Québec entreront en vigueur. De façon à simplifier la tâche administrative des mandataires, l'assiette de la taxe de vente du Québec sera généralement harmonisée avec celle de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS), à l'égard des biens mobiliers. De plus, le taux de la taxe de vente sera réduit de 9 % à 8 %.

Voici les principales modalités d'application de cette taxe dans le secteur de l'agriculture. L'agriculture comprend la culture du sol, la culture hydroponique et l'élevage ou l'entretien des animaux pour en obtenir les produits.

Pour mieux vivre de ses terres...

...être informé des exemptions

Les producteurs agricoles qui effectueront des achats de biens mobiliers à des fins exclusives de revente, de location ou de relocation pourront, comme c'est le cas actuellement, acheter ces biens mobiliers en franchise de la taxe de vente.

Comme c'est le cas actuellement, la taxe de vente du Québec ne s'appliquera pas en 1991 à l'achat de bestiaux, de fils métalliques ou de treillis pour clôtures, de harnais, d'instruments aratoires, d'outils, d'outillages d'étable ou de ferme, de tracteurs, de véhicules à traction animale ou de leurs pièces de rechange, lorsque l'agriculteur ou l'agricultrice les acquiert pour les besoins d'une ferme dont il est le propriétaire ou le locataire. Elle ne s'appliquera pas non plus à l'achat de chevaux s'ils sont acquis pour être utilisés dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise.

Les producteurs pourront aussi acheter encore en franchise de la taxe de vente du Québec les denrées pour la consommation animale et les médicaments livrés sur l'ordonnance d'un vétérinaire. Il en sera de même des bulbes, des fertilisants, des fongicides, des herbicides, des insecticides et des graines de semence, utilisés dans leur entreprise de culture du sol ou d'élevage utilitaire d'animaux, ainsi que des tuyaux de drainage à des fins agricoles. Ne sera pas taxée non plus la vente de grains, de moutures, de foin, de produits d'ensilage et d'autres produits de fourrage.

Quant à la vente d'arbres, d'arbustes ou d'autres plantes, elle sera exempte de taxe si

le producteur agricole achète ces biens pour les cultiver à des fins de revente ou pour obtenir des produits servant à l'alimentation humaine.

L'agriculteur qui exerce des activités reliées à la production de biens mobiliers destinés à la vente pourra, à l'égard du matériel de production utilisé principalement à ces activités, bénéficier de l'exemption relative au matériel de production.



L'agriculteur ou le producteur agricole ne sera pas assujéti à la taxe de vente lors de l'achat de biens mobiliers devant être composés d'un bien mobilier destiné à la vente, de matières de conditionnement qui, sauf l'électricité, le gaz ou le combustible, se consomment ou se dégradent rapidement et sont utilisés afin de pourvoir de qualités spécifiques du matériel de production ou un bien mobilier destiné à la vente, ainsi que de biens mobiliers devant être composés de telles matières de conditionnement.

L'exemption de taxe sur les gaz, l'électricité et le combustible utilisés comme agents directs de production de biens mobiliers destinés à la vente ou pour actionner du matériel de production utilisé à la production de biens destinés à la vente, est également maintenue.

Puisque l'utilisation de l'électricité ne peut être déterminée lors de l'achat de l'électricité, le producteur agricole devra encore acquitter la taxe de vente à ce moment et demander par la suite le remboursement de la taxe à l'égard de l'électricité utilisée à la production. Le ministère du Revenu du Québec acquittera 80 % de sa demande, moins un montant raisonnable imputable à la consommation résidentielle s'il n'y a qu'un seul compteur. Cette exemption ne s'applique toujours pas à l'énergie utilisée pour la climatisation, l'éclairage, le chauffage et la ventilation des lieux de production.



...être informé des produits taxés

Le producteur agricole devra, à compter du 1^{er} janvier 1991, payer la taxe à l'achat de ses produits de nettoyage. D'autres biens, qui ne constituent pas de l'outillage de ferme ou des biens conçus pour l'agriculture, demeureront assujettis à la taxe de vente. Nommons ici, à titre d'exemples, les accessoires et fournitures de bureau, les chargeurs de batterie, les clôtures à neige, les éviers, les matériaux de construction, le matériel de soudure, les charrues à neige, les fosses septiques, les huiles lubrifiantes, graisses et antigels, les outils électriques, les pompes à eau, les piquets de clôture et les souffleuses à neige.

...être informé des biens à taxer

La vente de la majorité des produits alimentaires de base demeurera exempte de taxe, y compris les viandes et volailles, les oeufs, le lait, les fruits et les légumes.

Le producteur devra continuer de taxer la vente de sapins aux consommateurs et il devra, dès janvier 1991, faire de même pour la vente de bois de chauffage. Au sujet des produits de l'érable, rappelons que doivent toujours être taxées les ventes de cornets et de figurines, mais non pas celles du beurre, de la tire et du sucre, qui constituent des denrées alimentaires de base.

...être informé des exigences administratives

Le producteur agricole ou l'agriculteur qui vend des biens taxables doit être titulaire d'un certificat d'enregistrement aux fins de percevoir la taxe prévue par la Loi concernant l'impôt sur la vente en détail et d'en faire remise au Ministre. S'il ne détient pas un tel certificat, il doit en faire la demande auprès de la Direction générale des services au public et à l'entreprise du ministère du Revenu du Québec.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le ministère du Revenu du Québec.

À Québec : (418) 659-4692
À Montréal : (514) 873-4692
Ailleurs au Québec (sans frais) :
1 800 567-4692

Pêle-mêle

Clode de Guise

Le bicarbonate de soude, un fongicide efficace

Selon toute vraisemblance, le bicarbonate de soude, qui a de nombreuses utilisations domestiques, serait en plus un fongicide efficace. Des études scientifiques européennes font état de résultats intéressants dans le traitement de divers champignons (botrytis, mildiou, etc.). Depuis plus de 50 ans, le bicarbonate de soude est un fongicide d'utilisation courante au Japon. Au Royaume-Uni, il est accepté au cahier des charges de la certification biologique. Il serait sans doute intéressant de faire des expériences en ce sens au Québec puisque le bicarbonate de soude est disponible en grande quantité, à prix modique et qu'il est non toxique.

Pour en savoir plus sur les recherches publiées en Europe, vous pouvez écrire au service Agro-Bio, PAE, C.P. 191, Collège Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 1C0, en prenant soin d'insérer une enveloppe de retour pré-adressée et pré-affranchie.

Québec

Revenu
Québec

Le grand cirque continue

André Belzile

BRUXELLES — Maintenant que la réunion ministérielle de la ronde de l'Uruguay est terminée, on sait que l'agriculture a tout bloqué. De l'extérieur, on pourrait croire que rien ne s'est passé durant cette semaine. Pourtant, chaque jour apportait, aux journalistes présents, son cortège d'activités et de rumeurs. Voici la deuxième tranche de ce journal du GATT.

Jeudi le 6 décembre 1990

Comme rien n'a bougé depuis lundi dans le dossier agricole, on a décidé d'utiliser les grands moyens. Chacune des délégations participant au «green room» agricole s'est vu remettre un questionnaire en 9 points. Il semble que le questionnaire soit très détaillé et demande des réponses précises sur les grands paramètres de la négociation agricole. La réponse devait parvenir au secrétariat de la réunion pour 15h00.

Vers 16h00, le ministre Hellstrom a présenté un document qu'il voudrait voir utiliser comme base de négociations. Il a été présenté au «green room» agricole vers 18h00. Les délégations se sont alors séparées pour l'étudier. Une nouvelle rencontre du «green room» est prévue vers 20h00. Il semble que pour l'instant le document Hellstrom pourra faire avancer les négociations sur l'agriculture. L'optimisme est de rigueur.

Cette échéance de 20h00 jeudi soir est la sixième de la semaine. Les Américains et le groupe de Cairns avaient déjà, lundi dernier, donné 48 heures (donc jusqu'à mercredi soir) aux Européens pour bouger sur l'agriculture. La réponse européenne était toujours la même: il ne faut pas isoler la question agricole et il faut discuter aussi des questions des textiles, des services, de la propriété intellectuelle, des règles du GATT.

Puis on a entendu parler de l'ultimatum de M. Gros-Espiell pour jeudi midi. Mais il semble bien que l'échéance de 20h00 ce soir sera la bonne. Tous les titres de journaux du monde entier devraient avoir un ton positif ce soir.

Vendredi le 7 décembre 1990

Ce matin c'est véritablement la catastrophe. Vers 11h00, le secrétariat du GATT confirme que les négociations sont terminées pour l'instant. Elles reprendront à Genève en temps opportun. C'est-à-dire que M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT devrait tenir des consultations avec toutes les parties intéressées. Et il demandera la convocation d'une nouvelle réunion ministérielle quand il jugera que les pays concernés sont assez proches pour s'entendre. On parle de janvier ou février.

Mais que s'est-il passé hier soir? À travers les conférences de presse de la CEE, des États-Unis, du Canada et du Groupe de Cairns, on parvient à esquisser un portrait de la soirée fatidique.

Même si elle s'en défend, il semble que la CEE a rejeté le document Hellstrom. Le Japon et la Corée du Sud auraient aussi eu des commentaires assez acides à son endroit. Pour les Américains, les Canadiens et les autres pays de Groupe de Cairns, le projet Hellstrom était acceptable comme base de négociations.

Selon les commissaires Andriessen et MacSharry, la CEE avait mis sur la table une offre substantielle de réduction du

soutien agricole dès mardi matin. «Mais il n'y a pas eu de véritables amorces de négociation en agriculture cette semaine. Nous ne seront certainement pas les seuls à bouger.»

Mais les représentants de la CEE admettent que la réduction de 30% sur 5 ans du soutien interne est inacceptable pour eux. Ils offraient 30% de réduction sur 10 ans à partir du niveau de 1986. Selon M. Andriessen, le projet Hellstrom «était beaucoup plus proche des positions des autres pays que des nôtres».

On a su que la réunion du Conseil et de la Commission de jeudi soir, avant la réunion fatidique du «green room» agricole, les positions différaient entre les membres de la CEE. L'Angleterre et la Hollande étaient d'accord pour utiliser le projet Hellstrom comme base de négociation. L'Allemagne et l'Italie avaient de sérieuses réserves à son sujet mais étaient disposés à continuer de négocier. Mais la France, l'Irlande et le Luxembourg s'opposaient carrément à la proposition Hellstrom. M. Andriessen n'a ni confirmé ni nié cet état de fait mais il a rappelé que la décision finale de l'Europe avait été prise par consensus.

Les Américains, par la voix de Mme Carla Hills et de M. Clayton Yeutter, chantaient une toute autre chanson. Mme Hills réclamait encore, vers 13h00 vendredi après-midi, une offre concrète des Européens sur l'agriculture. Pour M. Yeutter, les attentes américaines face à la CEE n'étaient pas irréalistes; en fait elles étaient partagées par plusieurs pays et il ajoutait: «soit la CEE est la seule à marcher du bon pas en matière de politiques agricoles, soit c'est le reste du monde». Pour M. Yeutter, les Européens ont posé trop de conditions avant d'approuver le projet Hellstrom. «Ces conditions étaient inacceptables.»

Pour Mme Hills, le projet Hellstrom devrait servir de base pour la poursuite des négociations. Et elle avertit la CEE: «Il doit y avoir une réduction des subventions à l'exportation sinon il n'y aura pas d'entente en agriculture. Et sans entente en agriculture il n'y aura pas d'entente du tout pour un nouvel accord du GATT.» Il fallait voir la batterie de 23 caméras de télévision et d'au moins 400 journalistes qui ont fait de cette conférence de presse la plus courue de la réunion ministérielle. Mais le travail des caméramen a été sérieusement limité. En effet, les gardes du corps de Mme Hills empêchaient quiconque de monter sur l'estrade où elle était assise. Et le relationniste de la délégation américaine bloquait le passage à ceux qui voulaient filmer directement face à Mme Hills; on ne bloque pas la vue de Mme Hills, semble-t-il.

Pour les représentants canadiens, MM. John Crosbie et Dan Mazankowski, la position européenne rendait impossible une entente cette semaine et M. Crosbie pointe en particulier la France et l'Allemagne qui ont des positions très peu flexibles sur les dossiers agricoles. Mais il ajoute: «d'autres pays devront cependant diminuer leurs demandes face à la CEE».

M. Mazankowski aussi répète qu'il n'a pas vu durant toute la semaine une offre précise de la CEE. Quant à John Crosbie, il est optimiste sur le succès de la ronde de l'Uruguay: «Quand on en arri-

vera à une entente en agriculture, les autres dossiers se régleront rapidement.»

Et la dernière conférence de presse de la réunion a été celle du Groupe de

Et ni le ministre australien, ni le ministre néo-zélandais n'ont vu de proposition européenne précise durant la semaine. Ce dernier ajoute: «S'ils ont une



Cairns avec en tête le ministre australien responsable des négociations commerciales, M. Neal Blewett. Pour eux aussi, le vilain, c'est la CEE. Le communiqué de presse du Groupe de Cairns déclare que les pays de la CEE «qui sont parmi les plus riches du monde, devront maintenant réfléchir sur leur participation et sur leurs responsabilités face au système mondial de commerce».

offre substantielle, on voudrait bien la voir le plus vite possible.»

Quant à M. Blewett, il décrivait ainsi la dernière réunion du «green room» agricole. «Premièrement, les Européens ont critiqué vigoureusement le projet Hellstrom. Puis ils ont posé des conditions et c'est là que la réunion s'est terminée. Ils n'ont jamais endossé la proposition Hellstrom.»

Les agriculteurs américains déconcertés

Robert G. Lewis

WASHINGTON — Les agriculteurs américains sont nombreux à s'inquiéter de leur propre avenir et de celui de l'économie du pays. Beaucoup craignent également pour la paix intérieure et s'interrogent sur la place qu'occupent maintenant les États-Unis à l'échelle mondiale.

Confrontés à toute une kyrielle de changements imminents au plan économique et politique, les producteurs agricoles américains se sentent généralement menacés et demeurent indécis quant aux actions à prendre. Quel étrange silence pour un groupe qui se manifeste habituellement de façon active et bruyante sur la scène politique nationale!

La nouvelle politique agricole, entrée en vigueur le 28 novembre dernier, est, parmi d'autres, à l'origine de ces changements draconiens. Elle prévoit une réduction radicale du soutien gouvernemental aux revenus des agriculteurs, surtout dans les productions de base et la production laitière.

Les paiements et les dépenses relatives au soutien des prix qui représentaient une partie importante du revenu net des agriculteurs au cours des dernières années seront probablement réduits de beaucoup. Même l'**American Farm Bureau Federation** qui appuie généralement cette tendance n'entrevoit pas avec sérénité l'impact de ces réductions imminentes. Les deux autres plus importantes organisations agricoles, le **Farmers' Unions** et la **National Farmers' Organization**, se sont opposées d'emblée à la nouvelle loi.

Mais toutes ces inquiétudes ne se sont pas traduites des solutions de rechange concrètes qui auraient pu être prises au sérieux par certains membres du Congrès qui leur sont favorables et même par les membres et les dirigeants de ces organisations.

Négociations multilatérales

Les négociations multilatérales laissent également entrevoir de nombreux changements pour les agriculteurs américains. Le gouvernement a proposé de démanteler les programmes agricoles qui font partie intégrante de la scène économique agricole depuis plus d'un demi-siècle, ne laissant que la perspective douteuse des «subventions qui ne créent pas de distorsions» provenant d'un Trésor criblé de dettes qui protégerait les agriculteurs des instabilités du «marché global libre» des denrées agricoles.

Malgré tout cela, on n'a assisté qu'à très peu de débats publics sur le sujet, et à encore moins de protestations significatives contre la politique commerciale du gouvernement.

La troisième source de changements provient des mesures visant à restreindre l'exploitation des terres agricoles, dans le but de protéger l'environnement. Ces mesures contribuent souvent à augmenter les coûts de production, ou à réduire les revenus des agriculteurs, ou les deux, sans offrir de compensations. Elles sont généralement promulguées par des instances non agricoles et démontrent bien le peu d'influence des agriculteurs.

La quatrième source d'inquiétudes quant à l'avenir du pays porte sur l'intégrité du système bancaire et financier, l'état de crise chronique du gouvernement en ce qui a trait à la fiscalité, la dette sans cesse croissante et le poids des intérêts, le déficit commercial et la compétitivité décroissante du pays.

Le mutisme et la passivité des agriculteurs américains s'expliquent probablement par la désintégration de leur propre confiance à l'endroit des politiques agricoles sur lesquelles ils s'appuyaient depuis plus de cinquante ans.

Les dépenses de l'État pour les programmes agricoles depuis 1980 dépassent les 120 milliards de dollars et excèdent les dépenses totales accordées dans ce secteur par toutes les administrations précédentes. On a critiqué la mauvaise gestion de ces programmes agricoles et leur incapacité à s'adapter en temps opportun aux circonstances changeantes.

Le découragement s'est emparé d'un grand nombre de producteurs qui étaient auparavant très actifs au sein d'organisations agricoles et en politique. On reproche aux programmes agricoles d'être «destinés à tous sauf aux agriculteurs». Chaque année, les modifications apportées desservent des intérêts divers, mais jamais elles n'améliorent la condition des agriculteurs. Certains affirment que les négociations multilatérales ne visent qu'à se débarrasser des programmes agricoles et craignent le retour à la dépression des années 1930.

Toutefois, le murmure de mécontentement qui circule dans les campagnes n'a pas grondé assez fort pour se faire entendre. Mais l'instabilité des prix et l'insécurité concernant les surplus pourraient bien faire monter le ton très bientôt quand l'état de crise deviendra plus évident.

À la ferme Noël Maheu et fils Inc. Le plaisir de ne plus piquer...

Jean-Charles Gagné

Pour qui s'y connaît peu, l'élevage assaini du porc ne peut se concevoir sans césarienne ou sans hystérectomie. On est donc surpris d'entendre Mario et Gaétan Maheu, des producteurs de porcs du rang St-Étienne, à Sainte-Marie de Beauce, parler de mise bas naturelle alors qu'ils exploitent une maternité et trois porcheries d'engraissement en vertu des principes de l'élevage assaini. La qualité de la viande de porc qu'ils mettent sur le marché dépasse de beaucoup, selon les frères Maheu, celle du porc commercial. Sans résidus de médicaments, cette viande qu'ils osent quelquefois qualifier de « biologique » mériterait en tout cas de recevoir une prime spéciale. Mario et Gaétan Maheu soutiennent par ailleurs que cette différence pourrait facilement autoriser la construction d'un établissement spécialisé dans l'abattage de porcs assainis.

Diversifiée depuis ses origines

Comptant onze sujets laitiers, quatre porcs et deux chevaux lors de sa mise en opération en 1944, la ferme de M. Noël Maheu, le père, faisait partie des exploitations agricoles diversifiées du temps. « Il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier » se plaît-il d'ailleurs à rappeler. Ses fils ont gardé la même orientation : en 1990, la ferme mérite toujours ce qualificatif, mais les volumes ont considérablement changé alors que le chiffre d'affaires dépasse allègrement le million de dollars par année.

diversité de production qui a permis sans trop de heurts le virage vers l'élevage assaini en 1989. Il faut avoir les reins solides pour construire une maternité d'une capacité de 325 truies nécessitant à elle seule des investissements de 600 000 \$. Cette maternité est constituée de 10 chambres renfermant quatorze truies fonctionnant en vertu du principe « tout plein-tout vide ».

« C'est le coup de partir. Après, c'est pas pire que piquer » confie Mario au sujet des difficultés rattachées à l'élevage assaini. Son expérience comme travail-



Devant leur maternité assainie, les frères Maheu accompagnés, à l'avant-plan, du « professeur », M. Gaston Asselin, représentant d'Unicoop. Dans l'ordre habituel, on reconnaît Mario, Étienne, Gaétan et Marcel.

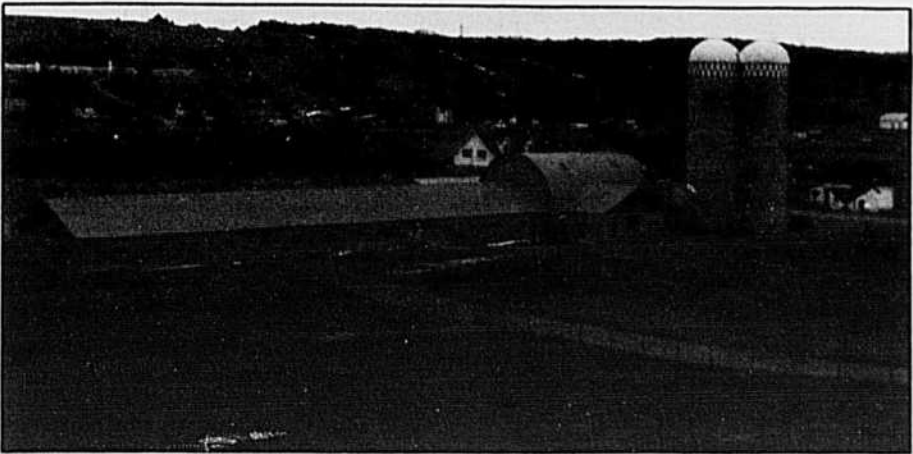
Devenue la ferme Noël Maheu et fils Inc., en 1980 suite à la formation d'une compagnie regroupant le père et quatre de ses fils (Étienne, Marcel, Gaétan et Mario), cette entreprise agricole possède maintenant un élevage de 8000 poules pondeuses, deux cents têtes de bétail dont 94 vaches laitières de race Holstein, trois porcheries d'engraissement et une maternité sans oublier l'étable de 7000 entaillies toujours exploitée avec des chaudières. Quelque 128 hectares de terres agricoles sont consacrées à la culture (dont 34 en pâturage, 77 en fourrage et 17 en céréales) auxquels s'ajoutent près de 70 hectares en boisé. La totalité des fumiers et lisiers obtenus des divers élevages sont épandus sur les champs ce qui contribue à réduire à une dizaine de tonnes par année les achats d'engrais chimiques.

Un risque calculé

De l'avis d'Étienne, coresponsable du secteur laitier avec Marcel, c'est cette

leur agricole dans une maternité conventionnelle, où il prodiguait des injections en quantité industrielle, a été déterminante. De même que les difficultés d'approvisionnement responsables d'une forte majoration des prix des porcs pour engraissement à laquelle ils devaient se soumettre. Bref, tant qu'à se rendre plus autonome en possédant leur propre maternité, pourquoi ne pas adopter une formule d'avenir.

Mario et Gaétan se sont, somme toute, familiarisés assez rapidement avec les contraintes inhérentes à l'élevage assaini : douche obligatoire, pas de visite d'abattoirs ou d'autres porcheries, respect de la distance requise concernant les voies de circulation et les autres établissements d'animaux, sens des vents dominants, etc. Ils font bien sûr écho, sourire en coin, à la hantise de la maladie qui les a habités au cours des premiers mois. L'apparition de la moindre diarrhée, résultant du régime alimentaire, les insécurisait grandement et les faisait douter



Sise à quelques centaines de pieds de la rivière Chaudière, dans le rang Saint-Étienne, à Sainte-Marie de Beauce, l'étable de la ferme Noël Maheu et fils Inc. abrite environ 200 têtes de bétail dont 94 vaches laitières de race Holstein.

d'avoir investi autant d'argent pour justement ne plus entendre parler de maladie. Pendant cette période, les recours au « professeur », M. Gaston Asselin, représentant d'Unicoop, furent donc fréquents.

Le jeu en vaut la chandelle

Pour les frères Maheu, les compensations obtenues permettent de supporter les contraintes. « Le taux de conversion est nettement meilleur. On sauve environ trois semaines d'engraissement ce qui équivaut à une économie sous forme alimentaire de près de huit dollars par porc » affirme Gaétan. La ferme Noël Maheu et fils Inc., qui vient d'ailleurs de remporter, en Beauce, le « concours 7/14 » (moyenne des porcelets pesant 14 kg à sept semaines) avec une moyenne de 43

jours, fait partie des dix meilleurs élevages porcins du mouvement coopératif agricole québécois.

La fierté se lit par ailleurs dans leurs yeux quand ils parlent de la qualité de la viande qu'ils mettent en marché et de l'alimentation sans médicaments qu'ils servent à leurs animaux. D'où leur désir de voir instituer une prime spéciale pour la viande de porc assaini. Sur une production d'environ 7000 porcs assainis par année, on comprend qu'une majoration du prix générerait des entrées de fonds non négligeables. Surtout que la ferme Noël Maheu dépend entièrement

suite à la page 23

L'élevage « assaini » ou la mode de l'anti-microbe

Depuis trente ans, les chercheurs ont tenté de résoudre les problèmes de maladies porcines par différentes approches de contrôle sanitaire. Le vieillissement des élevages au Québec a incité les producteurs agricoles à recourir à des médicaments prolongés des aliments et de l'eau, à la vaccination, à des injections individuelles, à la construction de quarantaines, etc.

L'élevage SPF (Specific pathogen free) constitue une alternative d'assainissement par repeuplement ou par remplacement graduel et a, jusqu'à maintenant, démontré son efficacité. M. Robert Bilodeau, médecin vétérinaire, énonçait les résultats suivants dans un dossier spécial sur la production porcine dans *La Terre* de novembre 1989 : diminution de 5-10 % de la consommation alimentaire, augmentation approximative de 10 % du gain moyen quotidien, réduction du temps d'engraissement atteignant un mois, réduction de 70 % des confiscations à l'abattage, réduction de 30 % des frais vétérinaires, etc.

La technique

Laissions M. Bilodeau nous expliquer comment ça se passe concrètement. « La production de porcs SPF débute par l'obtention de porcelets exempts de tout pathogène en les retirant par césarienne de l'utérus d'une truie conventionnelle dans des conditions sécuritaires d'un laboratoire spécialisé. Les porcelets nés artificiellement sont allaités artificiellement et élevés dans des isolateurs qui les préservent pendant 15 jours de toute contamination. Ils sont ensuite transférés dans des bâtiments à haute sécurité sanitaire où ils débutent leur consommation d'aliments solides. Cette phase se poursuit jusqu'à 8 semaines d'âge environ. C'est à ce moment qu'on les transfère pour engraissement dans des porcheries où ils seront gardés le plus possible à l'écart des sources d'infection. Cette première génération est nommée SPF primaire. Leurs descendants peupleront des fermes tout aussi protégées de l'extérieur et cette deuxième génération d'élevage se nommera SPF secondaire. »

Une fois les troupeaux primaires bien établis, les troupeaux secondaires peuvent être constitués par des mises bas naturelles ou par adoption.

Pour la production d'une génération « SPF primaire », l'hystérectomie représente l'autre approche chirurgicale qui peut être pratiquée. « Elle consiste, selon M. René Sauvageau, après anesthésie locale de la truie, à retirer l'utérus gravide de la cavité abdominale en le sectionnant complètement au col. On l'immerge ensuite rapidement dans un bain désinfectant, puis on l'ouvre à l'intérieur d'une hotte opératoire stérilisée où les porcelets sont réanimés. »⁽¹⁾

D'autres approches, non chirurgicales, peuvent être pratiquées avec un risque de contamination plus élevé. M. Sauvageau mentionne « la méthode suédoise basée sur le principe de l'auto-immunisation des vieilles truies contre la pneumonie enzootique (PE) principalement. Après trois ou quatre portées, ces truies sont considérées « indemnes » de PE et leurs descendants sont gardés pour former le troupeau souche ». M. Sauvageau décrit aussi la naissance aseptique qui consiste à « recueillir aseptiquement, dans des sacs de canevas stériles, les porcelets lors de leur expulsion naturelle. Ces porcelets sont par la suite élevés artificiellement dans un milieu protégé et alimentés avec des substituts de lait ».

À la base, les animaux SPF sont exempts de pneumonie enzootique, de pleuropneumonie, de gastro-entérite transmissible (GET), de gale sarcoptique, de poux, de dysenterie et de parasites internes. Le maintien du statut initial n'est pas assuré. Une certaine forme de recontamination s'opère à mesure qu'on s'éloigne du noyau primaire et que les fermes vieillissent.

(J.-C. G.)

(1) *Le Porc*, supplément du « Bulletin des agriculteurs », mars 1990, p. 7.

Claude Savoie
Pierre Brosseau

Avocats

Lucie Le François
Jean-Yves Lalonde

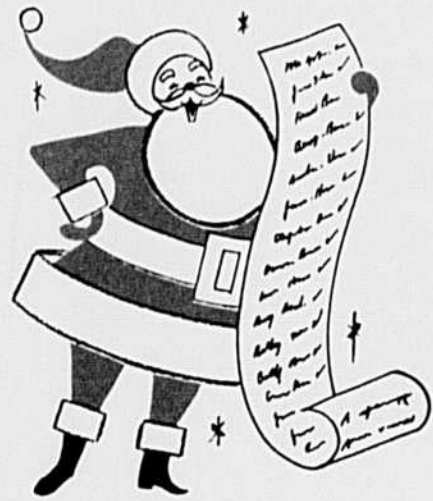
Guy & Gilbert

770, rue Sherbrooke ouest, bureau 2300, Montréal, Québec, CANADA H3A 1G1
Télécopieurs : (514) 281-1059 / 281-9948
Téléphone : (514) 281-1766

Laval

Des contes et des cartes qui vous disent Bonne Année

Un Noël de campagne



La vie a le don de nous réserver bien des surprises. J'avais à peine six ans et toutes mes dents de lait. Cette nuit-là, rien n'aurait pu gâcher mon fameux réveillon de Noël. Mais, comme personne n'est maître des événements, aucun individu ne put contrôler la nouvelle naissance qui me donna une panoplie de frissons, d'émotions, ce soir du vingt-quatre décembre.

J'avais refusé d'aller au lit... malgré les supplications de ma mère. Il était environ vingt heures, quand mon père entra dans la maison. Il arrivait de l'étable, après y avoir jeté un dernier coup d'œil.

— Maudit! Marguerite va avoir son veau. Ses eaux sont crevées. «La messe de Minuit, elle, et le réveillon? Zut!» pensai-je, choquée.

Mon père retourna à l'étable. Moi, curieuse comme la fouine, je m'emmitouillai tel un oignon; je me glissai en catimini à l'extérieur jusqu'à l'étable. Dehors, il faisait clair de lune. Dedans les bâtiments, mon père était là; assis sur une chaudière, il regardait Marguerite, en plein travail. «Vas-y ma vieille!» entendis-je. Il dut prendre une corde pour aider la bête. J'avais de yeux que pour la brave vache. Quelques minutes plus tard, le regard émerveillé, voilà qu'enfin apparut une petite tête, un corps blanc taché

de noir, et finalement... les deux pattes de derrière.

— C'est une taure, m'annonça mon père, fier et enjoué. Il est minuit, ajouta-t-il, Joyeux Noël ma petite! Joyeux Noël Marguerite! tiens... v'là ton veau.

Presque la larme à l'œil, nous sommes restés, mon père et moi, un long moment, regardant la mère et son p'tit.

Sur le chemin du retour, nous avons ri un bon coup. Je pris la grosse main chaude et noueuse de papa; lui indiquai la falaise blanche avec mon autre bras tendu, et je lui ai dit: «On devrait l'appeler... euh... Perce-Neige. Qu'en penses-tu Pa?»

— On verra. Rentrons vite... il fait froid. Nous avons réveillé en famille. J'étais cependant toujours dans la lune. Mon cœur était demeuré à l'étable, entre Marguerite et Perce-Neige.

Depuis ce temps, j'ai bien grandi. Mais, à chaque Noël, le souvenir de la naissance de Perce-Neige me revient. Je dois vous avouer que Perce-Neige est devenue pour mon père sa meilleure vache à lait. Simple coïncidence, vous dites-vous! Allez le demander au Père Noël.

Marie-Noël Gagnon

Conte de Noël

Par un beau matin de décembre, la neige recouvre les toits des maisons et des autos, il y en a partout, c'est une merveille. C'est bientôt Noël et tous les petits enfants désirent de jolis cadeaux. Sur du beau papier décoré, ils écrivent, au gentil Père Noël, la liste des cadeaux qu'ils désirent avoir près de l'arbre au matin de Noël.

Cette année-là, le Père Noël a décidé de faire une tournée de reconnaissance avant la grande livraison de la nuit de Noël. En passant sur les toits, il regarde dans les maisons et se réjouit à la vue de beaux sapins tout illuminés et tout décorés. Sauf dans une maison, le sapin est tout piteux, il n'y a qu'une étoile à son sommet et une crèche à sa base.

Soucieux, il entre discrètement, il écoute, il regarde. Une porte entrebâillée laisse voir une pâle fillette endormie dans son lit. Elle a l'air très malade, un papier et un crayon sont tombés de ses mains. Pensant que c'est peut-être une lettre à son adresse, il s'avance, prend le papier, regarde et lit:

Cher Père Noël,

Je m'appelle Claudine. Comment vas-tu? J'espère que ça va mieux que moi. Je souffre d'une maladie qui semble incurable. Hier, j'ai entendu ma mère dire à mon père: «Si on avait l'argent on pourrait peut-être tenter l'impossible pour obtenir sa guérison.»

Si au moins papa et maman avaient de l'argent, nous aurions des vêtements plus chauds et il ferait plus chaud dans la maison, et si papa avait de l'ouvrage... Père Noël, je voudrais seulement être guérie, que papa travaille pour qu'il fasse chaud dans la maison.

Là s'arrête la missive. Cette situation semble tellement pathétique que le Père Noël tout ému, remonte immédiatement au Pôle Nord pour consulter la Mère Noël.

C'est bien triste, se disent-ils, il faut donner plus que des jouets et des bonbons. On va d'abord leur donner des vêtements chauds. Père Noël, j'y pense, dit la Mère Noël, ne pourrais-tu pas engager le papa de Claudine pour la préparation des cadeaux cette année et te faire aider pour ta grande tournée?

Ce qui fut dit, fut fait. Le Père Noël engagea le père de la petite fille pour travailler à son entrepôt de cadeaux de cette ville, ainsi ils auront de l'argent pour chauffer la maison. Il restait la maladie de la petite fille. Père Noël est songeur, il réfléchit... Quel tour de magie serait efficace dans un cas de maladie?... On verra se dit-il.

Hé bien, aujourd'hui, c'est Noël, tous les enfants du monde ont eu leurs cadeaux. C'est la plus belle journée de Claudine, son père a eu un emploi, il fait chaud dans la maison et dans les cœurs. Claudine est si heureuse qu'elle se sent bien, c'est peut-être ça la magie du Père Noël... Il doit en avoir discuté avec le petit Jésus de la crèche.

HO! HO! HO!

Le Père Noël est reparti vers le Grand Nord, le cœur content, il est vraiment fier de lui, il a hâte à l'année prochaine pour en faire autant.

HO! HO! HO!

Marie-Line Baillargeon, 13 ans

Un vrai Noël

De gros flocons étaient tombés tout décembre. Sous ce manteau tout blanc la nature avait suspendu ses mouvements. Le soleil se reflétait sur la neige comme un cristal et les champs avaient l'air d'une immense glace. C'était comme si, de tout là-haut, le Créateur s'y mirait tant le paysage était purifié. Seul le ronronnement du snowmobile dérangeait les pensées de Jeanne qui revenait chez elle pour les vacances de Noël.

Le trajet Lévis — St-Gervais prenait beaucoup de temps et permettait à Jeanne de longues heures de jonglerie. Elle pensait à son travail de couturière à Lévis, aux fêtes de Noël et du Nouvel An qui arrivaient, mais elle pensait surtout à ses 13 frères et sœurs qu'elle n'avait pas vus depuis longtemps. Ses pensées la ramenaient au dernier Noël, au retour de la Messe de Minuit, au réveillon somptueux pour l'occasion et aussi à la joie de ses frères et sœurs en découvrant les bonbons au fond de leurs bas de laine. Elle sourit en pensant au contenu de ses bagages.

Elle avait beaucoup et bien travaillé pour préparer les cadeaux, les tout premiers cadeaux de la famille. Et puis, elle avait vu à Lévis cette année-là, les premiers sapins de Noël installés seulement dans les familles les plus nobles de la ville. Mais Jeanne les avait bien remarqués ces sapins-là. Elle avait, pendant ses longues soirées d'automne, taillé en longues lanières des papiers de plomb pour en faire des glaçons. Elle avait aussi confectionné toutes sortes de décorations pour leur sapin. Jeanne était bien décidée, cette année sa famille aurait son premier sapin de Noël. Et ils auraient aussi chacun leur cadeau. Elle imaginait déjà leurs visages devant leurs présents. Ils le méritaient tellement. La vie n'était pas facile à la campagne, les travaux de la ferme et de la maison n'étaient pas de tout repos. Son père avait probablement fait les boucheries des fêtes pour pouvoir nourrir la maison. Sa mère, elle, avait sûrement fait du bon boudin et surtout les délicieuses «plaurines». En y pensant, elle en avait l'eau à la bouche. Si seulement l'électricité pouvait arriver à St-Gervais. Elle aussi elle rêvait, elle rêvait à d'autres pays et à d'autres aventures qu'elle pourrait découvrir.

Elle en était là, dans ses pensées lorsqu'elle aperçut au loin la maison paternelle. Rien n'avait changé. Quel bonheur d'être à la maison.

Ce Noël fut tel que Jeanne l'avait imaginé. Elle envoya ses frères couper un beau sapin, le plus beau de la forêt, leur avait-elle dit. Lorsque

ses frères revinrent raquettes à la main, ils avaient le plus beau sapin qu'ils n'avaient jamais vu. Puis elle mit ses sœurs au travail pour le décorer. Glaçons de plomb, petits paquets enveloppés dans du papier de couleur, neige faite avec de l'eau et du savon battu, cocottes de sapins tout y était, sans oublier la belle crèche de Noël qui trônait au pied de l'arbre.

Lorsqu'elles eurent fini, elles s'assirent pour admirer leur chef-d'œuvre. Il était merveilleux. Encore bien plus beau que les sapins de la ville. Oui, ce serait cette année, le plus merveilleux des Noëls.

Enfin l'heure du départ pour la Messe de Minuit arriva. Les hommes attellèrent les deux traîneaux destinés à amener la famille pendant les 4 milles qui les séparaient du village. Jeanne elle, resterait pour garder la maison. Elle avait bien son idée en tête. Il lui fallait bien sûr emballer ses cadeaux mais sa mère lui avait dit aussi que si elle disait mille Ave pendant la messe de Minuit son désir se réaliserait. Et c'était ce qui importait pour elle.

Lorsque la famille revint à 3 heures du matin après la messe de Minuit et la messe de l'Aurore, tout était prêt. Le Réveillon attendait ses invités, mais surtout, en plus des bonbons, de vraies étrennes attendaient les enfants au pied de l'arbre. Les cœurs étaient serrés d'émotions et les yeux brillaient de larmes retenues.

C'est selon ma mère, le plus beau de ses Noëls d'enfance. C'est sa sœur Jeanne, qui jadis, le lui avait offert.

J'ai écrit ce petit conte en l'honneur de tante Jeanne qui a quitté son patelin de campagne depuis maintenant 34 ans. Elle vit à Spokane dans l'état de Washington avec ses 4 enfants. Je n'ai jamais eu le plaisir de la rencontrer pour la serrer dans mes bras et lui demander «Votre désir s'est-il réalisé tante Jeanne?»

Je suis très bien que quoi que je puisse faire, je ne pourrai jamais rendre à tante Jeanne tout le bonheur qu'elle a procuré à ma mère à l'époque: mais sachez, tante Jeanne, qu'il y a encore quelqu'un dans votre campagne natale qui se souvient que vous lui avez donné un vrai Noël. Votre nièce qui vous aime,

Suzan Fournier



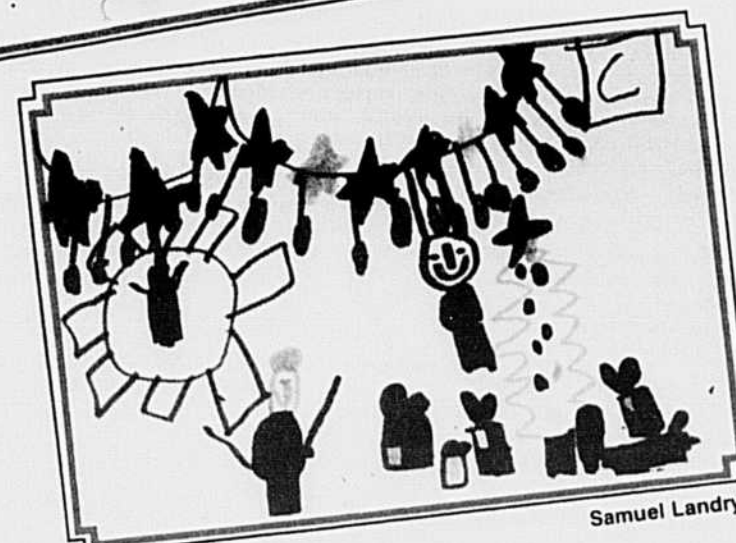
Suzie Lévesque



Caroline Vincent



Mme Vic Plourde



Samuel Landry



Sylvie Vaillancourt



Bétina Marquis



Pascal Godin



Isabelle Morin



France Labelle

GAGNANTS DU CONCOURS CARTES NOËL 1990

1re catégorie (5 à 9 ans)

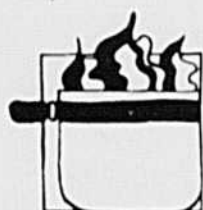
Pascal Godin, 9 ans
796, Mée Godin
St-Eustache (Québec)
J7R 4K3
Samuel Landry, 6 ans
90, Laval
Grandy (Québec)
J2G 7G7
Caroline Vincent, 8 ans
440, Petit-Coteau
Verchères (Québec)
J0L 2R0

2e catégorie (10 à 15 ans)

Isabelle Morin, 14 ans
4040, 4e Rang, R.R. 2
Valcourt (Québec)
J0E 2L0
Suzie Lévesque, 12 ans
139, Route 230 ouest
Saint-Pascal, Kamouraska
G0L 3Y9
Bétina Marquis, 11 ans
460, chemin Lessard est
St-Cyrille, cté L'Islet
G0R 2W0

3e catégorie (16 ans et plus)

Sylvie Vaillancourt
3621, Brassens
Boisbriand (Québec)
J7H 1J3
France Labelle
305, rue Dufault
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4C8
Mme Vic Plourde
37, Durocher #2
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 1J5



MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Comment apprêter les restes de dinde

On est toujours heureux de manger de la dinde une deuxième fois, surtout si elle est présentée et apprêtée avec un peu d'imagination.

Bouillon de dinde

Les restes d'une dinde rôtie font d'excellentes soupes. Placer les os, les restes de la chair de dinde et la peau dans une marmite. Couvrir d'eau froide. Y ajouter une petite carotte tranchée, un oignon émincé, une gousse d'ail pelée et 2 c. à thé (10 mL) de sel. Incorporer quelques feuilles de céleri, un peu de persil et une feuille de laurier. Couvrir la marmite. Amener au point d'ébullition, réduire le feu et laisser mijoter deux heures afin d'en tirer toute la saveur. Verser le bouillon dans une passoire. Utiliser immédiatement ou mettre dans un récipient fermé au réfrigérateur. Se conservera deux ou trois jours. Si on ne prévoit pas l'utiliser dans cet intervalle de temps, conserver au congélateur.

POTAGE DORÉ À LA DINDE

2 tasse de dinde cuite coupée en gros morceaux (500 mL)
1 boîte de 12 oz de maïs en grains égoutté (jus conservé) (350 g)
3 oignons moyens tranchés minces
1/4 de tasse de lard salé sans couenne, coupé en dés (50 mL)
2 c. à table de beurre (25 mL)
2 c. à table de farine (25 mL)
1 c. à thé de sel (5 mL)
1/4 c. à thé de poivre (1 mL)
1/4 c. à thé de sarriette (1 mL)
5 tasses de lait (1,5 litre)

Déposer le lard dans une grande marmite et cuire sur feu moyen en remuant à l'occasion à l'aide d'une cuillère de bois jusqu'à ce que le lard soit bruni et croustillant. À l'aide d'une écumoire, retirer le lard et déposer sur un papier absorbant pour égoutter.

Ajouter les oignons et cuire jusqu'à ce qu'ils soient transparents, les enlever

avec l'écumoire et mettre de côté. Ajouter le beurre dans la marmite, chauffer et incorporer la farine, sel, poivre, sarriette. Cuire jusqu'à formation de bulles.

Retirer du feu, y verser le jus de maïs et le lait en brassant. Ajouter les oignons, le maïs et les morceaux de dinde. Couvrir et chauffer environ 15 minutes afin que la dinde soit à point. Ne pas laisser bouillir. Verser dans une soupière et ajouter les morceaux de lard croustillants. Donne 8 à 10 portions.

DINDE PANÉE À LA GENEVOISE

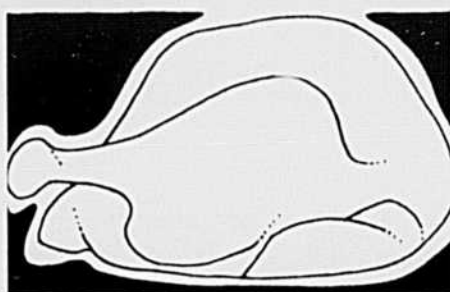
6 tranches de 1/4" (0,5 cm) de viande blanche de dinde cuite
2 oeufs légèrement battus
1 tasse de chapelure (250 mL)
1/4 c. à thé de sel (1 mL)
1 pincée de poivre
1/4 c. à thé d'origan (1 mL)
3-4 c. à table d'huile à friture (60 mL)
1 boîte de 14 oz de sauce à spaghetti (400 g)
1/2 lb de fromage mozzarella tranché (250 g)
1/2 tasse de poivron vert haché (125 mL)
1/2 tasse de champignons hachés fins, frais ou en boîte (125 mL)

Chauffer le four à 350° F (180° C). Enduire les tranches de dinde du mélange d'oeufs et d'eau froide et les enrober de chapelure assaisonnée de sel, de poivre et d'origan.

Dans un poêlon, verser l'huile et y faire revenir les tranches de dinde panées en prenant soin de bien les retourner des deux côtés. Procéder ainsi jusqu'à ce que les tranches soient légèrement croustillantes. Retirer et déposer dans un plat de 12" x 9" (30 cm x 23 cm) allant au four. Étendre la sauce à spaghetti sur la dinde, déposer une tranche de fromage et parsemer le tout du poivron et des champignons hachés. Cuire à découvert au four jusqu'à ce que la sauce fasse de petites bulles et que le fromage soit fondu (environ 20 minutes).

Donne 6 portions.

Servir avec une salade et des petits pains chauds.



BOUILLABaisse DE DINDE À LA MODE NOUVELLE-ANGLETERRE

7 à 8 tasses de bouillon de dinde (2 litres environ)
3/4 de tasse de beurre (200 mL)
2 tasses de céleri coupé en dés (500 mL)
1 tasse d'oignons hachés (250 mL)
1 1/2 tasse de dinde cuite coupée en dés (375 mL)
1 boîte de 19 oz de maïs crème (500 g)
2 tasses de purée de pommes de terre (500 mL)
3/4 de tasse de crème à céréale ou de lait évaporé (200 mL)
1 c. à thé de gingembre (5 mL)
1 pincée de sel et de poivre

Verser le bouillon dans une grosse marmite munie d'un couvercle. Dans un poêlon, faire fondre le beurre et faire revenir lentement le céleri et l'oignon jusqu'à ce que ce dernier devienne transparent; ne pas les laisser brunir. Ajouter au bouillon le céleri, l'oignon et le beurre dans lequel ils ont été cuits ainsi que la purée de pommes de terre, la dinde, le maïs, le lait évaporé ou la crème et le gingembre. Bien mélanger le tout et réchauffer sur feu moyen pendant 20 minutes (ne pas laisser bouillir); assaisonner au goût et servir dans des bols chauds.

Donne de 10 à 12 bonnes portions.

Pour le plat principal, doubler la quantité de dinde et servir avec des petits pains et une salade. La bouillabaisse congelée se conserve de 3 à 4 semaines.

Lorsqu'on la réchauffe, elle peut avoir l'air caillé et, pour lui redonner une apparence lisse, la remuer avec une cuillère.

Note: Pour remplacer la purée de pommes de terre, utiliser 2 tasses (500 mL) de pommes de terre en flocons instantanées et mélanger avec 2 tasses (500 mL) de bouillon.

PÂTE À LA DINDE À L'ANCIENNE

2 tasses de dinde coupée en cubes (500 mL)
1 1/2 tasse de pommes de terre en cubes (325 mL)
2/3 de tasse de carottes coupées en dés (150 mL)
1/3 de tasse d'oignons hachés (75 mL)
1/4 de tasse de navets coupés en cubes (60 mL)
1 boîte de 10 oz de soupe à la crème de dinde (300 g)
1/3 de tasse de céleri finement haché (75 mL)
1/2 c. à thé de sel (2 mL)
1/4 c. à thé de poivre (1 mL)
1 tasse d'eau (250 mL)
2 tranches de bacon coupées en dés
2/3 de tasse de pois congelés, décongelés au préalable (150 mL)
Pâte à tarte pour le dessus de la casserole

Déposer la dinde, les pommes de terre, les carottes, l'oignon, le céleri et le navet dans une casserole de 2 1/2 pintes (2 litres). Assaisonner de quelques grains de sel et de poivre. Verser l'eau et remuer. Ajouter le bacon. Couvrir. Cuire une heure à 350° F (180° C). Retirer du four, ajouter les pois et cuire à nouveau 15 minutes. Enlever le liquide et l'ajouter à la soupe. Verser sur le tout. Recouvrir la casserole de la pâte à tarte. Inciser pour laisser échapper la vapeur. Régler le four à 425° F (220° C) et cuire de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit dorée. Donne 6 portions.

DINDE À L'AIGRE-DOUCE

2 1/2 tasses de dinde cuite coupée en cubes de 1 1/2" (3,5 cm) (625 mL)
1 tasse de mélange à crêpe (250 mL)
1 tasse d'eau (250 mL)
1 pincée de poudre d'ail

Ajouter l'eau et la poudre d'ail à la préparation à crêpe et mélanger. Couvrir et mettre au réfrigérateur pendant 1 heure. Enrober les morceaux de dinde du mélange. Frire dans un peu d'huile végétale chaude environ 5 minutes ou jusqu'à ce que les morceaux soient dorés.

Donne de 5 à 6 portions.

Servir avec du riz et une sauce aigre-douce.

Si on veut conférer à une couverture de lit de bébé les qualités souhaitées pour son usage, à savoir: chaleur, légèreté, douceur, l'étoffe « grains d'orge » est certainement un bon choix d'armure, mais il faut faire un tri parmi ses nombreux dérivés.

Pour ce projet d'étude de l'année en cours, j'imagine que vous aimeriez avoir une liste de livres à consulter pour expérimenter des échantillons avec les fils et couleurs que vous avez l'intention d'utiliser; vous serez, ensuite, plus apte à faire votre choix parmi ceux qui procurent à la fois les qualités propres à un tel article sans oublier l'esthétique.



PARLONS TISSAGE

Bibiane April-Proulx

Couverture pour lit de bébé

(formule originale, « Paper spots » [mou-chetés]).

9— ZIELINSKI, Stanislas, *Master weaver*, Fulford, QC, Canada, 1953, 3/9/6-9 (formule originale, « Variations on one threading » [variations sur un rentrage]).

Si vous ne l'avez pas en possession, je vous recommande avec insistance de vous procurer le livre no 3, *Four-Harness Huck* de Evelyn Neher. C'est une brochure qui ne coûte pas cher dans le contexte actuel, soit 7 \$ en argent américain. La théorie écrite en anglais, simple et courte, est présentée au début des chapitres, puis, suivie de nombreux exemples parfaitement illustrés, accompagnés des marchures. Vous pouvez l'obtenir à l'adresse suivante: Evelyn Neher, 203 Boston Street, Guilford, Conn. 06437 USA.

Les objectifs chaleur et légèreté qui doivent caractériser l'article en question

dépendront de la construction de l'armure, pas seulement de la nature des fils employés. Pensez aux couvertures de civières, elles ne sont pas en laine, mais plutôt en d'autres textiles lavables tissés avec une armure bien ajourée. Que la couverture soit en laine ou autrement, pour obtenir le résultat attendu, il faudrait que le rentrage et la marchure soient constitués en groupes de 5 ou 7 fils pour composer une structure « au caré » qui emprisonne l'air entre eux. Or, le tissu « grains d'orge » 10 x 10 et le 14 x 14 seraient appropriés tandis que le 6 x 6 serait trop serré. En termes pratiques, il faut que la matière tissée soit ajourée ou qu'elle forme des reliefs assez prononcés. Le tissu « grains d'orge » de base, le traditionnel, utilisé pour serviettes d'homme et pour la broderie suédoise, ne devrait pas servir pour cette occasion parce que certains dérivés seraient bien plus de mise.

Dans la pratique d'échantillons, on peut commencer par la copie exacte des données du livre car c'est la manière d'apprendre et comprendre la technique; ensuite, on peut faire des modifications pour personnaliser son article à présenter au concours. Par exemple, on peut tisser une armure gaufrée asymétrique avec des groupes irréguliers de fils, à savoir un groupe de 5 fils suivi d'un de 3 fils, telle qu'illustrée dans la référence no 2, à la page 44, sur le bref 77-B. La référence no 3 donne d'autres exemples aux pages 10, 11, 12. Même, on peut y glisser des groupes pairs de 2, 4, 6 fils entre les impairs.

Un autre sujet de modifications pourrait être le piquage en ros, un autre atout à exploiter, créant un nouvel aspect au tissu. On en parle dans les mêmes livres. Réf. no 2: pp. 48, 49; réf. no 3: sous les titres « Reed Pattern Huck » et « Denting » pp. 17-20. Il faut quand même se rappeler que l'on travaille à un projet de couverture de lit, non un rideau.

Enfin, il n'y a pas que la laine qui soit une matière douce, propre à une couverture, n'est-ce pas? Certaines fibres synthétiques dont les apparences visuelle et tactile s'approchent de la laine pourraient remplir cet office avec satisfaction. Magasinez, faites des essais.

Bien que l'on ait l'habitude de tisser cette technique d'une couleur unique, pourquoi ne pas essayer de jouer avec les couleurs, en chaîne, en trame ou les deux à la fois, avec des combinaisons de fils mats et reluisants, des gros fils et des fins, etc. Bon sujet d'étude! (à suivre)

BIBLIOGRAPHIE

- ATI (Ass. des Tisserands d'Ici), « AVEC PLAISIR », Grain d'orge, Montréal, Canada, Les Éditions « En Bref » 1986, 25 p.
- BLACK, Mary E., *New Key to Weaving*, New York, (USA), Macmillan Publishing Co., Inc., 1980, p. 373.
- CYRUS-ZETTERSTRÖM, Ulla, *Manuel de tissage à la main*, Cordes, France, Centre artisanal de tissage à la main, 1975, pp. 44-49.
- NEHER, Evelyn, *Four-Harness Huck*, Guilford, Conn. (USA) AD—GRAPHIC production, 1953, 40 p.
- PLATH, Iona, *Handweaving*, New York, (USA), Charles Scribner's Sons, pp. 40, 57, 67, 63, 65, 69.
- PORTER DAVISON, Marguerite, *A Handweavers Patterns Book*, Swarthmore, Penn., (USA), Published by the author, Revised edition 1958, pp. 77, 80.
- SNYDER, Mary E., *Lace and lacey weaves*, Pasadena, California, (USA), 1960, 63 p.
- ZIELINSKI, Stanislas, *Master weaver*, Fulford, QC, Canada, 1952, Part II, pp. 25, 26



LE COURRIER DE MARIE-JOSÉE

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation, — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

«J'étais la remorque entre le mari et les enfants»

Je viens apporter mon opinion à l'intention du monsieur R.L. qui dit «ma femme ne veut plus que je la touche». J'admire la réponse de D.L. «la lettre de l'année» pour son point de vue aussi éclairé.

Moi aussi je suis rendue dans la cinquantaine, ayant élevé 14 enfants et travaillé toute ma vie de six heures le matin à huit heures le soir. Nous étions sur une grande ferme laitière et Dieu sait l'ouvrage qu'il y a, en plus d'élever les enfants.

Mon mari s'est occupé de questions sociales avec 3 à 4 assemblées par semaine, du début de notre mariage, jusqu'à ces dernières années. Sous prétexte que ces sorties étaient très importantes, j'ai élevé mes enfants presque seule à l'année longue. J'ai toujours traité les vaches soir et matin, excepté une petite vacance de deux mois à chaque bébé. Par chance, j'ai eu une santé assez bonne, sans parler des douleurs des grossesses qui n'ont pas été faciles à endurer.

C'était un homme qui ne se souciait guère des besoins de sa femme au point de vue personnel, petite délicatesse et même un merci de temps en temps pour service rendu. Il était autoritaire, dur pour les enfants. Il n'y avait que l'ouvrage qui comptait. Les enfants n'avaient pas le droit de s'amuser, sous prétexte qu'il ne fallait pas se fatiguer car il y avait de l'ouvrage à faire.

Quand les enfants voulaient de petites vacances ou quelque rémunération, c'était à moi qu'ils s'adressaient. J'étais toujours le point de remorque entre les deux. Il se comportait comme si nous avions été des employés, sans salaire, sous prétexte que nous devions payer nos dettes premièrement. Sur une ferme, on en a toujours des dettes car les besoins sont énormes.

Je n'avais même pas mes allocations pour dépenser à ma guise, jusqu'au jour où après une grosse dispute au point de vue argent, car c'était un gros point de désaccord, j'ai mis les cartes sur la table. J'ai exigé mes droits ainsi qu'une rémunération mensuelle. Cela a aidé à éliminer plusieurs disputes inutiles et la ferme a continué à bien fonctionner. On s'est amassé une propriété d'une valeur enviable.

Au point de vue sexuel, il aurait fallu que je sois accueillante, souriante, toujours disposée à toute heure du jour et de la nuit. Imaginez-vous, après une avalanche de mots grossiers, de fatigues, de déceptions, on en vient à en avoir assez de ce jeu-là. Nous avons l'impression, mes chers messieurs, que nous ne sommes que des machines. À la longue, ça tue l'amour et c'est à ce point que «l'on ne veut plus qu'il nous touche». Quand il n'y a plus d'amour, c'est comme faire fonctionner une machine sans graisse.

J'ai réussi à passer au travers de cette vie mouvementée grâce à mon goût de réussir, ma générosité, mais j'ai pleuré souvent en cachette. C'est avec mes enfants que j'ai eu le plus de bonheur et j'en ai encore car ils sont très reconnaissants.

Aujourd'hui, je récolte les fruits de nos peines et de ma persévérance. Quand je veux une robe neuve, je ne lui en parle même pas, et je me fais des petits cadeaux à l'occasion. Il faut bien les accepter tels qu'ils sont, c'était la mentalité de presque tous les hommes de cette génération-là.

C'est à nous les femmes d'arrêter de nous plaindre et de mettre les pieds à terre. Je suis des plus libres aujourd'hui car mon mari sait, qu'il grogne ou non, que je vais faire ce qui me plaît! C'est dommage que l'on soit rendu à ce point-là, il a tué mon amour. «Ces types d'hommes ne sont forts que de la faiblesse des autres» comme vous le dites si bien, chère Marie-Josée.

Une qui a réussi à passer au travers

«MES RÊVES»

— Voir des chevaux dans un rêve, est-ce un bon présage?

C'est un bon présage lorsque les chevaux sont blancs car cela indique une présence masculine honnête.

Des chevaux bruns: personnes terre à terre et routinières.

Des chevaux noirs: personnes sans scrupules et malhonnêtes.

Des chevaux blancs: personnes bonnes et influençables.

Dans un rêve, lorsque l'on est entouré de beaucoup de monde, de public, que signifie cela?

Ça signifie souvent que vous allez recevoir une invitation à une soirée, où que l'on vous demandera votre aide afin d'organiser cette soirée.

La veille de Noël, du jour de l'An, il me fera plaisir de vous rencontrer, si vous êtes seuls et près de Sherbrooke.

Joyeux Noël et Bonne Année!
André Denis
(819) 821-4644

EN RÉPONSE À «DÉCUE» ET À

«FUTURE FERMIERE»

J'ai sursauté à la lecture de votre réponse pour «Future fermière». Et je suis triste pour vous car vous avez rencontré beaucoup de difficultés, mais chacun a droit à ses idées et à ses choix. Les difficultés et les joies diffèrent d'une famille à l'autre. Moi, au contraire, j'aimerais te dire «future fermière» mon expérience de vie avec mon «farmer» et son travail.

Je suis mariée à un agriculteur depuis 13 1/2 ans, j'ai 38 ans et nous avons une petite fille de 6 ans. Je suis infirmière auxiliaire et travaille à temps partiel. Je ne peux travailler à plein temps à la ferme, raison financière. Mais moi, ce serait mon premier choix. Car j'ai déjà travaillé avec mon mari et ce fut une très belle expérience.

Cela m'a permis de voir et de comprendre tout le travail et le

temps que consacre mon mari à son métier. Et il ne fait pas que ramasser de la «M». Il y a aussi l'alimentation, la gestion, la comptabilité, etc. On peut parler des inconvénients et il y en a. On ne peut pas toujours se payer trop de gâteries et sortir toutes les fins de semaine. C'est également souvent la femme qui compile travail extérieur, ménage, commissions, etc.

C'est moi qui s'occupe la plupart du temps de notre fille, leçons, sport, sorties, etc. Mais mon mari sait être présent malgré tout son travail, pour moi et notre fille. Il lui accorde tendresse et attention. Ce n'est pas la longueur du temps mais la qualité que l'on accorde à l'enfant qui compte.

Maintenant regardons le côté positif et il y en a beaucoup. Il est son propre patron. Nous sommes heureux dans le choix que l'on a fait. Il y a une complicité qui s'est établie entre nous trois. Je respecte mon mari et je suis fière de son métier, et c'est un très très beau métier. Il y a aussi l'harmonie de la vie (on ne court pas sans cesse après des choses qui ne sont pas importantes). On s'aperçoit, aussi, que le matériel n'est pas tout dans la vie. Notre foi aussi a grandi et cela malgré les joies et les difficultés. On peut apprécier le lever du soleil et les belles journées d'été. On prend le temps de regarder autour de soi et de voir combien nous sommes «riches». Tu sais chaque métier a ses joies et difficultés. Tout dépend des priorités de chaque personne et la décision de cette vie te revient à toi et à ton ami.

J'aimerais par cette lettre dire: «merci» à mes parents (journaliers) et à mes beaux-parents (agriculteur(trice)), que l'image qu'ils nous donnent à nous et aux petits-enfants, c'est la tendresse et le grand respect de la vie, de la personne.

Bonne chance à «Décû» et à la «Future fermière».

Un petit arc-en-ciel

POUR UNE D'AMQUI

Merci à la lectrice qui nous a envoyé les mots des chansons suivantes «Le Titanic» et «L'Empress».

TITANIC

—I—
Y a-t-il rien d'aussi triste
Que l'effroyable sort
Épisode sinistre
Où tant de braves sont morts
Par une nuit paisible
Où tout semblait dormir
Une nouvelle terrible
Fit le monde frémir

—II—
Titanic, nom sublime
De ce bateau géant
Git au fond de l'abîme
Du perfide océan
Il nageait noble et fier
En se jouant des flots
Destin sombre et amer
Celui des matelots

—III—
Accident effroyable
Sur la mer en furie
Glacier épouvantable
Équipage qui gémit
Le capitaine un brave
Vient couler son bateau
S'enfoncé avec l'épave
Et tous ses matelots

—IV—
Lui juste et raisonnable
Où règne l'équité
Les gueux et grands notables

Patrons La Terre de chez nous



4207: 5138: 5727:
4207 — Belle cape pour les demi-saisons. Tailles de demoiselles 8-10, 12-14, 16-18, 20-22.

5138 — Vaches amusantes pour vos bazars. 13 po haut.

5727 — Robe flatteuse, plusieurs versions. Tailles demoiselles 10 à 20.

Adressez vos commandes à La Terre de chez nous, Service des patrons, 445 Finchdene Square, Scarborough, Ontario M1X 1B7. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 \$ chacun plus 75 ¢ de frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

Ensemble se sont noyés
Un glacier formidable
A frappé le bateau
Spectacle épouvantable
Tout coule au fond des flots

L'EMPRESS (air: Minuit chrétien)

—I—
Le St-Laurent à l'onde
enchanteresse
Suivait son cours lent et
majestueux
L'Empress filait diminuant
sa vitesse
Lorsqu'un brouillard
enveloppa les cieux
Sur ce vaisseau qui portait
un monde
Chacun dormait ignorant le
danger
Un cri soudain vient de la nuit
profonde
Debout! Debout! Car
l'Empress va couler (bis)

—II—
Un charbonnier a frappé le
navire
Semant la mort par un grand
trou béant
Les passagers pleuraient dans
leur délire
Cherchant partout leurs amis,
leurs parents
Ils s'élançaient dans le fleuve
perfide
Tous affolés le corps à moitié nu
En un instant dans l'élément
liquide
Horreur! Horreur! L'Empress
a disparu (bis)

—III—
Il entraînait sous les eaux du
grand fleuve
Les occupants hier contents
et joyeux
Mais aujourd'hui les orphelins,
les veuves
Sentent couler les larmes de
leurs yeux
La mort brisa dans l'Empress,
des familles
Leur souvenir doit rester dans
nos coeurs
Tout habitant des campagnes,
des villes
Prions! Prions! Pour eux
le Rédempteur (bis)

—IV—
Le fond du fleuve est
aujourd'hui leur tombe
Dernier sommeil précédant le

grand jour
Mais aujourd'hui, un devoir
nous incombe
Aux affligés, il faut porter
secours
Pour adoucir leur peine et
leur misère
À pleines mains, donnons pour
être heureux
La charité suivra notre prière
Donnons! Donnons! Pour tous
ces malheureux (bis)
L'Empress a été construit en
1906. Il appartenait à la Com-
pagnie Canadien Pacifique. Il
faisait la navette entre le Ca-
nada et la Grande-Bretagne. Il a
coulé le 29 mai 1914 lorsqu'il est
entré en collision avec le char-
bonnier norvégien Stortad. Il a
coulé dans l'espace de 20 minu-
tes. Ils étaient 1 477 passagers et
1014 périrent. Cela s'est passé
en face de Rimouski.

Sans voix

POUR ROLLANDE

Pour le Mac-tac, enlevez tout
ce que vous pouvez avec eau
chaude et éponge ensuite, pour
la colle, finir avec du beurre et
ceci est bon pour toute colle
même sur du plastique. C'est
sans danger.

Merci, Marie-Josée, vous fai-
tes un beau travail.

S.V.P. donnez votre opinion
sur les sacres à la télévision.

Merci,
Noëlla

POUR BRODER

Moi, par l'entremise du cour-
rier, je me demande si quelques-
unes de vos lectrices auraient en
leur possession des patrons de
broderies pour dessus de bu-
reau, dessus d'oreillers, centres,
nappes, napperons, couvertures,
draps brodés, lingerie de cui-
sine, etc.

Je serais très heureuse si quel-
qu'un en disposait et me les fai-
sait parvenir.

J'en remercie les lectrices d'av-
ance car, j'espère que quelques-
unes donneront suite à ma de-
mande, c'est mon passe-temps
favori pour les longues journées
d'automne et d'hiver.

Lucille Nadeau
15, Brown
Windsor, cté Richmond
(Québec) J1S 2K7



RADIO TÉLÉ

C'EST À VOTRE TOUR (2)

Je vous reviens cette semaine avec le même petit sondage que la semaine dernière, en espérant qu'entre deux bouchées de tourtière vous prendrez le temps d'y répondre. Merci à tous et à toutes.

Un petit sondage de fin et de début d'année pour vous donner la chance de nous dire ce que vous pensez vraiment.

Rien de scientifique cependant. Vous laisserez courir votre plume au gré de vos opinions.

Je vous donne un petit schéma général, libre à vous d'y ajouter ou d'y retrancher tout ce que vous voulez.

Questions

— Regardez-vous la télévision davantage qu'autrefois? Sinon, pourquoi? Combien d'heures par jour votre poste est-il ouvert?

— Les enfants et les adolescents sont-ils plus ou moins présents devant l'appareil?

— Vous arrive-t-il d'interdire des émissions à vos jeunes?

— Pensez-vous que la télé a modifié des choses dans votre vie, vos opinions, votre comportement?

— Quelles sont les émissions que vous préférez? Je sais oui « Les Filles de Caleb » qui rejoignent plus de 3 millions de Qué-

bécois toutes les semaines. Mais à part ça... Vous aimez, sans doute, Entre chien et loup?... Dites-moi donc pourquoi.

— Écoutez-vous beaucoup les informations et les émissions d'affaires publiques? Est-ce que les émissions agricoles sont bien suivies chez vous? Qu'est-ce que vous aimeriez y voir ajouter?

— La radio est-elle une compagnie régulière de vos activités?

— Trouvez-vous que les émissions de radio sont meilleures ou pires qu'avant? Aimeriez-vous réentendre des radio-romans?

— Parlez-moi de vos impressions générales, de la place qu'occupe le monde rural dans les émissions et tout ce qui vous passe de bon par la tête.

Toutes les personnes qui nous écriront recevront une copie de la musique de *La Semaine Verte*, la si jolie mélodie intitulée Paysages. Ce thème qui est aussi celui de l'émission de radio d'*Un soleil à l'autre* a plusieurs fois été réclamé par nos lecteurs. Comme tout arrive à qui sait attendre, voici qu'enfin Agriculture et Ressources de Radio-Canada donne satisfaction à ses auditeurs.

En plus, à la fin de ce sondage, au début février pour les États généraux, nous procéderons à un tirage parmi toutes les lettres reçues et nous enverrons à une douzaine de récipiendaires la cas-

sette du thème de La Semaine Verte et d'Un soleil à l'autre.

Je vous remercie de nous écrire en grand nombre, autant que possible avant le 25 janvier. Envoyez vos lettres à Marie-Stéphane, *La Terre de chez nous*, 555, Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

Bonnes Fêtes à tous nos lecteurs et toutes nos lectrices.
Marie-Stéphane



LA SEMAINE VERTE

Dimanche
le 30 décembre 1990
à midi

- Dossier: la Guyenne (ancienne petite Russie en Abitibi)
- La chronique horticole: le poinsettia
- Court sujet: la culture du kiwi au Québec
- Actualité: Rosaline Ledoux et le Courrier de Marie-Josée dans *La Terre de chez nous*.

SOLUTION DU 20 DÉCEMBRE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	U	L	B	I	L	L	E	P	I	S
2	O	L	E	A	C	E	E	J	O	N	C
3	V	E	S	S	I	G	O	N	R	O	I
4	I	M	I	U	N	I	C	U	L		
5	N	A	R	D	M	G	O	I	L		
6	O	E	D	E	M	E	H	E			
7	E	C	U	E	A	L	O	E	S		
8	T	R	E	F	L	E	L	I	C	O	U
9	A	I	L	A	P	P	E	N	T	I	S
10	B	E	L	E	I	O	G	A	N		
11	L	U	E	U	R	I	N	R	U	E	
12	E	R	S	E	S	S	I	L	E		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1													1
2													2
3													3
4													4
5													5
6													6
7													7
8													8
9													9
10													10
11													11
12													12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

HORizontalement

- 1- Plante potagère. - Centaurée à fleurs mauves.
- 2- Plante qui fixe le sable des dunes. - Rhéus. - Chapon.
- 3- Pisserez. - Partie postérieure.
- 4- Flétri. - Marque l'étonnement.
- 5- Détacher le grain de l'épi.
- 6- Oiseaux palmipèdes. - Mammifère arboricole. - Foyer.
- 7- Niobium. - Habilité. - Lettre grecque.
- 8- Se dit d'une feuille dont la gaine entoure la tige.
- 9- Engrais. - Affirmation.
- 10- Prompt. - Qui a rapport à l'unité.
- 11- Carte. - Dans. - Charrue à trois socs.
- 12- Iridacée ornementale. - Palmier à huile.

VERTICALEMENT

- 1- Branche à fruits. - Relatif au raisin.
- 2- Puma. - Plante ornementale.
- 3- On la mange en salade. - Partie d'une église.
- 4- Volcan de la Sicile. - Prudent. - Qui a cessé d'être.
- 5- Période des chaleurs. - Radium. - Sans inégalités.
- 6- Arrosage des terres.
- 7- Roi de France. - Du soir au matin.
- 8- Saint-pierre (poisson). - Manger en broutant.
- 9- Actinium. - Nabot. - Plante à odeur forte.
- 10- Jeune coq. - Règle pour mesurer la taille des personnes.
- 11- Instrument de dessin. - Monarque.
- 12- Déchiffré. - Hellènes.

CHRONIQUE SYNDICALE SPÉCIALISÉE

Fédération des agricultrices du Québec

Agricultrices de 40 ans et plus

Le congrès général de l'UPA de décembre dernier a apporté son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles pour les agricultrices. En ce temps de réjouissances, contentons-nous des bonnes. Au nombre de celles-ci il y a, bien entendu, le dévoilement par le ministre Picotte du programme « Accès à la propriété pour les conjointes et conjoints de 40 ans et plus ».

On se rappellera que depuis plus de 4 ans les femmes en agriculture réclamaient la mise sur pied d'un tel programme. En effet, depuis qu'en 1986 la Loi sur le financement agricole a été amendée de façon à éliminer la clause discriminatoire qui excluait la conjointe au droit à la prime à l'établissement, la FAQ a entamé une longue série de négociations pour que les agricultrices alors âgées de plus de 40 ans puissent bénéficier d'un programme spécial de rattrapage.

Le ministre Pagé s'était lui-même engagé dès 1986 à « faire quelque chose pour les agricultrices de plus de 40 ans ». Le 14 mai 1990, une entente intervenait entre ce dernier et la FAQ. Il devait dévoiler le programme le 1er septembre, mais il n'a pu respecter ses engagements.

Le ministre Picotte n'a donc pas fait un cadeau aux agricultrices de plus de 40 ans, il a simplement comblé une lacune majeure qui avait été laissée en plan dans la modification de 1986.

Ceci étant dit, voyons rapidement les différentes modalités du programme.

Premièrement, sont admissibles, la conjointe d'un producteur ou le conjoint d'une productrice qui est âgé de 40 ans et plus,

qui fait de l'agriculture sa principale occupation et qui n'a jamais été propriétaire en tout ou en partie de l'exploitation.

Cette personne devra s'inscrire à son bureau local du MAPA avant le 10 juin 1991. Pour obtenir l'aide financière, elle devra suivre avec son conjoint un bref cours sur la coexploitation. Enfin, elle devra déposer une copie du contrat notarié attestant une participation dans la propriété agricole d'au moins 20 % des parts ou actions.

Après s'être conformée à ces exigences, la conjointe bénéficiera d'une aide financière pouvant atteindre 5 000 \$.

L'aide financière pourra être octroyée afin de défrayer:

- a) des immobilisations ou l'achat et l'installation de tout nouvel équipement jugé essentiel à l'amélioration de la productivité de l'exploitation agricole. Ces investissements devront être recommandés par le conseiller ou la conseillère du Ministère.
- b) 75 % des frais d'honoraires professionnels de nature légale, fiscale et financière liés à l'obtention des titres de propriété jusqu'à un maximum de 2 000 \$ pour la durée du programme.

- c) 50 % des frais de cotisation annuelle à un syndicat de gestion jusqu'à un maximum de 500 \$ par année. Le cas échéant, l'exploitation agricole ne doit pas être membre d'un syndicat de gestion au moment de l'entrée en vigueur du présent programme.
- d) 50 % du coût d'acquisition de logiciels de comptabilité et de gestion agricole jusqu'à un maximum de 500 \$ pour la durée du programme.

Des discussions sont encore en cours entre le MAPA et la FAQ pour déterminer les modalités techniques d'application de ce programme. Malgré tout, l'échéance du 10 juin 1991 approchant à grands pas, il apparaît souhaitable que les personnes admissibles s'inscrivent le plus rapidement possible, puisque le nombre d'inscriptions sera limité à 1 280 personnes.

La grille de chez nous

Lorsque tous les mots retrouvés dans la grille auront été encadrés soit de façon horizontale, verticale ou diagonale, les lettres restantes créeront le mot-mystère.

MOT-MYSTÈRE (8 LETTRES)

IMPRUDENCE ÉCOLOGIQUE

S	R	E	M	M	A	L	F	U	A	E	N
T	U	I	D	U	A	H	C	R	R	A	O
E	E	D	V	D	T	E	R	E	T	N	I
L	U	N	G	E	O	T	N	I	A	S	T
O	Q	E	R	E	L	M	U	P	C	E	S
R	I	C	I	E	I	N	E	M	R	L	U
T	X	N	O	M	E	G	N	O	E	I	B
N	O	I	T	U	L	L	O	P	E	U	M
O	T	S	O	F	B	A	I	L	N	H	O
C	O	R	P	E	A	R	V	U	O	E	C
L	R	O	E	U	M	U	A	I	I	C	U
D	T	H	D	X	A	R	I	E	R	E	E

ACRE
AMABLE
AVION

CHAUD
COMBUSTION
CONTRÔLE

DÉPOTOIR
DÔME

EAU
ÉCOLOGIE

FEUX
FLAMME
FUMÉE

HORS
HUILE

ÎLOT
INCENDIE
INTÉRÊT

NOIR
NUIT

PLUIE
PNEU
POLLUTION
POMPIER

RIVE
RURAL

SAINT
SOL
SUD

TORT
TOXIQUE

Solution de la grille La mascotte d'octobre: citrouille.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION

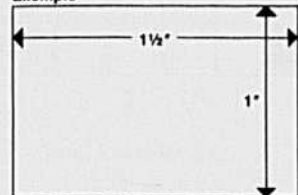
- Annonce sans cadre: 47c le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): 9,40 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,75 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,15 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,00 \$ la parution.
- Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.

Tarif... 3,50 \$ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple



Annonce classée commerciale 49,00 \$ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires Christian Guinard ou Réal Loiseau

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi avant 12 h 00 (midi) précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS

Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Tél. (514) 679-0530 Ligne directe Montréal: 521-4850

AIGUISAGE

AIGUISONS lames pour chevaux, moutons et vaches, finition à l'huile pour rendement supérieur. Vente, service sur Aesculap et Sunbeam. ATELIER GE-MA, 395 Dupont, Mont-Laurier, J9L 2R6, (819) 623-6622. 3/91

AIGUISAGE LAMES clipper vaches, moutons, 5,00\$ set, frais de postes en sus. Nous garantissons notre aiguisage: retour C.O.D. Adressez tout envoi: AIGUISAGE FONTAINE, C.P. 301, Contrecoeur, QC, JOL 1C0, (514) 587-2477. 27/12

AIGUISAGE de LAMES, 4\$ + frais de poste, vente, réparation, échange de tondeuses Sunbeam et Aesculap, pièces et coupes garanties. LUCIEN et SUZANNE LACASSE 183, 1er rang est, St-Gervais, Bellechasse G0R 3C0, (418) 887-3595. 10/1

ANIMAUX À VENDRE

Il existe de plus gros bovins, mais pas de plus productifs ni de plus fertiles que les SALERS.

Salers Association of Canada

330, 2116 - 27th Ave. N.E.
Calgary, Alberta T2E 7A6

(403) 291-2620

Fax (403) 291-2176

Association Salers du Québec

a.s. de Mona McGee

R.R. 3, Richmond, Qc

JOB 2H0

(819) 826-2918

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complets. Paiement argent comptant. Tél. entre 19h00 et 21h00.

à frais virés
(514) 549-4163

ATTENTION GRAND CHOIX DE TAURES VÊLÉES EN TOUT TEMPS

Croisées - NIP - Pur sang
Ayrshire - Holstein

BOVITEQ

1425, Grand Rang St-François
Saint-Hyacinthe
(514) 774-7949

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vâlees ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Alard, St-Jacques, cte Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 3/91

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vâlees ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUI-MET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

VACHES et TAURES Holstein pur sang à vendre, vâlees sous peu; troupeau exempt de leucose. Tél.: (514) 472-1524. 27/12

PERCHERON très beau poulain, 7 mois, noir, dompté, licou. Après 17 h 00: (418) 253-5882. 27/12

AGNELLES F1

35 Agnelles F1, croisement Suffolk Romanov, 80\$ de subvention par tête. Tél.: soirée (418) 349-8263. 27/12

CHOIX DE TAUREAUX Charolais pur sang 7-18 mois, plusieurs sans corne, lignée Summit et Constructor, 2 taureaux Polled (819) 289-2720. 27/12

HOLSTEIN

15 VACHES pur sang, 1er, 2ème ou 3ème vâlees, fraîches vâlees, classées B.P. T.B., production jusqu'à 45 kilos /jour. Contrôle officiel. Réduction de troupeau. Aussi 2 taureaux pur sang pour le service de 10 mois dont 1 rouge. PIERRE CARON, 11e rang, PLESSIS-VILLE (819) 362-7682. 27/12

** HOLSTEIN **

À VENDRE taures 1er et 2ème vâlees, Holstein pur sang, excellent choix, prix à partir de 1 500\$. J. ALAIN LAROCHE, St-Albert (819) 353-2910. 10/1

SIMMENTAL

JEUNES TAUREAUX full blood nés en janvier 1990, prix: 1,20\$ la livre + frais d'enregistrement. Quelques grosses vaches et taures full blood. FERME LASSEN (819) 357-9063. 17/1

VACHES LAITIÈRES vâlees en janvier, février, mars, provenant de l'insémination artificielle, dans la région de Montmagny. Tél.: (418) 248-9217. 10/1

FERME DES ÎLES

Pionniers dans la Blonde d'Aquitaine au Québec, les preuves de qualité n'ont cessé de s'accumuler au Québec et à Toronto: Championnat, bannières, 1er élève, et le reste. À vendre mâles et femelles full blood de tempérament très docile à prix compétitif, spécialement taureau de 2 1/2 ans. (418) 867-1098. 10/1

HOLSTEIN ET SUISSE BRUNE

PLUS de 100 vaches fraîches vâlees ou vâlees en tout temps de l'année provenant de taureaux populaires avec de bons pedigrees. Livraison disponible partout au Québec. FERME JOCELYN CÔTE INC., ferme (819) 858-2097, résidence: (819) 858-2839. 7/2

BELGE ENREGISTRÉ

4 juments Belge garanties gestantes d'un étalon, classé A. Elles sont domptées simples et doubles et habituées au trafic. Très bon poulain de 7 mois, prix raisonnable. (418) 328-3459, (418) 328-8452. 24/1

CHIENNE Border Collie 2 1/2 ans, chiots Border Collie, mâles et femelles de 3 1/2 mois. WOTTON: (819) 828-2715. 27/12

VACHES À LAIT À VENDRE: vaches et taures pur sang N.I.P. ou croisées, fraîches vâlees. HANS LIECHTI & FILS, Saint-Sébastien: (514) 244-5761. 24/1

20 JEUNES VACHES croisées Simmental Charolais, pésent environ 12 à 1 500 lb, gestantes 91; taureau pur sang enregistré avec papiers. (514) 539-2527. 27/12

JUMENT ET POULAIN

3 JUMENTS gestantes, mise bas mars/avril TB, bon pedigree, 5 poulains 1 an, 2 ans, prix à discuter. (819) 399-2381. 27/12

ÉTALON de 1300 livres, bon pour reproduction, prix: 800\$. Le midi: (819) 392-2456. 10/1

HOLSTEIN

VACHES et TAURES pur sang de très bonne qualité à prix abordable, s'adresser à: (819) 228-2173. 24/1

BLONDE D'AQUITAINE

TRÈS BEAU CHOIX de mâles et femelles "fullblood" de tout âge, résultats de quelques Expo 90: 6 premières places Expo Québec, 6 premières places National à Montréal, 2 premières places à Royal Toronto dont le grand champion et la grande championne, bannière de premier exposant (514) 539-1987. P.S.: Convention Canadienne Blonde à St-Hyacinthe, les 6, 7, 8, 9, 10 février 1991. 31/01

PIEDMONTAIS

Sujets "fullblood", embryons. Semences de Xénon-C.I.A.Q. prix compétitifs. Élevage B.W.F., route 222, Valcourt. Tél.: (514) 532-3592. 7/3

À VENDRE: excellents taureaux Limousin âgés 1 à 3 ans, issus de forte progéniture. FERME ANDRÉ BERUBÉ, Lucville: (418) 724-5964, (418) 739-3302. 31/1

AGNELLES

6 TRÈS BELLES AGNELLES gestantes croisées Dorset, Romanov, mettant bas en janvier: 150\$; bélier Romanov avec indice et subventionné. (819) 569-0918. 17/1

CHEVAUX BELGE P.S.E.

5 JUMENTS poulainant en 91, 1 poulain 8 mois, et une de 2 ans, 1 étalon 3 ans classé B recommandé. (819) 752-6547. 27/12

LIMOUSIN "FULLBLOOD"

VACHES avec veaux ou vâlees au printemps, génisses de l'année, 13 taureaux de l'année et 3 taureaux prêts pour le service. (819) 752-6547. 31/1

HEREFORD

6 GÉNISSES pur sang pesant 700 lb, vente en bloc: 5 000\$. CTE ARTHA-BASKA, après 19 h 00: (819) 353-2008. 10/1

HIGHLAND ENR

VACHES GESTANTES + TAUREAUX. Tél.: (418) 453-2825. 10/1

ANIMAUX DEMANDÉS

J'ACHÈTERAIS un troupeau Charolais ou Simmental au complet. Tél.: (819) 397-2972. 27/12

À VENDRE - DIVERS



BOUTIQUE DU HARNAIS ENR.

139, route 137
St-Cécile-de-Milton
JOE ZCO

(514) 378-1436

Choix d'harnais nylon de tous modèles pour chevaux légers ou lourds.

Aussi tout l'équipement Western et Anglais et tout le matériel pour fabrication et réparation. Gros et détail.

Distributeur de vitamines Biotine, Sélénium.

JIM LEWIS AGRI NUTRITION

PRODUCTEURS DE PATATES

Nous vous offrons:
— Sacs en papier
— Sacs en polythène
— Sacs en jute
— Machines à coudre et pièces et service
— Broches à attacher
— Fil, huile, solvant



MANUFACTURIER DE SACS

413, route 122

St-Germain-de-Grantham, QC

JOC 1K0

Tél. (819) 395-4223

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallagher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALAN-CEs pour peser les animaux.

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cte Yamaska, JOC 1H0. Tél.: (819) 397-2972. JNO

BATTERIES NEUVES Trans-Canada pour camions, tracteurs, autos, etc. Bas prix, garantie, réparation. ROZON BATTERIES, 228 Jean-Talon, St-Luc, (514) 348-0807, (514) 348-2370. 7/2

ROULEAUX DE BROCHE à poule,

poutres d'acier, "chain block" électriques et manuels, chariots éleveurs type tracteur, tablettes et "readyrack", câbles d'acier et nylon, poulies, crochets, etc. (514) 464-8711. 10/1

Chaîne d'écurier d'étable

NEUVE directement de l'usine, première qualité, 5,75\$ /pi. palette 2", 6,10\$ /pi. palette 3", engrenage d'entraînement. 75,00\$, coin flottant complet: 70,00\$, mêmes spécifications que idéal, s'adapte à tout écurier existant, payé comptant. GRANBY, 600 Moeller, Parc industriel (514) 372-6459, soir: (514) 372-8664. 27/12

KIOSQUE de fruits et légumes, mobile, 13' x 25', chambre froide, comptoir réfrigéré. (514) 742-9938. 27/12

CONTENANTS DE PLASTIQUE

BARILS de plastique toutes grandeurs, usage varié, RÉSERVOIRS 220 gallons en plastique; CHAUDIÈRES de plastique, idéales pour veaux de lait ou tout autre utilité. Possibilité de livraison. (514) 792-3386. 10/01

BARILS de plastique, bois, acier et carton pour entreposage de céréales et de calcium de pneus; CHAUDIÈRES 3 gallons pour abreuver les veaux. Gros et détails. (514) 772-5273. 10/01

ÉVAPORATEUR 5 x 14, Lingting avec économiseur; finisseur 3 x 8 à l'huile. Après 18 h 00: (514) 826-3751, (514) 826-3646. 10/01

BANC DE SCIE Poitras; planeur 12"; corroyeur 6" et 8", 14"; compresseur; scie radiale; toupeuse 1 1/4" etc... (514) 629-8831. 10/01

ÉVAPORATEURS "HOULE" 4 x 14, 2 x 6, avec panes en doubles: 1 500\$. Jour: (514) 725-9834, (514) 756-8798. 10/1

CHAUDIÈRES en aluminium à eau d'étable, 2 gallons; chalumeaux et couvercles; machine à laver les chaudières; réservoir à ramasser de 150 gallons. (514) 826-3887. 27/12

CONVOYEUR servant à alimenter une laveuse à légumes, aussi un pompier à boîtes. Tél.: (514) 588-2873. 17/1

ÉQUIPEMENT MATERNITÉ au complet pour 85 truies, plancher surélevé, lessiveur gestation, 3 silos, etc.: prix très raisonnable. (514) 772-5003. 27/12

FENDEUSE À BOIS 3 pts, neuve sur "H beam" 3/8 épaisseur très solide avec valve automatique, cylindre 3 1/2", lige 1 1/2" ayant course de 24". 795\$ RÉGION ALFRED. (813) 679-2924. 17/1

CHARIOT À ENSILAGE Wic 45, neuf, bon prix. Tél.: (514) 427-7397. 24/1

REMORQUE à chevaux "goose neck" longueur 20', 2 ans, aussi idéal pour animaux: 3 900\$. (514) 742-0956. 10/1

ÉQUIPEMENT DE CABANE À SUCRE, incluant: pompe vacuum, système de vidange, (2) évaporateurs équipés, (1) 5 x 14, (1) 2 1/2 x 8 avec brûleur à l'huile, excellente condition. (819) 364-7094. 24/1

BÂTIMENTS

STRUCTURES D'ACIER

Pour bâtiments agricoles et commerciaux, approuvés par ingénieur, largeur 15' à 70', hauteur et longueur tel que désiré. À votre service depuis 1972 à travers la province. Estimation gratuite. Prix compétitif. Camion avec grue hydraulique pour installation. Inf.: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cte St-Hyacinthe, QC, JOH IYO. Tél.: (514) 798-2240. JNO

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT DE BÂTIMENTS

TRAVAUX en toutes saisons. HILAIRE GAGNE INC., St-Cyrille, Cte Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819) 397-2333. 24/01

BOIS - MATÉRIAUX

GRANDES PORTES DE GARAGE SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou aluminium isolé à l'uréthane, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette, Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. JNO

VENTE FINALE, dernière chance avant la T.P.S., les 27, 28, 29 décembre seulement. Sur recommandation de la Caisse Populaire St-Jérôme, 1 million à liquider, exemple: ASPENITE 7/16: 3,99\$, 5/8: 5,99\$, PLYWOOD 1/2: 9,95\$, 5/8: 11,50\$, 2 x 8: 0,25\$ pi., 2 x 10: 0,37\$ pi., GYPSE: 3,59\$, MELAMINE 1": 9,95\$, tablette: 1,69\$, MELOLITE BLANC 1/2: 5,95\$, 5/8: 6,95\$, PRÉFINI 4,95\$, LAINE R20 X 23: 26,50\$. Argent comptant, MATÉRIAUX LACHUTE: LACHUTE: 295 rue St-Jean: (514) 562-8501, MASSON: 185 chemin Montréal: (819) 986-5720, ST-HYACINTHE: 10 845 Yamaska, sortie 134: (514) 799-1970, BERNIERES: 1020 chemin Olivier: (418) 836-3636.

CAMIONS À VENDRE

GMC SIERRA 6000 V8, 1975, 6 vitesses, boîte fermée 14", très propre, peu milage, égrenouse choux Bruxelles "Cathy", lot tubes pour isolation de tuyaux, différentes grandeurs, poutre pin de Colombie 12" x 12", 25' long. (514) 667-3963. 27/12

CAMION diesel Inter D1466, modèle 1900, 1983, avec boîte à animaux 19' de long, très propre, inspecté, prix: 12 000\$. (819) 858-2839. 7/2

REMORQUE aluminium 28' pour céréales, très bonne condition, inspectée par le Ministère, prix: 12 000\$. (514) 661-4716. 24/1

CAMION Ford 1989, 4 x 4, diesel, remorque en aluminium 2 planchers, 24 x 8. Tél.: (613) 443-2228. 10/1

COMMERCE À VENDRE

MOULIN À SCIE

MOULIN À SCIE & MACHINE-SHOP avec logement, sur 12 acres, 70 000\$. ESTRIE: (819) 877-2372. 24/1

CORRESPONDANCE

HOMME VEUT rencontrer cultivateur pour aider aux travaux et amitié. Toutes régions. Frais virés acceptés. MARCEL (418) 832-8629 ou (514) 953-4461. 27/12

FILLES DE CULTIVATEUR célibataires, régions St-Hyacinthe ou Drummondville. Se présenter: AGENCE DE RENCONTRE LE FLIRT, 2 495 Ste-Anne, ST-HYACINTHE: (514) 774-4180. 31/1

RECHERCHE dame de 40 à 50 ans, comme associée et amie dans le domaine de l'horticulture. Commerce établi, région Laurentides. Pour informations: C.P. 622, ST-DONAT, QC, J0T 2C0. 31/1

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME CÉLIBATAIRE voulant retourner sur une terre, cherche travail à temps partiel. Toutes régions. Frais virés acceptés: (514) 953-4461 ou (418) 832-8629. 27/12

JEUNE HOMME travaillant désirant travailler sur ferme laitière ou autre, 6 jours / semaine ou moins, disponible pour toute région. Tél.: (819) 356-2757. 10/1

FOIN - GRAIN - PAILLE

ACHÈTE foin et paille. VENDS ripe de bois sec. RENÉ NORMANDIN Mont-St-Gregoire. Tél. (514) 347-7714.

FOIN ET PAILLE

MAXIFARM INC.
François Savaria, prop.
Achat et vente foin, paille,
ripe, aussi transport de maïs
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau: (514) 674-6194
(514) 655-2858 JNO

JEAN-MARC ROBERT ENR. Achat et vente de FOIN et PAILLE, au Québec et au États-Unis. Tél.: (514) 293-4591. 6/91

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. BLANCHARD & BELISLE ENR., St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1741, (514) 773-3846. 2/91

FOIN, PAILLE à vendre. Transport inclus. GASTON HÉBERT, St-Jean-Christophe, Lévis. Tél.: (418) 839-4472. 7/2

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Livré à 100 km de Mirabel. Ferme PHILIPPE SIMARD. Tél.: (514) 478-1516. 5/91

VOUS DESIREZ acheter ou vendre du foin ou de la paille? Communiquez avec La Coop St-Laurent Inc. CASSELMAN, ONTARIO: (613) 764-2667. 27/12

6 000 BAL

LANDINI 8550, 4 x 4, pelle, cabine, vitesses rampantes, 1 700 heures, FIAT 980, cabine, air, 4 x 4, vitesses rampantes, FIAT 9090, 1 900 heures, sans cabine, FIAT 7090, cabine, air, 1 066 heures, boîte 2-60, 4 x 4, vitesses rampantes, cabine, 1 600 heures, INTER 684, 4 x 4, pelle, quick attach, INTER hydro 84, cabine, pelle, très propre, M.F. 255, 800 heures.

Prenez note que la machinerie est visible à l'intérieur

Désileuse à balles rondes et ensilage sur 3 ptes, 2 cabines pour tracteur, 35 forces, charue Kverneland, 2, 3 raies, herse 32, 36, 40 disques, faucheuse à disques Hesston 1050, 9, semeuses Inter 17 et 22 disques, VENTES, ACHATS, LOCATIONS de machineries agricoles usagées, YVON ROUSSE, Laurier Station (à 1 mile au sud de l'autoroute 20), (418) 728-2092. JNO

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR LA PLUPART DE CES MACHINERIES EN STOCK

TRACTEUR 4 RM
WHITE 2-105, 1977, 2 500 hrs, 4 RM, pneus 20 x 38, condition A-1, A.C. 6060, 1984, 4 RM, 70 h.p., cab. + loader, 15 x 38, moteur et clutch neufs, J.D. 1630, 2 RM + loader J.D. 9 000\$, BELARUS 611, 2 RM, cabine, 1 500 hrs, 3 sorties d'huile, très propre, 75 hp, I.H. 1066, 135 hp, cab. 20 x 38, 1976, propre, 11 000\$.

Faucheuses-cond. relatives
DEUTZ-ALLIS 10/12 pi. avec conditionneur rouleau, 7 800\$, AUTO 241 relative 8' semi-portée, 4 300\$, VICTOR-MOTRICHE N.H. 1495, table 12 pi, cabine, 1 177 heures, très propre, N.H. 488 et 489, I.H. 1190, 1 an d'usage, I.H. 990, HESSTON hydro swing, 1014, 12'.

MOISSONNEUSES
DEUTZ-ALLIS GLEANER conventionnelles ou relatives, L2 hydro, moniteur, pneus 30 x 32 à 15 pi, 15 pi, moniteur, céréale et maïs + fève, I.H. 93 table 8 pi, très propre, 3 500\$, GLEANER N5, 1981, 1 500 heures, tous les moniteurs, pneus 30 x 32, 630, 15 ou 18', OLIVER 535 gaz, équipement pour grains et fèves blanches, 6 500\$, très propre, E3, 10 pi + 3 rangs maïs et céréales, UNI SYSTEM BATTEUSE 818, nez 4 rangs + table 13' soya, CHARRUE JOHN DEERE 2800, 5 + 1, 12 à 20", 5 800\$.

EQUIPEMENT BARABY INC.
1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan. Tel.: (514) 296-4411, 296-4545. Après 18 h 00 (514) 378-7323. JNO

RÉSERVOIR de compresseur, gros réservoir 225 gallons, capacité (819) 835-5317. 17/1

TRACTEURS
Ford 5600 cabine, 2000 heures, 13 500\$, Ford 4610, cabine, 4 r.m., comme neuf, M.F. 1085, cabine, 2600 heures, 11 000\$, M.F. 2745, 140 h.p., cabine, air, 18 000\$, I.H. 724, 65 h.p., 6 500\$, Case 1210, 65 h.p., pelle quick attach 9 500\$, Universel 590 DT, 4 r.m., cabine, 7 500\$.

REMOQUES
(3) remorque Normand, 12 tonnes 7' x 12', presque neufs, 5 000\$ chacun, (3) remorque Valac, 7 tonnes 5' x 10', 2 500\$ chacun, (5) remorque Valac, 7 tonnes avec, boîte à grain 250 minots, neufs, 3 500\$, wagon neuf, 8 tonnes, 4 pneus 11L x 15, 8 pils, 1 000\$, wagon neuf, 10 tonnes, 6 pneus 11L x 15, 8 pils, 1 750\$, wagon neuf, 12 tonnes, 6 pneus 11L x 15, 8 pils, 1 850\$, wagon neuf, 12 tonnes, 4 pneus 11 00 x 20, 1 950\$, boîte à foin neuve 20' Valac, 2 000\$, boîte à foin neuve 24' Valac, 2 350\$, plusieurs boîtes à grains neuves, 225 minots, 1 200\$, 300 minots, 1 500\$, 430 minots, 1 950\$.

FOIN
Très bon choix de machines à foin et ensilage usagées tel que: faucheuse N.H. et J.D. de 9 et 12', plus de 15 presses à foin ou sans lance-balles, 4 fourrageuses N.H., 1 M.F., 1 J.D., 4 boîtes à ensilage N.H. et Dion, 2 souffleurs N.H. 28.

GRAIN
Batteuse M.F. 760, table 15', nez 6 rgs, White 5542 avec table 13', grains cart Kilbros 475 minots, légèrement usagés. Livraison disponible moyennant léger supplément.

MACHINERIE SIMARD INC.
300 Vachon (autoroute 20) sorties 177 et 179 Drummondville, J2B 6V (819) 474-1910 JNO

Tracteur Hesston 1580 DT, 4 x 4, cab et air, app. 1100 heures, excellent, prix 32 000\$. Financement disponible (613) 673-5183. 31/1

MOISSONNEUSE-BATTEUSE
Case I.H. 1440 avec 2000 heures app., moniteur de perte de grain, 28L26, 6 rangs à maïs, 15' flexible, prix 9900\$, financement disponible à 9 1/2% pour 5 ans. (613) 673-5183. 31/1

PIÈCES
ACHAT et VENTE de tracteurs usagés de toutes sortes pour pièces. Sortie 123 autoroute 20, EQUIPEMENTS MULTIVEX INC. (514) 796-5544. 10/1

WAGON MÉLANGEUR
AUBAINE sur mélangeur, alimenteur Wic, fonctionne sur P.T.O. du tracteur, prix 3 500\$ (819) 357-9063. 10/1

TRACTEUR
M.F. 3505, 4 r.m., 1985, 1 500 heures, souffleur à neige Inter 66, McKee 6' et équipements agricoles. Tel. après 17h00 (514) 460-4043. 17/1

TRACTEURS
I.H.C. 474 hydro, I.H.C. 3588, 4 x 4, pneus neufs, 21 000\$, I.H.C. 84 hydro, White 1370, 4 x 4, White 4-150, Ford 7000, M.F. 165, pelle, A.C. 175 pelle, 1 600 heures, A.C. 7580, 4 x 4, 20 000\$, Deutz DX 160 (1000 heures), 22 000\$, Kubota 4000.

COMBINES
M.F. 300, cab. à partir de 5 500\$, M.F. 750 hydro, J.D. 6620 avec table, J.D. 7720, 4 x 4, J.D. 3300 D, J.D. 6600 D, 4 x 4, J.D. 4400 D, J.D. 8820, 4 x 4, 1 800 heures, 60 000\$.

NEZ À MAÏS
J.D. 6 rangs, modèle 643, I.H.C., 4 rangs, modèle 843. Roues doubles de toutes les grandeurs pour tracteurs et batteuses, presses à balles rondes, cultivateurs semi-portés et Chisel Plow 9 à 13 dents, rouleaux Brillou, herse à rouleaux semi-portés (régulière et off set), chariots élévateurs de 3 000 lb à 8 000 lb (intérieur et extérieur), épandeur à fumier J.D. 660, 300 minots, comme neuf 5 000\$. S'adresser aux:

ENT. JOCELYN HOULE INC.
705 Joseph-Arthur, JOLIETTE, Qc, tel.: (514) 756-0501. 27/12

BATTEUSE Inter 1460, 6 rangs, très bon état. Possibilité de financement (514) 248-2878, (514) 357-0136. 27/12

BALANCE À bœuf à poids très propre avec cage. Tel.: (819) 835-5317. 17/1

TRACTEUR Zetor 7745, 4 x 4, 290 heures, prix à discuter. Tel.: (418) 849-1168. 17/1

R.T.M. WIC USAGÉ
700 kilos de capacité de déchargement rapide, très bonne condition. Tel.: (819) 835-5317. 17/1

2 TRACTEURS: JOHN DEERE 4240, cabine, air climatisé, transmission 16 vitesses; 1 MASSEY FERGUSON 275 avec cabine de compagnie, air forcé, multi-power; 1 semoir à maïs 6 rangs JOHN DEERE 7000 avec boîte insecticides moniteur, le tout très propre (514) 772-5003. 27/12

BATTEUSE M.F. 760, 4 roues motrices, 1 400 heures, pneus 30 x 32 à 12, table 18', nez 6 rangs, modèle 1163, 55 000\$ négociable (819) 358-2826. 17/1

INTER 504, 45 h.p., 2 000 heures, gros loader, fourche pelles à sable, neige, 2 sorties doubles, bons pneus, 3 000\$ (514) 293-4986. 27/12

MOULANGE New Holland 353 avec blower, prix: 500\$. Le midi: (819) 392-2456. 10/1

PELLE hydraulique Case 980, 1975, capacité 1.8 verge, très bonne condition, peu d'heures. Heure des repas: (418) 885-9492. 27/12

PLANTEUR À MAÏS John Deere modèle 7000, 4 rangs de 30" complet, très propre, vibro 13' avec rouleau double, semoir Inter 455, 4 rangs propre, herse Massey Ferguson, 32 disques semi-portée, Soir ou aux repas: (418) 365-5580. 24/1

SOUFFLEUR À NEIGE Gérard Couture 4', parfaite condition, cabine pour tracteur Kubota, modèle 7100. Après 17 h 00 (514) 681-3827. 27/12

SEMOIR à maïs John Deere 7000, 12 rangs, à plier, très propre, P.S.D. (514) 246-2150. 24/1

TRACTEUR Universel 850, cabine, tracteur Ford 4000 diesel, loader, tracteur M.F. 165 loader, tracteur Universel 445 à verger, tracteur Inter 434 diesel, loader, tracteur à jardinage FTG avec boîte à engrais chimique, tracteur Farmhall C, vis à grain Westfield 8 x 71, Brand 7 x 50, Sacondiac 7 x 45, baco harps 3 points, canon Technoma 3 points. LES EQUIPEMENTS AGRICOLES J.P. RATHE INC., (514) 469-2370, fax: (514) 469-4195. 27/12

TRACTEUR Fiat 1987, 90-140, air climatisé, 4 roues motrices, 3 sorties d'huile, 2 750 heures, 40 000\$, VIBROSCUTTEUR 1990 Konksilde 21', 1 an d'usage, 7 000\$, CHARRUE 6 versoirs White modèle 5008, 6 ans d'usage, 4 000\$, 2 SILOS à grain Victoria 90 tonnes, 3 000\$ chacun, HERSE À DISQUES White 44 disques, 2000\$ S'adresser: (819) 263-2629. 10/1

TRACTEUR John Deere 3130, 2 000 heures, trailer pompeur Normand, compresseur Devibiss 10 h.p., le tout comme neuf. Tel.: (514) 658-7886. 10/1

2 NIVELEUSES hydrauliques pour sentier moto-neige, bonne condition, 10', 2000\$, 8' 1 000\$ LA PATRIE: (819) 888-2689. 31/1

TRACTEUR ENJAMBEUR diesel 35 c.v., état exceptionnel, enjambe 1,55 m. de haut (vigne, pépinière, framboise, etc.), équipe de 2 portes, outils centraux pour sarclours, chausseurs, déchausseurs, un système d'arrosage (2 réservoirs, pompe et rampe 3 rangs) 9 500\$, CÔTES D'ARDOISE: (514) 295-2020. 17/1

OCCASIONS D'AFFAIRES

PROBLÈMES financiers avant saisie? Écrivez ou appelez-nous. Nous pouvons vous aider à une conciliation de dettes ou nous achetons tout ce qui peut se vendre sur la ferme, grains et animaux, payable en argent comptant. C.P. 1, ST-EUGÈNE-DE-GRANTHAM, J0G 1J0, (514) 375-5554. 17/01

OFFRE D'EMPLOI

CHERCHE jeune homme 18 ou plus qui aimerait habiter sur ferme d'élevage bovins, sera logé, et nourri en échange petit service. Pour informations: Écrire à La Terre de Chez nous, Maison de l'U.P.A., CASE: 202, 555 boul. Roland-Therrien, LONGUEUIL, J4H 3Y9. 27/12

ST-ISIDORE (PEACE RIVER) ALBERTA, personne fiable (préférence marié) pour travailler à l'année sur une ferme laitière moderne, traite 200 vaches, maison et salaire à discuter. Pour informations: (403) 624-2166. 10/1

RECHERCHE gérant de ferme avec expérience pour maternité engraissement 200 truies, possibilité de logement, (418) 542-4504. 27/12

HOMME DEMANDÉ avec expérience pour travail sur ferme laitière et céréalière, salaire à discuter, région St-Jean sur Richelieu. (514) 291-3206. 24/1

JEUNE COUPLE demandé pour travail sur ferme avicole et porcine (engraissement) Personne sérieuse seulement. Tel.: (514) 774-9560. 31/1

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, Route 139, ROXTON POND, cté Shefford, Qc. Tel.: (514) 372-9527. 10/1

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes brûlés ou accidentés, pour pièces. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514) 478-1311. 28/3

ON DEMANDE: achèterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL (514) 548-2538. JNO

RECHERCHE jouets et littérature agricole pour reconstituer l'histoire de la machinerie agricole. Frais d'appels acceptés, après 18 h 00 GILLES: (514) 445-3139. 10/1

ACHÈTERAIS tracteur M.F. 65 ou 165 pour pièces. Tel.: (514) 293-4986. 27/12

PLANTS

PLANTS DE LÉGUMES DU SUD DES ÉTATS-UNIS
Brocolis, tomates, piments, oignons espagnols, choux de Bruxelles, choux-fleur, choux, aubergines. Prix très concurrentiels. Tel.: (514) 293-5444. 28/2

Plants fraisiers framboisiers Certifiés du Québec Griffes d'asperges
Prix très compétitifs, livraison disponible. PÉPINIÈRE ROGER LABRECQUE, 123 rang nord est, ST-CHARLES: (418) 887-6740. 23/5

SERVICES

PRODUCTEURS LAITIERS du Québec, profiter du service de taillage de sabots offert par LES SABOTS BLOM ENR, St-Rédempteur. (418) 831-3941. 24/01

FOSSE L'ASSURANCE D'UN BON PLACEMENT

FOSSE À PURIN, plate-forme à fumier, toutes grandeurs. Plans. Surveillance et inspection par des ingénieurs. 4345, avenue Richard St-Gregoire, cté Nicolet (819) 233-2021 (819) 233-2341

Président: André Boucher JNO

SILOS

Construction B.R.N. Inc.
516, 7e rang, St-Dominique J0H 1L0
FOSSE À PURIN PLATE-FORME, etc.
(514) 773-0064
7 jours, 24 heures (travaux acceptés)

QUANTITÉ ? QUALITÉ No 1

Les Fondations André Lemaire Inc.
TOUJOURS PREMIER DANS L'ENTREPOSAGE ET LA MANUTENTION DES FUMIERS

PLAN DE LOCALISATION PARTOUT AU QUÉBEC
Le nombre de rangs d'armature varie selon la hauteur.

Treillis métallique dans le plancher.
Nouveau purlot INTÉGRÉ
Descente adaptée selon localisation

PROGRAMME DE VENTE PRE-SAISON

Bureau St-Zéphirin (514) 564-2030
Rég. Vict./Québec (819) 371-8614
Rég. Granby/Joliette (514) 591-9493
1650, St-Pierre St-Zéphirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0

NOUS COPIER C'EST FACILE INNOVER ET RÉALISER C'EST PLUS DIFFICILE

EQUIPEMENTS AGRICOLES SARRAZIN
380, Principale St-Nazaire, d'Acton, Qc.
POMPE ET EPANDREUR À FUMIER LIQUIDE
(819) 392-2846

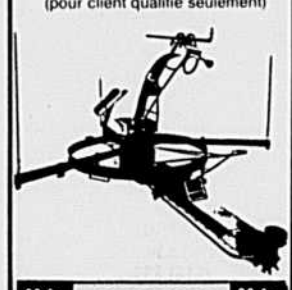
SILOS SILODORS Fosses et plate-formes à fumier

silos BEAUDRY
1685
boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5

(sortie 109 - route 20)
Tel. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

LES EQUIPEMENTS: Daniel Labonté ENR.
Distributeur exclusif STARLINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE".
VENTE SERVICE PIÈCES Réparation de silos
• toit • chute • tuyau p.v.c.
1178, Lussier, St-Dominique St-Hyacinthe (Québec) J0H 1L0
Tel. (514) 773-6589

VOLUMASTER
VIDÉO VOTRE SILO GRATUITEMENT CET HIVER ET NE PAYER QU'AU PRINTEMPS
SILO J.M. LAMBERT INC VOUS INSTALLE UN VIDEUR MAINTENANT PREMIER VERSEMENT AU PRINTEMPS
Cette offre prend fin le 31 mars 91 (pour client qualifié seulement)



ESCOMPTE SUR PIÈCES BUTLER ET JAMESWAY
PRISES AU COMPTOIR, PAYÉES COMPTANT

SILO J.M. LAMBERT Inc.
4250, rue Vachon Drummondville, Qc J2B 6V4
(819) 474-6989

SILO SUPÉRIEUR INC.
Pour le fermier progressif VOUS OFFRE:
• Silos en douves de béton préfabriqué pour foin et maïs d'ensilage, maïs, grain et orges humides. Achat, vente, réparation, déménagement, extension et entretien de silos usagés.
• Videur de silo "VALAC", système de suspension à 6 points, entraînement indépendant, gardes et souffluse 28" en acier inoxydable à 4 aubes pivotantes.
• Rouleuses à grains, systèmes de manutention et transformation de moulées.

L'emblème sur lequel on peut se fier.
• Choix d'accessoires
• Rapidité d'érection
• Finition intérieure unique
• Facilité de réhaussement
• Peut être démontable

SILO SUPÉRIEUR Inc.
C.P. 2199, St-Romuald Cte Lévis (Québec) G6W 5M5
(418) 839-8808

Patz
Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste. Purolator ou autobus.

silos Beaudry
1685, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tel. (514) 464-5011
Urgence soir: (514) 584-3116

CONSTRUCTION CIRCO INC.
Tél.: (819) 398-7373
Cell. (819) 472-9909
Cell. (514) 984-6925
Cell. 1 (819) 370-7284
FOSSES À PURIN PLATE-FORMES À FUMIER
Fondations de tous genres.
Plan d'ingénieur partout au Québec
LÉANDRE ST-ONGE, prés. Wickham, cté Drummond, Qc

FONDACTIONS CAMILLE CONSTANT INC.
• FOSSE À PURIN
• PLATE FORME À FUMIER
Surveillance d'un ingénieur
(514) 586-2239
100, des Industries Lavaltrie (Québec)

SILOS SECONDS
À VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent défaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808 JNO

VIDEURS DE SILO PATZ VENTE-SERVICE-PIÈCES
AVONS en entrepôt: machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VERIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909. JNO

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - réhaussement - réparation - finition intérieure. 3/91

RÉSERVOIR À LISIER
CONSTRUCTION ACTON VALE LEE
• Silo Airmetic
• Silo Conventionnel
• Silo Douve
• Silo à purin
• Plate-forme à fumier
• Bétonair
• Équipement Badger
• Ventilation naturel "Faromor"
• Soigneur Smart-Feeder
• Mur sandwich en béton isolé
794 rue 139, Acton-Vale Québec, J0H 1A0
(514) 546-7573 — (514) 546-2797
Frais virés acceptés

TERRES DEMANDÉES

ATTENTION! Je suis acheteur de ferme au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Québec. S'adresser à: CLEMENT CHOINIERE 116 Route 139, ST-ALPHONSE DE GRANTHAM, J0E 2A0, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 10/1

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? Plus de 30 ans d'expérience réunis dans le domaine agricole. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. La preuve est faite plusieurs fermes déjà vendues à des canadiens et européens. Evaluation de la valeur marchande sans frais. S.M.C., Courtier Inc.

GÉRARD CHASSÉ, agent
(514) 796-2557
SERGE FONTAINE, agent
(514) 778-1137
De 7 h 00 à 23 h 00. 7/2

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contactez LES INVESTISSEMENTS

CEGO
LTÉE COURTIER: (514) 453-6742
Jeannine Philpott, agent
(514) 265-3711

Marcel Schoune, agent
(514) 265-3096
Paul-Émile Simoneau, agent
(819) 358-2625 27/12

RECHERCHE terre à bois, secteur sud-ouest. RAYMOND GALARNEAU (514) 377-2316, (514) 264-9363. 10/1

TERRE À VENDRE

FERME À VENDRE: 200 arpents avec maison, vacherie, grange-étable, 130 arpents cultivables, drainés 100%, 70 boisés avec rivière et érablière 600 entailles. 5 minutes de la route 132. AUSSI terre à bois 140 arpents zonage blanc. (418) 869-2484. 17/1

FERME LAITIÈRE: 235 acres cultivées, et drainées avec roulant et machinerie, quota 8 098 kilos, vaches laitières et porcine. (819) 839-2039. 17/1

FERMETTE environ 18 arpents entourée d'une rivière, sol léger, brise-vent, irrigation souterraine, idéale pour pépinière ou culture maraîchère. 1/2 heure nord de Montréal. Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE: 209, 555 boul. Roland-Therrien, LONGUEUIL, J4H 3Y9. 27/12

#114 RÉGION DE LANAUDIÈRE: élevage de 170 vaches-veau, 2 maisons et culture céréalière sur 365 arpents drainés, boisés + sucrerie 285 arpents. Fort potentiel.
#120 ST-VALÈRE DE VICTORIAVILLE: ferme porcine et céréalière, maternité en opération, sans machinerie, prêts existants 80 000\$ à 10 75%, et 200 000\$ à 8%
#127 ST-DAMIEN: ferme d'élevage opérationnelle dans le bovin avec silo 18 x 60', résidence 7 1/2 pièces et 130 ou 205 arpents drainés, financement acquis.
#137 ST-NORBERT: porcherie d'engraissement en opération, 1 000 porcs, 52 acres et permis de l'environnement 95 000\$ maison et bâtiments.
#138 LANAUDIÈRE: 234 arpents, 170 cultivables, maison ancestrale 7 1/2 pièces, intérieur rénové, aussi 6 1/2 pièces, et bâtiments.
#141 LANAUDIÈRE: laitière de prestige, 175 arpents, 85 têtes, 5 262 kg. industriel, 531 litres/ jour nature.
#145 ST-DIDACE: 112 arpents + bungalow 1977 + poulailler 1974, 36' x 178' + maternité 35' x 125', bord rivière Maskinongé, accès au lac, EXTRA!
#152 LANAUDIÈRE: engraissement de 2000 à 3 000 porcs à la fois à contrat et production laitière de 4750 à 7900 kg. de matière grasse. SERVICE IMMOBILIER JOLLETTE INC., Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX FRI: (514) 759-3856. JNO

SECTEUR LAC ST-JEAN: ferme laitière, 456 acres 80% drainées, cheptel 100 têtes Holstein, ensilage, machinerie, bâtisses A-1, quota 110 litres, industriel, 11 788 kilos. LIONEL BOUCHARD: (418) 347-5052, LA FINANCIÈRE COURTAJE IMMOBILIER. 10/1

FERME PORCINE: 120 arpents, maison, remise, grange, 2 porcheries, permis de l'environnement, fosses avec équipements à STE-ÉLISABETH, cté Berthier: (514) 753-3576. 31/1

ST-JACQUES: 110 arpents drainés, bâtiments inclus, avec érablière, possibilité 500 entailles. Prix raisonnable. (514) 839-2998, (514) 756-2811. 27/12

Leo's Livestock Exchange Ltd.
Route 31, Greely, Ontario
(Sole Barn Road)
Boîte 8215,
Postale Terminal Ottawa
Ontario K1G 3H7
Vente d'animaux tous les
lundi et jeudi à 10 h 00.
Pour informations:
Bur.: 1 (613) 821-2634
Leo Menard
1 (819) 595-2103

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
Achat et vente de troupeaux et roulants de ferme
(514) 773-5660
cell. (514) 497-5894
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

ENCAN
Offrez-vous une évaluation précise de votre ferme et roulant en plus d'un service d'encan reconnu.
Int. Les Encans
Colbert et Fils Inc.
9125, avenue des Ormes
Ste-Gertrude, cte Nicolet
G0X 2S0
Tél. (819) 297-2420
(819) 372-1822

VOUS DÉSIREZ VENDRE par encan ou privément, la ferme ou le troupeau et roulant, consultez l'expérience de:
ALPHONSE LUPIN
Tél. (819) 397-4934
COLBERT & FRÈRE INC.
Tél. (819) 297-2711
Estimation sur demande

Les services d'encan CRACKHOLT nous avons l'équipe
David "Butch" Crack
C.P. 514, Richmond
Tél. (819) 826-2424
Fax: (819) 826-2418
Cell: (819) 822-5766

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contactez moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau, encan
St-Germain
(819) 395-4150

«LES ENCANS»
LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, cte Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi: vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations:
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-7517

ATTENTION-ATTENTION
Vous désirez faire évaluer à leur juste valeur vos animaux et machineries sans frais, vendre privément ou par encan. 20 ans d'expérience comme secrétaire d'encan, consultez:
Denis Leblanc (Pierrot)
276, St-Amable
St-Barnabé-Sud
Cte St-Hyacinthe
J0H 1G0
Tél. (514) 792-6247
FRAIS D'APPEL ACCEPTÉS

LES ENCHÈRES
René Houde INC.
Pour un service de ventes professionnelles, une équipe à votre service, pour un succès assuré.
Contactez nous:
(819) 846-6267
(514) 649-1122
Cell. (819) 822-9063

Achat et vente
D'animaux et roulant de ferme par encan ou privément. Estimation gratuite partout au Québec.
ENCAN
MAURICE RAINVILLE INC.
Frais d'appel acceptés
Tél. (514) 799-4042-5332

Que vous désirez faire...
vendre votre troupeau ou roulant de ferme, une équipe d'expérience et compétente est à votre service.
ENCANS
JULES CÔTÉ
(514) 263-0670 ou 263-4480
Cell: 1-594-1019

Vous voulez vendre par encan? Consultez-moi... il me fera plaisir de vous aider.
ROGER D'Aoust
Encan bilingue
1189, Upper Concession,
Ormslow
(514) 829-3487
Je vous garantis un prix minimum pour vos tracteurs de ferme.

A votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez:
MARC GRAVELINE
encan
St-Barnabé-Sud
(514) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(514) 792-6247

ENCANS PUBLICS
LES SERVICES D'ENCAN BOULET
538, Chemin Rive-Sud
St-François,
Montmagny G0R 3A0
Alfred Boulet, gérant
Tél. 1-418-259-7086
Notre équipe met un accent spécial sur la préparation de votre troupeau, le secrétariat et la compilation.
Nous sommes aussi acheteur de troupeaux et de terres.
ALFRED BOULET, gérant
et son équipe pour vous servir.

TAUREAUX!!! HOLSTEIN!!!
Plus de 25 taureaux en élevage! LE MEILLEUR CHOIX AU QUÉBEC! Plus de la moitié provient de TRANSPLANTATION! Des mères classées EXCELLENTE, TRES BONNES et Bonne Plus! Des productions de 20 000 à 30 000 lb de lait! Les pères sont du CIAQ de l'Ontario et des U.S.A. tel: Dixicat, Chief Mark, Blackstar, Tab, Starbuck et plusieurs autres. PLUSIEURS SONT PRÊTS POUR LA REPRODUCTION! A PRIX TRES ABORDABLES POUR TOUS LES GOUTS!
VENTE D'EMBRYONS!!!
Choix exceptionnel d'EMBRYONS à vendre! Provenant de mère EXCELLENTE, et TRES BONNES avec BCA jusqu'à 250 et plus! Sujets d'EXPOSITION!
Pour catalogues, nous contacter.
TAPIS DE CAOUTCHOUC!!!
Fini les écrasages de trayons et les genoux enfles!
FERME SONY
Comté Joliette
Tél. (514) 759-5400
Avant 8h30 a.m.

LAFAILLE & FILS (1875) Ltée
ENCAN SAWYERVILLE
ENCAN SPÉCIALISÉ DE VEAUX D'EMBOUCHE HIVER 1991
La vente aura lieu à l'Encan Sawyerville
Jeudi, le 10 janvier 1991 à 12h00
Réception: 06h00 le matin de la vente
Si vous voulez avoir les meilleurs prix, l'Encan Sawyerville demeure toujours l'endroit pour vendre vos animaux.
TRES BONNE DEMANDE
Pour tout renseignement, communiquer avec:
ENCAN SAWYERVILLE LAFAILLE & FILS LTÉE
(819) 849-3606 ou 4702
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE L'ESTRIE
(819) 567-8905

STATION D'ÉPREUVE GÉNÉTIQUE ST-AUGUSTIN, LAC-ST-JEAN
Vente de taureaux éprouvés à la station St-Augustin.
Les taureaux de races Simmental et Charolais qui auront obtenu un indice de 100 et plus.
L'encan aura lieu
Samedi, le 5 janvier 1991 chez
Gaston et Suzanne Simard
76, 4e Rang Sud
St-Bruno, Lac-St-Jean
Inf. (418) 343-2940
Face à la Salle Camaro coin route 169 et 170 ouest
ENCANTEUR
RENÉ HOUDE
Un dîner sera offert sur place à \$5
Pour information sur les taureaux, n'hésitez pas à communiquer avec
Monsieur ou madame Jean-Pierre Veilleux
Tél. (418) 374-2221

ENCAN
Au local d'Encan d'animaux de Danville
1440, route 116 à Danville
Samedi, le 29 décembre 1990 à 13h00
SERA VENDU, PROVENANT DU MÊME PRODUCTEUR
40 vaches Charolaises, Simmental, ainsi que 3 taureaux Charolais-Simmental.
Nous prendrons aussi des vaches en consignation, les gestations seront garanties en veaux par le vétérinaire.
En cas de grosse tempête, l'encan sera remis au 5 janvier 1991.
Pour de plus amples informations, s'adresser à:
ENCAN D'ANIMAUX DE DANVILLE INC.
(819) 839-2781 ou
(819) 839-2303
NOUS SOUHAITONS NOS MEILLEURS VOEUX À TOUS!

Préavis d'encan
Pour
FERME DENIS ARPIN ENR.
2597 rue St-Pierre
Au village de ST-OURS, cte Richelieu
Mardi le 15 janvier 1991 à 11 h 00 "PRÉCISES"
ATTENTION: en cas de GROSSE TEMPÊTE, remis au jeudi 17 janvier.
SERA VENDU un TRES BON TROUPEAU DE 100 têtes d'animaux Holstein provenant d'insemination artificielle.
2 tracteurs diesel, un Oliver 1650 avec chargeur frontal, un Inter 444, 2 camions dont un Cherokee 4 x 4 et un Chevrolet 3/4 tonne, faucheuse-conditionneuse rotative Vicor KM 281; presse à foin axiale Hesston 4600; génératrice Winpower 50 000 watts; tout l'équipement pour l'ensilage: une fourragère New Holland 892 avec nez à mait 2 rangs et ramasseur d'andain; 2 boîtes à ensilage Case Inter 600; silo Coop 20 x 60 avec débouleur de silo Patz; équipement d'étable et de laiterie dont un réservoir en vrac De Laval 800 gallons et un lactoduc Surge 2; 6 unités de traite Westfalia; foin, paille et ensilage de foin.
Pour plus de détails, surveillez l'édition du 10 janvier.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

Préavis d'encan
VENTE PLANI-LAIT
Organisée par le CLUB HOLSTEIN DES BOIS-FRANCS
Au Pavillon AGRI-COMMERCE VICTORIAVILLE
Mercredi le 16 janvier 1991 à 12 h 30
SERA VENDU: 55 têtes d'animaux Holstein pur sang et N.I.P. dont plusieurs bonnes jeunes vaches à leur 2ème lactation.
Pour plus de détails, surveillez l'édition du 10 janvier 1991.
Pour informations s'adresser à M. GILLES TOURIGNY, gérant de la vente: (819) 752-4160 ou à MME SYLVIE BLONDEAU, sec.: (819) 362-7261 ou (819) 362-6215 ou à:
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

CULTIVATEURS
JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulants de ferme au complet ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:
FERNAND CARDIN
Encan bilingue
B.C. Cte Rimouski
Tél. (418) 736-4912
Cell: (418) 725-9595
DURHAM SUD
Tél. (819) 858-2953 JNO

ATTENTION CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant.
ALBERT BRETON
Encan bilingue
INVERNESS, cte Mégantic
Tél. (418) 453-2681 JNO

VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU "HISTORICA"
Ancienne ferme de Jean-Marc Dussault
690, rang St-Charles
Notre-Dame-de-Stanbridge,
cte Missisquoi
Samedi, le 5 janvier 1991 à 11h30 précises
SERONT VENDUES: 100 têtes d'animaux Holstein de CHOIX incluant 50 pur sang enregistrées avec papiers, comprenant: 50 jeunes vaches dont quelques fraîches et d'autres dues sous peu; 15 taures incluant quelques fraîches et d'autres dues sous peu; 12 taures prêts à être saillies et 13 génisses d'élevage.
Toutes ces bêtes proviennent ou sont saillies par l'insemination.
Ceci est un bon troupeau.
ÉQUIPEMENT LAITIÈRE, SILO ET MACHINERIES: Réservoir à lait Surge cap. 800 gallons avec lavage automatique; Pipeline Surge, inst. 60 vaches, 6 unités Mini-Orbit Surge à pulsation double action; 4 balances True-Test; 2 nettoyeurs d'étable en bonne condition; Hache-paille Wic avec moteur Honda 10 HP; Convoyeur à ensilage Patz 25 pi; Convoyeur à foin dans le haut de l'étable, 120 pi; 2 silos Coop 18 x 60 et 20 x 60 munis de débouleur Patz 98B, 6 évents d'étable; 2 fourragères New-Holland dont une #890 avec nez à mait 2 rangs et ramasseur d'andain et une Super 717 avec nez à mait 2 rangs; 2 voitures avec boîte ensilage Dion 3 rouleaux et toit; Souffleur à silo International #56; 200 tonnes de fourrage vert; 100 tonnes d'ensilage de maïs; 9000 balles de foin et 1000 balles de paille.
Pour information: (514) 296-4362
AUSI À VENDRE: Tracteur International #1394 - 4 roues motrices, diesel, servo-direction, barrage de roues muni de cabine avec air climatisé, seulement 850 heures; Batteuse Massey-Ferguson #550, diesel, cabine, gros pneus à riz, nez à mait #1143 - 4 rangs et bar de faux de 15 pi. hydrostatique; Presse à foin NEUVE New-Idea #843 à balles rondes, seulement 1 500 balles de foin; Four-

ENCAN
Pour
YVON SALVAS
131 Chemin St-Robert
ST-ROBERT, cte Richelieu
Mercredi le 9 janvier 1991 à 13 h 00
ATTENTION: en cas de GROSSE tempête, remis au vendredi 11 janvier.
SERA VENDU: un très bon troupeau de 47 têtes d'animaux Holstein provenant d'insemination artificielle. Ce troupeau comprend 26 bonnes vaches, 11 fraîches vélées ou dues sous peu et les autres en tout temps de l'année; 8 belles taures de 2 ans en gestation dont 6 devant mettre bas d'ici le début de février; 9 taures dont 4 prêtes à faire saillir et 5 âgées de 14 mois et 4 génisses d'élevage âgées de 9 à 10 mois.
ÉQUIPEMENT DE LAITIÈRE - FOIN - PAILLE: réservoir en vrac Zéro 500 gallons avec lavage automatique; pipeline Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2"; installation pour 42 vaches au 8; compresseur Alamo 75+ et 4 unités de traite; une balance de contrôle Surge True-Test; 3 500 balles de foin dont 1 000 balles de 2ème coupe et 500 balles de paille.
CAUSE DE L'ENCAN
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
Pour informations s'adresser au propriétaire: (514) 782-2781 ou à l'encan.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ragère New-Holland #892 avec ramasseur d'andain et contrôle de chute; Épandeur à fumier New-Holland #307 tandem cap. 2200 gallons; 1 4 tonnes, sortie sur le côté sur le P.T.O. 1000 tours; Arroseuse Vicor cap. 870 litres; 440 pi. jet, sur att. 3 pts et contrôle dans la cabine; Cultivateur International #4500-19 pi. sur att. 3 pts avec oreille repliante et herse à finir arrière; Vis à grain Allied po x 51 pi sur roues avec P.T.O.; Épandeur à phosphate, cap. 800 litres sur att. 3 pts; Voiture avec boîte à ensilage Dion 3 rouleaux; Râteau-faneur Kuhn sur att. 3 pts.
AUSI À VENDRE PRIVÉMENT: Très bel emplacement, grosse maison et belle étable. Idéal pour pension de chevaux ou veaux de grain.
Information:
(514) 263-0670
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encan.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encan bilingue
1274, rue Sud
Cowansville (Québec)
Tél. (514) 263-0670 - 263-4480
Cell. (514) 594-1019 ou
Fax (514) 263-8448

ENCAN
Pour
YVON SALVAS
131 Chemin St-Robert
ST-ROBERT, cte Richelieu
Mercredi le 9 janvier 1991 à 13 h 00
ATTENTION: en cas de GROSSE tempête, remis au vendredi 11 janvier.
SERA VENDU: un très bon troupeau de 47 têtes d'animaux Holstein provenant d'insemination artificielle. Ce troupeau comprend 26 bonnes vaches, 11 fraîches vélées ou dues sous peu et les autres en tout temps de l'année; 8 belles taures de 2 ans en gestation dont 6 devant mettre bas d'ici le début de février; 9 taures dont 4 prêtes à faire saillir et 5 âgées de 14 mois et 4 génisses d'élevage âgées de 9 à 10 mois.
ÉQUIPEMENT DE LAITIÈRE - FOIN - PAILLE: réservoir en vrac Zéro 500 gallons avec lavage automatique; pipeline Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2"; installation pour 42 vaches au 8; compresseur Alamo 75+ et 4 unités de traite; une balance de contrôle Surge True-Test; 3 500 balles de foin dont 1 000 balles de 2ème coupe et 500 balles de paille.
CAUSE DE L'ENCAN
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
Pour informations s'adresser au propriétaire: (514) 782-2781 ou à l'encan.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

VENTE PAR ENCAN
Du Troupeau de MARCEL DEGUIRE
295 Petit Bûle
RIGAUD
Cette vente aura lieu au
ENCAN ST-CHRYSTOSTÔME INC.
378 rue Notre-Dame
ST-CHRYSTOSTÔME
Vendredi le 11 janvier 1991
En cas de GROSSE tempête remis au 18 janvier 1991
CE TROUPEAU COMPREND: 82 têtes de très bonne qualité laitière dont 22 vaches seront fraîches vélées le jour de l'encan; 18 dues pour janvier et février 1991; 15 taures dues février, mars, et avril 1991; 5 taures ouvertes. Le reste du troupeau vélant en tout temps de l'année. Ce troupeau sera vérifié et vendu garantie gestante.
Pour informations:
MARCEL DEGUIRE: (514) 451-5644

ENCAN ST-CHRYSTOSTÔME INC.
(514) 826-3292

A VENDRE - DIVERS
UN INVESTISSEMENT SÛR
Génératrice diesel ou à gaz
Marques de 5 à 500 kW
Perkins ou John Deere
démarrage manuel ou automatique
Nous vendons et réparons aussi des alternateurs neufs et usagés
Génératrices entraînées par tracteurs neufs et usagés
De 8 à 150 kW
Fabrication canadienne
Sans contact de broches et avec réducteur de vitesse
Bobinage en fil de cuivre
Neuf Alternateur PTO 30 kW
3 995 \$
Usagé Alternateur PTO 15 kW
1 395 \$
Interrupteur de transfert
799 \$
Cadran d'intensité de fréquence
38,95 \$
TNT stand-by Power INC.
Exeter (Ontario)
(519) 235-2364
ou appelez
Moteurs Électriques Gaudreau
Granby (Québec)
(514) 372-1519

PETITES NOUVELLES

Le ventre vide des petits Canadiens

(ASP) La docteur Lynn McIntyre, de l'Université Dalhousie, à Halifax, a constaté que les enfants qui escamotent le petit déjeuner sont souvent apathiques, irritables et incapables de se concentrer. Il y a un lien évident entre malnutrition et pauvreté, mais il n'y a pas seulement les enfants pauvres qui partent à l'école le ventre vide. Une étude récente a révélé qu'un enfant canadien sur quatre était sous-alimenté faute de bien déjeuner. Souvent, un enfant ne mange pas parce que ses parents sont trop pressés le matin, et ne déjeunent pas eux-mêmes. Certains enfants obèses espèrent aussi perdre du poids en ne mangeant pas. La docteur McIntyre souligne qu'une tartine de beurre d'arachides ou un bol de céréales, du lait et un jus de fruit constituent un petit déjeuner complet et peu coûteux.

À la défense des plastiques

(ASP) Le Dr David Wiles, un chimiste à l'emploi du Conseil national de recherches du Canada, s'élève contre la mauvaise réputation des plastiques. Selon lui, il y a plus d'absurdités écrites sur les plastiques que sur tout autre sujet. S'il est vrai que les plastiques ne sont pas biodégradables, ils brûlent proprement. De plus, la fabrication du plastique demande moins de ressources que celle du papier. Si l'on remplaçait tous les plastiques par du papier, on multiplierait de trois à cinq fois les quantités de déchets produits, sans compter le nombre mirobolant d'arbres qu'il faudrait abattre. Pour le Dr Wiles, la mauvaise réputation du plastique est née à la suite d'une campagne menée par l'industrie du papier il y a 25 ans. Or cette industrie n'est pas reconnue pour prendre particulièrement soin de l'environnement...

De bons conseils pour les serriculteurs sérieux

Les serriculteurs amélioreront leur rentabilité en adoptant quelques pratiques simples de conduite des cultures. De bonnes décisions dans l'espace des plants, la température de l'air et du sol ou même le type de bacs utilisés peuvent prévenir des maladies coûteuses à contrôler. L'achat d'un simple thermomètre de 100 \$ fiché dans le sol constitue un investissement rentable qui empêchera les pertes. Une bonne conduite des cultures évitera au producteur de jeter son argent par les fenêtres, tout en lui permettant de s'adapter plus facilement aux nouvelles tendances du marché.

FERME PORCINE À VENDRE

Par la Caisse Populaire de St-Paulin.
Cette ferme comprend les lots P. 17 et P. 18 du cadastre de la paroisse de Saint-Paulin, pour une superficie d'environ 97 acres. Elle comprend aussi deux porcheries d'engraisement, une fosse à purin, une lagune, un écurier et trois silos à moulée.
Les offres d'achat devront être reçues avant le 9 janvier 1991 à 14 heures à la Caisse Populaire de St-Paulin, au 2871, rue Lallouche, Saint-Paulin, comté Maskinongé (Québec) J0K 3G0.
Un chèque visé représentant 10 % de l'offre devra accompagner la soumission.
La Caisse Populaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.
Si vous désirez visiter la ferme, veuillez vous adresser à la Caisse Populaire de St-Paulin, tél. (819) 268-2138.
1) Le vendeur ne pourra pas fournir les titres de propriété avant le 1er février 1991.
2) Des titres clairs pourront être obtenus après le 28 février 1991.
René-Paul Lessard, directeur
Caisse Populaire de St-Paulin

Dans les régions agricoles du Québec

Pour la troisième année, la Fédération des agricultrices du Québec a tenu son gala annuel au cours duquel fut choisie l'Agricultrice de l'année au Québec. On sait que c'est Mme Solange Fernet-Gervais, d'Hérouville en Mauricie, qui obtint ce titre envié.

Toutes les régions agricoles avaient auparavant choisi leurs candidates. Nous continuons cette semaine la parution d'articles relatant la vie et les activités de ces femmes exemplaires à plus d'un titre. Les textes et les photos sont de la Fédération des agricultrices.

Nous vous proposons une gagnante, Blanche Michaud-Audet, de New-Richmond, pleine de ce courage régional typique de la Gaspésie.

Depuis 1973, la ferme de sa famille prospère malgré les conditions difficiles.

Oui, il a fallu du courage, du labeur et un sens de l'économie poussé pour y arriver. Et cette mère de 4 enfants n'a pas hésité à faire elle-même son beurre, sa boulangerie, sa couture, en maintenant les tâches relatives à l'entreprise agricole. C'est

Marcel Landry, directeur régional de la Gaspésie et Thérèse McCumber, présidente des agricultrices de la région, accompagnent leur agricultrice de l'année, Blanche Michaud-Audet.



me à la lumière. L'important c'est de faire avancer les choses.

Aussi musicienne et peintre, elle met souvent ce talent artistique au service de la promotion de l'agriculture et de ses produits.

Blanche est cette femme accueillante qui a toujours à cœur de sensibiliser l'ensemble de la population à l'agriculture. Dans le contexte actuel, c'est une préoccupation essentielle. Elle et son

simplement une agricultrice : elle a 56 métiers. Laissons de côté les misères.

Elle s'implique aussi dans les affaires de l'UPA : assiste aux assemblées et participe à la direction de la Société d'agriculture. Elle travaille aussi à la section féminine de cette société.

Bref, elle sait utiliser les talents traditionnels et autrefois si peu reconnus des femmes, et les nouvelles ouvertures offertes aux agricultrices pour développer sa ferme, l'agriculture et s'impliquer socialement dans le milieu scolaire et les loisirs. Elle peut travailler à l'ombre com-

mari reçoivent, depuis 1979, divers groupes (des médecins, des étrangers, des enfants et adolescents...). Elle fait connaître et aimer son métier d'agricultrice par ses visites et aussi, par des conférences, comme à la journée de la femme en 1988.

Pour tout ce travail, Blanche recevra des hommages et titres divers.

Véritable dame de l'agriculture, cette femme se sert de ses mains, de sa tête et de son cœur pour assurer le développement de l'agriculture et de la société à travers le quotidien au jour le jour.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

En prévision de l'implantation d'une ferme-école

F. MÉNARD INC.

est à la recherche de candidats au poste de

FORMATEUR.



La personne choisie aura pour tâche d'enseigner aux apprentis à mettre en application les pratiques de régie préconisées par la compagnie ainsi que les principes fondamentaux de l'élevage et de la zootechnie porcine.

Les candidats devront avoir une solide formation scolaire de niveau collégial ou universitaire en zootechnie. Ces connaissances approfondies de la production porcine, tant en maternité qu'en engraissement, devront être soutenues par plusieurs années d'expérience pratique.

Des aptitudes à l'enseignement théorique, aux démonstrations pratiques et à la vulgarisation scientifique sont nécessaires.

La connaissance de l'anglais, l'entregent et l'initiative sont aussi des atouts que devra posséder tout candidat.

Les candidats désireux de progresser au sein d'une équipe énergique orientée vers la performance devraient envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant vendredi le 11 janvier 1991 :

F. Ménard inc.
a/s Bertrand Ménard
251, Route 235, C.P. 60
Ange-Gardien (Québec)
J0E 1E0

APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES

— FOIN —



Le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc. de Saint-Hyacinthe renouvellera sa commande de foin au début du mois de février 1991.

Les commerçants de foin, désirant fournir du foin de première qualité et fait en bonne condition, doivent faire une demande de formulaire de soumission à l'adresse suivante :

CIAQ inc.
a/s M. Pierre Godbout
Case postale 518
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B8

Un devis détaillé des exigences du CIAQ inc. accompagnera le formulaire de soumission.

DIRECTEUR MACHINES AGRICOLES

La Société coopérative agricole du sud de Montréal est à la recherche d'un directeur pour son établissement de Napierville.

Le titulaire planifie, organise, dirige et contrôle les activités inhérentes aux achats, à la vente, à la réparation et au service après-vente des machines agricoles.

Le candidat doit posséder un diplôme de niveau collégial ainsi qu'une expérience minimum de cinq (5) ans dans le milieu agricole. Une expérience additionnelle pourrait être considérée comme équivalente à un diplôme.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 janvier 1991 à l'adresse suivante :

Monsieur Édouard Héту, directeur général
S.C.A. du sud de Montréal
Case postale 30
Sherrington (Québec)
J0L 2N0



ENCAN SPÉCIAL DE VEAUX ET BOUVILLONS D'ENGRAISSEMENT

ENDROIT : ST-ROMUALD, CTÉ LÉVIS
(CENTRE INDUSTRIEL)
(418) 839-9475

DATE : Vendredi le 11 janvier 1991 ;

HEURE : À compter de 12 h 00 (midi) ;

NOMBRE DE TÊTES : 800 têtes ;

POIDS : Entre 450 et 850 livres ;

ENTRÉE DES ANIMAUX : De 6 h 00 à 11 h 00 le jour de la vente.

Pour inscription, contactez le secrétaire du Syndicat des producteurs de bovins des régions participantes :

Côte-du-Sud : Adrien Lavoie (418) 856-3044

Québec : Jean-Roch Turcotte (418) 872-0770

Gaspésie : Michel Hugues (418) 392-4466

P.-S. Date limite d'inscription : 7 janvier 1991

État de la production du blé d'hiver, dans les principaux pays producteurs

Au Canada



Les semis de blé d'hiver devraient diminuer de 33 % comparativement à 1990-91. En effet, les agriculteurs de l'est du Canada, plus particulièrement de l'Ontario, ont moins semé de blé d'hiver cette année, en raison de la faiblesse des prix et du degré de saturation d'eau des champs, et d'une récolte tardive de soya. Dans l'Ouest canadien, la faible teneur d'humidité du sol a limité les semis. À la mi-novembre, les taux d'humidité du sol dans les Prairies étaient dans l'ensemble de 10 à 20 % inférieurs à ceux de l'an dernier. Avant le gel, les agriculteurs de l'Ouest ont semé en terrain sec et ceux de l'Est, en terrain humide.

Aux États-Unis

La baisse des prix du blé et une hausse du pourcentage de retrait obligatoire des terres en culture de 15 % suite à la nouvelle loi agricole de 1991-1996, signée par le président Bush, le 28 novembre, sont les principaux facteurs qui expliquent la réduction prévue de 9 % des emblavures par rapport à l'année 1990-91. En général, l'état des semis est considéré à 70 % de bon à excellent.

La Communauté économique européenne

Les emblavures de blé devraient être légèrement plus importantes que l'an dernier en raison, surtout, de l'accroissement des semis en France. En 1991-92, le prix plancher à la production, aussi appelé prix d'intervention, devrait demeurer stable

(exprimé en ECUS). Le prix d'intervention ne baissera pas, car la production céréalière ne devrait pas atteindre 160 millions de tonnes, la quantité maximale garantie. Le blé d'hiver pousse bien. Par ailleurs, des températures supérieures à la normale, enregistrées à la fin de l'automne ont favorisé la croissance végétative des céréales d'hiver.

En Europe de l'Est

Dans la partie sud des Balkans, les pluies ont rétabli les taux d'humidité du sol et des réserves servant à l'irrigation. Cependant, plus au nord, le temps sec et froid a mis les cultures en dormance plus tôt que d'habitude.

En URSS

Les précipitations excessives dans le nord-ouest ont nuit aux ensemencements

et des conditions froides ont provoqué des conditions de croissance plutôt défavorables. Plus au sud, l'augmentation du taux d'humidité dans la couche arable en septembre, a favorisé l'établissement du blé d'hiver. Les emblavures de blé d'hiver devraient également diminuer à cause du retard pris pour les semis. Au début de novembre, le taux d'ensemencement du blé d'hiver avait baissé d'environ 10 % comparativement à la même période l'an dernier.

En Chine

Les semis de blé d'hiver devraient fléchir légèrement par rapport à l'an dernier en raison du recul des prix du blé sur le marché intérieur. Les semis effectués dans l'Est ont bénéficié de température élevée et d'un taux d'humidité suffisant. Cependant, la sécheresse a persisté dans certaines régions. En général, le blé d'hiver est en bonne, sinon excellente condition. (Source: BNG, Bulletin bimensuel, 7 décembre 1990)

Armand Mousseau
Agent d'information,
B.Sc.A., M.B.A.

L'industrie d'équarrissage en bien mauvaise posture économique



De façon générale, lorsqu'on apprécie la situation financière de l'industrie bovine, on a tendance à ignorer l'industrie d'équarrissage. Pourtant, la santé économique de cette dernière influence directement la marge de profit des abattoirs et des producteurs. Le présent texte, tiré de la revue Cattleman, porte sur l'industrie d'équarrissage et traite des difficultés financières qu'elle traverse actuellement.

Il y a quatre principales compagnies d'équarrissage au Canada: Northern Alberta Processing, Darling, Canada Packers (CP) et Maple Leaf Mills (MLM). CP et MLM se sont fusionnées récemment lorsque Hillsdown Holdings PLC, le propriétaire de MLM, a acquis la majorité des parts de CP. Les quatre compagnies comptent au total 16 usines réparties à travers le territoire canadien.

Les opérations d'une industrie d'équarrissage consistent à transformer la peau, les os et les tripes récupérés auprès des abattoirs, bouchers et commerçants d'animaux morts en deux types de produits: graisse non comestible et aliments pour bétail à base de viande et d'os. La graisse non comestible est transigée sur le marché international et entre dans la fabrication de produits chimiques et cosmétiques. La viande et les os entrent dans la fabrication de nourriture pour animaux domestiques et aliments pratiques pour bétail.

Chute des prix du marché

Le marché des graisses

Le prix de marché de la graisse non comestible a chuté d'un sommet de 23,75 \$/lb, atteint en 1988, à un prix moyen de 14 \$/lb en octobre. Plusieurs raisons expliquent ce déclin.

La graisse non comestible est à 80 % substituée par l'huile de palme. La Malaisie, le plus important producteur d'huile de palme au monde, a augmenté sa production d'huile de façon constante depuis les 20 dernières années, de 729 000 tonnes en 1972 à plus de 6,3 millions de lb cette année. Le prix de l'huile de palme a chuté conséquemment de 24,7 \$/lb en 1988 à 14,98 \$/lb en juin 90, le déclin du prix de marché de l'un s'est traduit par le déclin du prix de marché de l'autre.

L'autre facteur affectant le prix de marché de la graisse non comestible est le prix de la graisse comestible, qui compte pour 25 % du marché global. Le prix du marché de la graisse comestible est à la baisse depuis que la demande est en décroissance. Les préoccupations des consommateurs face au cholestérol ont

amené des géants de la restauration rapide (fast food) tels McDonald's à se convertir à l'huile végétale. Depuis l'annonce de McDonald's, le prix de la graisse comestible a chuté de 17 \$/lb.

Le marché de la graisse non comestible étant international, une part importante de la production de l'Ontario est exportée en Europe et est utilisée par l'industrie des produits chimiques et produits chimiques inorganiques pour entrer dans la fabrication de pneus, résines de peinture, cosmétiques et autres produits. Le prix est donc fixé sur le marché international et comme on s'attend à ce que la production mondiale d'huile de palme demeure élevée, le marché de la graisse comestible devrait demeurer faible et le marché de la graisse non comestible ne devrait pas, non plus, connaître une amélioration à court ou moyen terme.

Le marché des aliments de bétail à base de produits animaux

L'autre produit mis en marché par l'industrie d'équarrissage est celui de la nourriture pour animaux domestiques et aliments pour bétail fabriquée à partir de la viande et des os.

Compte tenu que les aliments à base de fèves soya sont des substituts pour aliments à base de viande et d'os, les prix de l'un suivent les prix de l'autre. Le prix des aliments à base de fèves soya est à la baisse depuis 1988 ce qui a également amené une chute du prix des aliments à base d'os et de viande. Néanmoins, avec la production accrue de l'industrie de la volaille aux États-Unis, la demande d'aliments à base de protéine animale devrait demeurer relativement forte. Les perspectives de marché pour les aliments pour bétail à base de protéine animale ne

sont donc pas aussi noires pour la protéine animale que pour la graisse non comestible.

De façon générale, comme le marché de la graisse non comestible et des aliments de bétail à base de protéine animale a été très faible cette année, l'industrie d'équarrissage a tenté de faire supporter une partie de la baisse de leur marge de profit par les abattoirs en offrant un prix moindre pour les sous-produits. Compte tenu que les revenus provenant de la vente de sous-produits servent à couvrir les frais de main-d'œuvre, frais fixes, et marge de profit des abattoirs; et compte tenu que les marges des abattoirs, en période de bonne conjoncture économique, atteignent 1 %, les bas prix qui prévalent actuellement pour les sous-produits peuvent avoir un effet désastreux sur la marge des abattoirs et sur la santé économique de l'industrie bovine à long terme.

Ann Fornasier, agr.
Agente de développement et de commercialisation

Situation des marchés



On anticipe peu de changement sur les marchés nord-américains pour les trois prochaines semaines. Les prix payés aux producteurs et la valeur des différentes coupes de gros de la carcasse devraient être relativement stables.

Le prix de pool de 4 semaines (semaine se terminant le 21-12-90 jusqu'à la semaine se terminant le 11-01-91) devrait se situer aux environs de 135 \$/100 kg. Certes, ce ne sont pas des prix très intéressants. Cependant, il se rapproche des marchés américains comme le montre le tableau suivant.

Prévisions des prochaines semaines

Prix de pool
135,00 \$CAN/100 kg carcasse
× Indice moyen (104)
140,40 \$CAN/100 kg carcasse
+ Transport régulier 5 \$/100 kg
145,40 \$CAN/100 kg carcasse
Revenu moyen QUÉBEC
145,40 \$CAN/100 kg carcasse

Prix moyen US-7 marchés
49,00 \$US/100 lb vivant
÷ Rendement carcasse 80 %
61,25 \$US/100 lb carcasse
× Taux de change US (1,15)
70,44 \$CAN/100 lb carcasse
× Conversion en kg (2,2046)
155,30 \$CAN/100 kg carcasse
Revenu moyen US
155,30 \$CAN/100 kg carcasse
Écart projeté
10,00 \$CAN/100 kg

Cette prévision d'écart de 10,00 \$/100 kg (155,30 \$/100 kg pour les États-Unis (-) 145,40 \$/100 kg au Québec) est substantiellement inférieure à la même période de l'année passée. En effet, pour la même période de l'année passée, les revenus pour les producteurs américains s'élevaient à 157 \$/100 kg tandis qu'au Québec, ils s'élevaient aux alentours de 132,50 \$/100 kg, un écart d'environ 24,50 \$.

Marchés internationaux

Quelques jours avant le début de cette nouvelle année, il est intéressant de jeter un bref coup d'oeil sur l'évolution et les perspectives mondiales de la production et du commerce du porc.

Cette année, les cinq principales régions productrices, soit dans l'ordre la Chine, la Communauté économique européenne, l'Amérique du Nord, l'Union soviétique et l'Europe de l'Est, ont été responsables pour près de 90 % de la production mondiale, et les analystes ne prévoient pas de changement majeur dans la part respective de chacune des régions productrices en 1991. Il est prévu que les inventaires de porcs en Communauté économique européenne, en Amérique du Nord, en Union soviétique, soient relativement stables pour les prochains mois. D'un autre côté, des changements sont attendus en Chine et en Europe de l'Est. En Chine, on anticipe une légère augmentation des stocks de porcs, tandis qu'en Europe de l'Est, les inventaires devraient baisser suite à une liquidation des troupeaux en Allemagne.

On estime que les inventaires mondiaux de porcs vont s'accroître de 1 % en 1991

pour s'établir à 766,7 millions de têtes. On prévoit que cette augmentation de 1 % sera particulièrement attribuable au Brésil dont les prévisions d'augmentation d'inventaire de ce pays sont à la hausse de 41 %, passant de 31,7 millions de têtes à 44,7 millions de têtes à la fin de l'année 1991.

La Chine représente 34 % de la production mondiale. Ce pays n'importe pas de porc mais exporte à Hong Kong et en Union soviétique. Ces exportations représentent 13 % du commerce international de la viande de porc.

La Communauté économique européenne est la seconde région en importance au niveau de production. En 1989, la CEE a exporté 415 000 tonnes de porc en dehors de la Communauté. Avec le maintien d'une politique tarifaire relativement importante à sa frontière, les importations sont faibles.

L'Amérique du Nord représente 11 % de la production. Les États-Unis ne sont pas autosuffisants. Ils exportent cependant une partie de leur production. En contrepartie, ils importent de la viande de porc du Canada. À ce titre, les 300 000 tonnes métriques de viande de porc exportées par le Canada font que le pays est un intervenant majeur au niveau international malgré sa production qui représente seulement 1,3 % du niveau mondial.

L'Union soviétique représente aussi environ 11 % de la production mondiale. Cette région exporte relativement peu de porc. En 1991, les importations devraient représenter 15 % du marché international. Pour la période de 1989 à 1991, les importations de viande de porc en URSS passeront de 80 000 tonnes à 300 000 tonnes.

Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Évolution fulgurante au cours des années 80

Clôde de Guise

Durant la seule année 1980, le tiers des syndicats de gestion agricole (SGA) actuellement en opération ont été créés. Lors du dernier Sommet d'orientation, on en a profité pour souligner les dix ans d'expérience de madame Agathe Girard et monsieur René Roy, respectivement conseillère et conseiller aux SGA Lac-Saint-Jean et La Pocatière.

Plus de vingt ans d'histoire

Le premier SGA a vu le jour en 1968 dans la région d'Iberville-Missisquoi. Il a fallu attendre dix ans avant d'assister à la naissance d'un deuxième syndicat, celui de Nicolet-Yamaska. Étant inondés de questions, ces deux syndicats-pionniers ont contribué à l'essor de la formule au Québec. Fin 1979, six nouveaux SGA voyaient le jour tandis que 1980 en voyait naître 17.

Les SGA ont amorcé des pourparlers d'affiliation avec l'UPA en 1979. En 1982, la Fédération des syndicats de gestion agricole était mise en place. Entre temps, les SGA, conjointement avec l'UPA, ont réussi à convaincre le MAPA de reconnaître l'ensemble des SGA et de ne pas limiter à cinq le nombre de ces derniers éligibles à l'aide gouvernementale, comme cela avait d'abord été prévu. Au même moment, un groupe de jeunes

finissants en agronomie de l'Université Laval, à Québec, entreprenait un stage de treize semaines au sein des SGA. Dix ans plus tard, ce stage préparatoire au travail avec les agriculteurs-membres existe toujours.

Les conseillers et conseillères nouvellement formés ont ressenti le besoin de se regrouper, à l'échelle provinciale puis au niveau régional, cela afin de développer

Liste des 17 SGA formés en 1980

- Aston
- Basse-Laurentides
- Beauce-Nord
- Beaurivage
- Champlain-Laviolette
- La Pocatière
- Lac-St-Jean-Est
- Lacona
- Mégantic-Nord
- Piékouagan
- Portneuf
- Richelieu-St-Hyacinthe
- Richmond-Wolfe
- Rivière-du-Loup
- Rimouski
- La Vallée (fermé en 1984, puis recréé en 1988 sous le nom de la Matapédia)
- Couchepaganiche (fusionné en 1987 au SGA Lac-St-Jean-Est)

des outils de gestion appropriés aux besoins de leurs membres concernant la comptabilité, l'analyse de groupe, etc.

On peut dire, en conclusion, que si la formule des SGA est si appréciée de nos jours, malgré le fait qu'il y ait de constants ajustements à faire, c'est qu'ils

évoluent en concertation avec le milieu. Les agriculteurs-membres, les conseillers(ères) et les intervenants du milieu tentent ensemble de se donner le meilleur service. Les dix dernières années démontrent la nécessité de maintenir cette structure en place. ■

DANS LES MÉTRO-RICHELIEU

Promotion de veau de grain du Québec

Clôde de Guise

Cette année Boeuf Mérite des marchés Métro-Richelieu fait la promotion du veau de grain du Québec. Le concours des Grands Maîtres a permis de primer 12 recettes, toutes plus succulentes les unes que les autres, qui font l'objet du calendrier 1991. Tiré à 400 000 exemplaires et distribué, gratuitement, dans les chaînes Métro-Richelieu à travers la province, le calendrier est une manière efficace de faire connaître et apprécier le veau de grain. «Boeuf Mérite a justement choisi d'en faire la promotion pour la faire découvrir aux Québécois», indique madame Elisabeth MacLeod, chef de service des relations publiques et des communications chez Métro-Richelieu.

Une initiative appréciée

La Fédération des producteurs de bovins

du Québec est très heureuse de cette promotion du veau de grain du Québec. René Ledoux, directeur à la mise en marché et à l'information de la Fédération, précise que depuis le début des années 80, le Québec est le principal producteur de veau de grain au Canada: «Nous en produisons plus de 35 000 par année et la production est sans cesse croissante.»

Pour René Ledoux, que Métro-Richelieu fasse la promotion du veau de grain du Québec, c'est un coup de pouce important pour faire connaître cette viande. «Cette initiative qui résulte d'un effort concerté du milieu pourrait éventuellement s'appliquer au veau de lait et au boeuf d'abattage. C'est un excellent moyen de rejoindre le public-cible», affirme ce dernier qui ne cache pas sa satisfaction. ■

PETITES NOUVELLES

Faire jeûner les poulets

(ASP) Laissez un poulet dégeler sur un comptoir pendant une période prolongée, et à coup sûr il sera contaminé par les salmonelles. Ces bactéries qui se développent dans l'intestin des volailles peuvent se propager dans la chair de l'animal et causer des empoisonnements alimentaires. À l'usine de transformation, on retire l'intestin de la carcasse des poulets. Mais si l'intestin se déchire, cela entraîne instantanément la propagation des salmonelles. Pour contrer les salmonelles, des chercheurs d'Agriculture Canada ont mis au point une nouvelle stratégie. Plusieurs heures avant leur mise à mort, on prive les poulets de nourriture, afin de permettre l'évacuation du contenu de leur intestin. Un intestin vide a beaucoup moins de risque de se déchirer qu'un intestin plein. Reste maintenant

aux chercheurs à déterminer quel temps de jeûne le poulet peut supporter avant de perdre du poids.

Bébé en retard: c'est normal

(ASP) Les femmes enceintes demandent toujours à leur médecin: à quand la naissance? Selon une étude menée chez 339 femmes de Boston, le médecin se trompe en moyenne d'une semaine. L'étude a montré que le temps de gestation est d'environ 274 jours lors d'une première grossesse et de 269 jours pour les autres. Or la durée standard sur laquelle se basent les médecins est de 266 jours. En fait, cette évaluation date de 2000 ans! Établie par des médecins de l'Empire romain, elle n'a jamais été remise en question depuis. Une étude impliquant 10000 femmes est actuellement en cours pour faire toute la lumière sur la durée de la gestation selon la race, l'âge, le sexe du bébé et les habitudes de la mère: tabagisme, alcool et drogue. Après 2000 ans, il est temps que l'on donne l'heure juste aux femmes.

M. Herménégilde Audet profite de l'occasion pour remercier tous ses clients de la confiance témoignée et souhaite à tous

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!

Un système de COMPTABILITÉ AGRICOLE aide au contrôle et au remboursement de la T.P.S.

SYSTÈMES de comptabilité, faits sur mesure pour fermes laitières, d'élevage, ou de productions végétales, qui s'adaptent au contrôle de la T.P.S. et au service de la gestion agricole.

LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE AGRICOLE, Prix: 35,00 \$

LA COMPTABILITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA FERME, Prix: 30,00 \$

COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE

Les Editions
Audet et Coulombaz

C.P. 1196, La Pocatière, G0R 1Z0

Un logiciel de tenue de livres à votre portée pour ceux qui ont un ordinateur.
PRIX: 225,00 \$

(418) 354-2547

LUCKNOW

SOUFFLEUSES DE FABRICATION CANADIENNE

MODÈLES DISPONIBLES: 52"-60"-72"-84"
CHUTE MANUELLE COMPRISE

POUR LES MODÈLES 84"
CHUTE HYDRAULIQUE ET
MODÈLE 2 VIS DISPONIBLE



CONSTRUCTION
ROBUSTE

PRÉPAREZ-VOUS
POUR L'HIVER

TÉLÉPHONEZ-NOUS!

MODÈLE D7

Distribue par

Prix spécial
pour janvier 91
«modèles en inventaire»



Morneau & Thibodeau
1720, boul. de la Rive-Sud
C.P. 2100, St-Romuald
(Québec) Canada G6W 5M3
Tel.: (418) 839-4127

CONTINGENTEMENT DANS LA VOLAILLE L'Ontario veut obtenir des crédits supplémentaires

Clôde de Guise

Depuis plusieurs mois l'Ontario adresse une demande au Conseil national de la mise en marché pour produire 8 millions de kilos supplémentaires en volaille. Une grosse part servirait à alimenter l'usine d'abattage de Cuddy Foods. Cette requête avait, jusqu'à tout récemment, été rejetée.

Le 7 novembre dernier, le Conseil rendait un verdict plus nuancé. Il mandait l'Office canadien de commercialisation de la volaille de préparer une politique et demande spéciale qui sera discutée fin janvier 1991. Par ailleurs le Conseil soutenait une fois de plus que la demande ontarienne était « mathématiquement » irrecevable et elle a enjoint l'Ontario d'améliorer sa performance de production.

Une demande qui vise l'autosuffisance

Rappelons que la Colombie-Britannique s'est retirée du programme de contingentement de la volaille. Avec sa production d'environ 70 millions de kilos, elle est autosuffisante et exporte même une partie de sa production. L'Ontario aspire, elle

aussi, à l'autosuffisance et les huit millions de kilos de plus qu'elle réclame correspondent approximativement à une part du marché du Québec qui alimente l'est de l'Ontario — de Montréal à Ottawa —.

« Ce problème de marché entre le Québec et l'Ontario dure depuis de nombreuses années, assure Claude Lussier, secrétaire de Volbec, et peut se prolonger indéfiniment. Le Québec tente de soutenir son marché économique (Québec et est de l'Ontario) alors que nos voisins ontariens luttent au niveau politique. » Ce qui ressort nettement de ce conflit est la nécessité pour les provinces de définir clairement leur position face à l'avenir.

Le Québec, une évolution saine

Le Québec pour sa part détient 31 % de la part nationale du marché et sa production augmente chaque année. Ainsi, cette année on prévoit une production accrue de 4,5 millions de kilos, soit 3,9 % de plus. Selon Claude Lussier, c'est le signe que tout va bien dans le contexte actuel du contingentement. « À l'avenir, chaque province devrait accroître sa production mais à des rythmes différents en fonction du développement régional », affirme ce dernier. ■

DEVANT LE GATT Les Américains s'objectent

Jean-Charles Gagné

Lors de la réunion du Conseil du GATT, tenue à Genève, le 13 décembre dernier, les États-Unis se sont objectés à la proposition canadienne d'adopter le rapport du groupe spécial du GATT concernant le droit compensatoire imposé sur la viande de porc en provenance du Canada.

Le rapport du groupe spécial du GATT, remis à la fin d'août 1990, soutenait que les Américains n'auraient pas dû prendre pour acquis qu'une subvention aux producteurs de porcs (assurance-stabilisation et tripartite notamment) était automatiquement transmise aux transformateurs. Et qu'en ce sens, ils violaient les règles sur le commerce international. Lors de la réunion du Conseil du GATT, le 7 novembre dernier, les Américains avaient obtenu un délai pour étudier plus en profondeur cette décision.

Lobbying...

suite de la page 7

(l'endroit où il se fait le plus de pommes chez nos voisins du Sud) sont venus dire à Ottawa qu'un tiers d'entre eux étaient en faillite technique et qu'un fort pourcentage de ceux qui restent éprouvait des difficultés financières.

On a donc invité la Commission internationale du commerce à faire enquête sur les vrais problèmes vécus par les pomiculteurs américains — problèmes semblables de ce côté-ci de la frontière — c'est-à-dire qu'aucun pomiculteur en Amérique du Nord ne couvre actuellement ses coûts de production. Une situation qui ne peut durer, ajoutait-on.

GATT et article XI: la solution

Les représentants canadiens reconnaissent que les négociations du GATT, si elles se poursuivent et si on parvient à s'entendre, représentent une occasion idéale pour sécuriser les pomiculteurs des deux pays. On sait que l'article XI permet le contrôle des importations et le contingentement d'un produit agricole en autant qu'il existe une agence nationale de commercialisation pour contrôler l'offre interne. Cette avenue, rappelle-t-on, permet aux pays qui s'en prévalent de diminuer les subventions à la production, une demande maintes fois répétée par les États-Unis au GATT et qui devrait donc être retenue comme l'approche la plus satisfaisante pour tous les pays. Le support à l'agriculture apparaît de plus en plus prohibitif pour plusieurs pays. L'article XI et les agences nationales pourraient s'avérer être la formule la plus

appropriée pour que les gouvernements se retirent de programmes d'aide à l'agriculture qu'ils sont de moins en moins capables de supporter.

Étapes à venir

Les 15 et 16 janvier prochains, le groupe de travail formé de deux représentants par province et d'un conseiller se réunira à Ottawa pour évaluer l'évolution du dossier au niveau du GATT et dans les négociations avec les États-Unis. Cette séance permettra aussi de préciser le contenu de la future agence.

Suite aux audiences publiques de l'été dernier, les pomiculteurs canadiens attendent incessamment les recommandations du Conseil national des produits de la ferme sur l'agence de commercialisation. Le rapport du conseil devrait par la suite être remis au ministre fédéral de l'Agriculture. ■

À la ferme...

suite de la page 11

d'Unicoop pour obtenir les quelque 1 850 tonnes de moulée nécessaires à l'alimentation de ses porcs. Et que chacune des 300 truies assainies et chacun des verrats assainis coûtent respectivement au moins 50 \$ de plus et 150 \$ de plus sur le marché actuel.

Des questions de non-convertis

La conservation de l'assainissement d'un troupeau représente tout un défi qu'on pourrait croire perdu d'avance. Créer et maintenir des animaux dans un milieu exempt de maladies dans un envi-

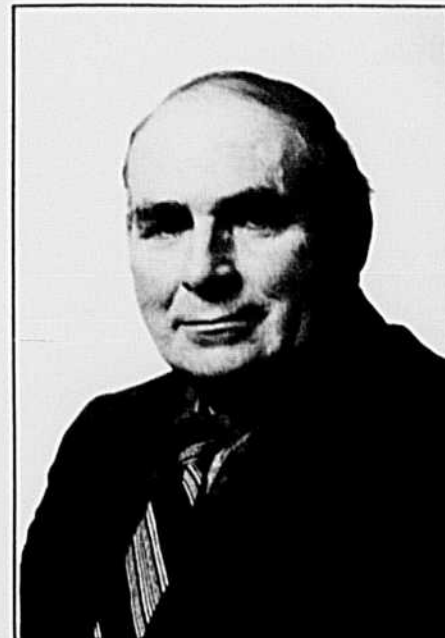
ÉLECTION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT EN ESTRIE Un successeur à Jacques Blais

Louise St-Pierre

Avec une majorité de 70 %, Noël Lamontagne de Magog a été élu président de la Fédération de l'UPA de l'Estrie. Il prend la succession de Jacques Blais qui démissionnait de son poste peu après que le Conseil général de l'Union des producteurs agricoles lui ait servi un sévère vote de blâme.

M. Lamontagne a obtenu le vote de 106 des 150 délégués présents (sur un total possible de 172) à cette assemblée générale spéciale qui s'est tenue à Ascot-Corner le 18 décembre. Son adversaire, Aldéi Beaudoin de Wotton, n'a donc récolté que 44 voix. Il était connu de tous que Jacques Blais favoriserait l'élection de M. Lamontagne.

Le nouveau président de la Fédération de l'Estrie est un producteur de volaille. Dans l'histoire de l'Union des producteurs agricoles, les présidents régionaux sont généralement des producteurs de lait. On a bien vu un producteur de bœuf à la présidence de la Fédération de l'Abitibi-Témiscamingue il y a quelques années. Ou encore Pierre Gaudet, producteur de céréales, qui a jadis été président de la Fédéra-



Noël Lamontagne

tion régionale de Nicolet. Mais sans risque de se tromper, on peut affirmer qu'il est coutume d'élire un producteur de lait!

Argumentation des Américains

Aux yeux des Américains, l'adoption par le Conseil du GATT du rapport du groupe spécial est prématurée. En effet, les deux groupes spéciaux constitués en vertu de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALE) n'ont pas encore terminé leurs travaux. Et les représentants des États-Unis croient que les décisions de ces groupes spéciaux pourraient bien aboutir à la suppression des droits compensatoires sur la viande de porc. Aussi considèrent-ils que le Conseil du GATT devrait attendre la fin de ce contentieux avant de procéder à l'adoption du rapport du panel du GATT. D'autre part, les Américains plaident qu'aucun rapport antérieurement remis par un groupe spécial du GATT concer-

nant les subventions relatives à des produits agricoles transformés n'a été adopté par le Conseil du GATT.

La démarche canadienne se poursuit

M. Philippe Douglas, de la Direction des relations commerciales à Agriculture Canada, ne lie pas le sort du rapport du groupe spécial du GATT aux décisions qui résulteront des groupes binationaux constitués en vertu de l'Accord de libre-échange. « Il s'agit de questions différentes adressées à des instances différentes », soutient-il. Voilà pourquoi le Canada continuera de proposer l'adoption de ce rapport dès la prochaine réunion du Conseil du GATT. Rappelons que les décisions prises par le Conseil du GATT n'ont pas de caractère exécutoire.

ronnement naturellement composé de microbes, de bactéries et de virus n'est pas acquis une fois pour toutes. Au Danemark, où l'élevage assaini du porc a pris place au début des années 70, la pneumonie enzootique fait son apparition dans les élevages en moyenne après cinq ans de fonctionnement. M. Asselin contourne le caractère « antinaturel » de cette pratique d'élevage en soulignant les subventions versées par le gouvernement ontarien pour développer l'élevage assaini du porc. « Faut croire que c'était pas si mauvais que ça » conclut-il. M. Asselin croit par ailleurs surfaite la réputation d'absence de résistance aux maladies des porcs assainis. L'équilibre est toutefois fragile. Malgré un respect scrupuleux des consignes, la déstabilisation peut provenir de l'extérieur, des bactéries plus fréquentes dans l'eau de surface par exemple.

À son avis, l'élevage assaini ne prive pas les producteurs de porcs de leur autonomie en les rendant encore plus dépendants des professionnels. « Les appels se font de plus en plus rares une fois apprivoisé le stress du départ. Les imprévus dans le comportement des animaux provenaient dans ce cas-ci autant de leur difficulté de s'acclimater à une nouvelle bâtisse en ciment que du type d'élevage retenu » soutient ce technologiste agricole qui exploite maintenant son propre élevage porcin conventionnel.

Une production de privilégiés?

L'élevage assaini constitue-t-il un mouvement qui, en raison des investissements majeurs qu'il implique, risque d'exclure plusieurs producteurs de la production porcine? « La régie de même

que la situation financière de l'entreprise représentent des éléments stratégiques qui expliquent mieux les faillites que l'arrivée de l'élevage assaini. Tant que le prix de la viande de porc assainie ne sera pas supérieur, on ne devrait pas remarquer d'accélération dans les abandons de la profession » avance M. Asselin. Il ajoute même que l'élevage assaini n'est pas plus payant pour les compagnies parce qu'elles vendent moins de moulée. La concurrence nationale et internationale les oblige toutefois à prendre ce virage.

« Biologique » la viande de porc assaini? Abordé sur ce sujet dans le cadre du 66e congrès de l'UPA, à Québec, M. Jacques Tétrault, président de la Fédération d'agriculture biologique du Québec, émet pour l'instant des réserves. La moulée, bien qu'exempte de médicaments, provient-elle de céréales produites biologiquement et les animaux jouissent-ils d'un espace suffisant pour faire de l'exercice? questionne-t-il spontanément. Selon M. Tétrault, il ne faudrait donc pas conclure trop vite.

Pour bientôt...

Déjà jaloux de leur fin de semaine de congé à toutes les deux semaines, les frères Maheu devraient voir leur qualité de vie s'améliorer d'ici quelques semaines alors que la maternité devrait être dotée d'un distributeur automatique de moulée. Déjà quatre employés travaillent à temps plein pour épauler les frères Maheu dans l'accomplissement de toutes les tâches de la ferme. Les copropriétaires de cette entreprise projettent aussi d'ériger un bâtiment servant pour mettre en quarantaine les verrats assainis qui saillissent les truies. ■

Les producteurs disent non

Victor Larivière

SAINT-HYACINTHE — Sur les 260 producteurs de pommes qui participaient à l'assemblée générale spéciale du 20 décembre dernier, 144 ou 55 % se sont prononcés par vote secret contre le projet d'agence obligatoire de mise en marché soumis par la Fédération.

Selon le président de la Fédération, Jean-Louis Roy, interrogé par *La Terre de chez nous* à l'issue de cette assemblée, ce vote de non-confiance démontre que les pomiculteurs québécois n'ont pas fini de laver leur vieux linge sale. Très déçu de la tournure des événements, il se préparait à remettre sa démission et à laisser sa place de président à ceux qui aspirent à la prendre depuis longtemps.

Jean-Louis Roy avouait cependant s'en aller en paix avec le sentiment du devoir accompli. Pourtant, ajoutait-il aussitôt, le projet d'agence obligatoire respectait tout le monde et il semblait bien que les rencontres régionales des deux dernières semaines avaient permis de rallier la majorité dans une action commune. C'était sans

compter sur le rôle de coulisse joué par la Coopérative Montérégienne des pomiculteurs, dont un membre est administrateur à la Fédération. Cette coopérative, par la voix de son président, semblait d'abord partager les grands objectifs du projet d'agence obligatoire, avant de demander son exemption la semaine dernière à la Régie des marchés agricoles. Cette dernière décision de la coop avait d'ailleurs semé la panique chez la plupart des administrateurs de la Fédération.

Avant de voter sur l'agence obligatoire, on avait modifié la résolution pour inclure dans le projet tous les producteurs et entrepreneurs, y compris la coopérative. Plusieurs croyaient qu'il fallait aller de l'avant

avec tout le monde et ne pas accepter le chantage d'un groupe en particulier.

Jean-Louis Roy pense qu'en voulant se faire exclure de l'agence obligatoire la coopérative a entraîné derrière elle plusieurs producteurs-emballers. Ce serait une des raisons qui aurait causé ce virage encore imprévisible il y a une dizaine de jours. Les erreurs passées de la Fédération, l'expérience de Pomexper, une gestion contestée par plusieurs, des administrateurs qui n'ont plus la confiance de la

majorité, voilà autant de motifs invoqués par certains au moment de l'assemblée pour s'opposer au projet d'agence obligatoire.

Un constant d'échec et un retour en arrière

Plusieurs administrateurs de la Fédération analysaient avec beaucoup d'amertume ce vote négatif. Certains y voient un retour en arrière et une similitude avec ce qui a été vécu par les producteurs de sirop d'érable en 1984 au moment où le plan conjoint avait été battu. La Fédération avait alors discontinué ses opérations. Faudrait-il en venir là avec la Fédération des producteurs de pommes? Il est encore trop tôt pour le dire. ■

ASSEMBLÉE ANNUELLE LAPIN

Un voeu nouveau...

Louise St-Pierre

ST-HYACINTHE — Malgré un temps maussade typiquement hivernal et l'approche de Noël, près d'une cinquantaine de personnes se sont rendues à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de lapins du Québec qui s'est tenue dimanche 16 décembre à St-Hyacinthe.

Le gros de la réunion a porté sur le plan conjoint que venait tout juste d'entériner la Régie des marchés agricoles du Québec, devant qui les représentants du syndicat avaient expliqué leur projet vers la mi-novembre à l'occasion d'une audience publique.

Ce projet de mise en marché sera donc soumis au référendum des producteurs et productrices de lapin à la fin du mois de janvier.

Selon le président réélu Michel Aubé, le point le plus important de la décision de la régie est que le plan conjoint vise tous les lapins produits au Québec et destinés à l'abattage. «C'est dire que ceux qui font abattre à forfait ne pourront éviter le paiement de la contribution de 0,21 \$ par lapin abattu. Quand on sait qu'entre 20 et 25 % de la production est abattue à forfait, on ne peut que se réjouir de cette décision.»

Si le projet de plan conjoint est adopté par la majorité des quelque 400 producteurs, l'administration et la mise en oeuvre du plan seront financées par cette contribution de 0,21 \$ par lapin abattu dont 0,15 \$ seront affectés à des fins de publicité et promotion.

Le président du syndicat n'est pas vraiment inquiet du résultat du référendum. D'autant plus, a-t-il ajouté, qu'au cours de leur assemblée ils ont adopté une résolution demandant que les abattoirs retiennent dès janvier un prélevé

de 0,15 \$ par lapin abattu pour que le Syndicat puisse organiser une bonne campagne de promotion pour le printemps. «Les propriétaires d'abattoir n'ont jamais semblé ennuyés de faire des prélevés pour des fins de promotion. À quelques reprises, ils ont même participé financièrement à nos campagnes», de souligner M. Aubé.

L'assemblée annuelle a adopté deux autres résolutions. La première est appui au mémoire déposé auprès du ministère de l'Agriculture pour qu'il rétablisse son Programme d'aide à l'établissement de nouveaux producteurs de lapin ou à la modernisation des clapiers. Avec son autre résolution, l'assemblée a voulu donner un fort appui à un projet du responsable de leur production au niveau du ministère, Alain Sylvestre. Pour la mise sur pied d'une station de recherche au niveau de la cuniculture, M. Sylvestre suggère la construction d'un clapier à la ferme de Deschambault. La production cunicole qui a connu un certain essor au Québec au cours des dernières années, d'affirmer M. Aubé, continuera son évolution en autant que l'on investira dans la recherche.

Les membres de l'exécutif du syndicat pour la prochaine année seront Michel Aubé — à la présidence, Pierre Pilon — à la vice-présidence et Claude Léonard. Représentant de la région des Laurentides, M. Léonard prend la relève d'Armand Rock de la région de Nicolet. ■

Dernière heure

Dimanche le 16 décembre 1990, l'Association des récupérateurs du Québec a décidé de ne plus ramasser les animaux morts. Cette situation prévaudra au moins jusqu'au début janvier 1991 alors qu'une rencontre réunissant les principaux intervenants aura lieu pour dénouer l'impasse actuelle. Au moment d'aller sous presse, des négociations entreprises dès le début de la semaine se poursuivaient toujours à Québec. Du côté du ministère de l'Agriculture (MAPA), on semble écarter l'hypothèse de subventionner les récupérateurs pour qu'ils puissent continuer de fonctionner sans toutefois fermer la porte à une législation possible pour tenter de rééquilibrer le système. Du document de travail élaboré par le MAPA à partir des états financiers des récupérateurs, on apprend que les récupérateurs déboursent 0,05 \$/lb (après avoir reçu le versement du fondoir) à chaque fois qu'ils ramassent des carcasses d'animaux morts. M. Pierre Gaudet, premier vice-président de l'UPA, s'il ne se montre pas complètement fermé à une contribution momentanée des producteurs agricoles, tient toutefois à éviter les formules qui obligeraient les producteurs agricoles à assumer les frais de ce service essentiel, peu importe la conjoncture prévalente pour cette industrie.

SAVIEZ-VOUS QUE?...

Nous pouvons vous fournir un tracteur Case Inter de 35 à 195 forces
Inverseur de marche sur les modèles de 35 à 95 h.p. au PTO en plus, transmission « Powershift » sur tous nos tracteurs



Présent les 9 et 10 janvier 1991
au Salon de l'agriculteur
Stands 183-5, 190-2.



5 ANS - 5000 HEURES



Informez-vous sur nos taux réduits de financement et notre programme de location.

GRANBY
Les équipements Adrien Phaneuf
(514) 372-7219

ST-GUILAUME
Claude Joyal Inc.
(819) 396-2161

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
Claude Joyal Inc.
(514) 787-2105

UPTON
Les équipements Adrien Phaneuf
(514) 549-5811



AGRI-GESTION LAVAL

Gérez votre ferme avec des
programmes informatiques
adaptés à vos besoins.

Logiciels de comptabilité agricoles
et de gestion des troupeaux laitiers
disponibles.

Admissible à la subvention.

Un réseau d'agriculteurs(trices)
répondants à travers le Québec.

Téléphonez sans frais 1-800-463-7283

AGRI-GESTION LAVAL
Pav. Paul-Comtois, FSA
Université Laval, Québec
QC G1K 7P4

